

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT  
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

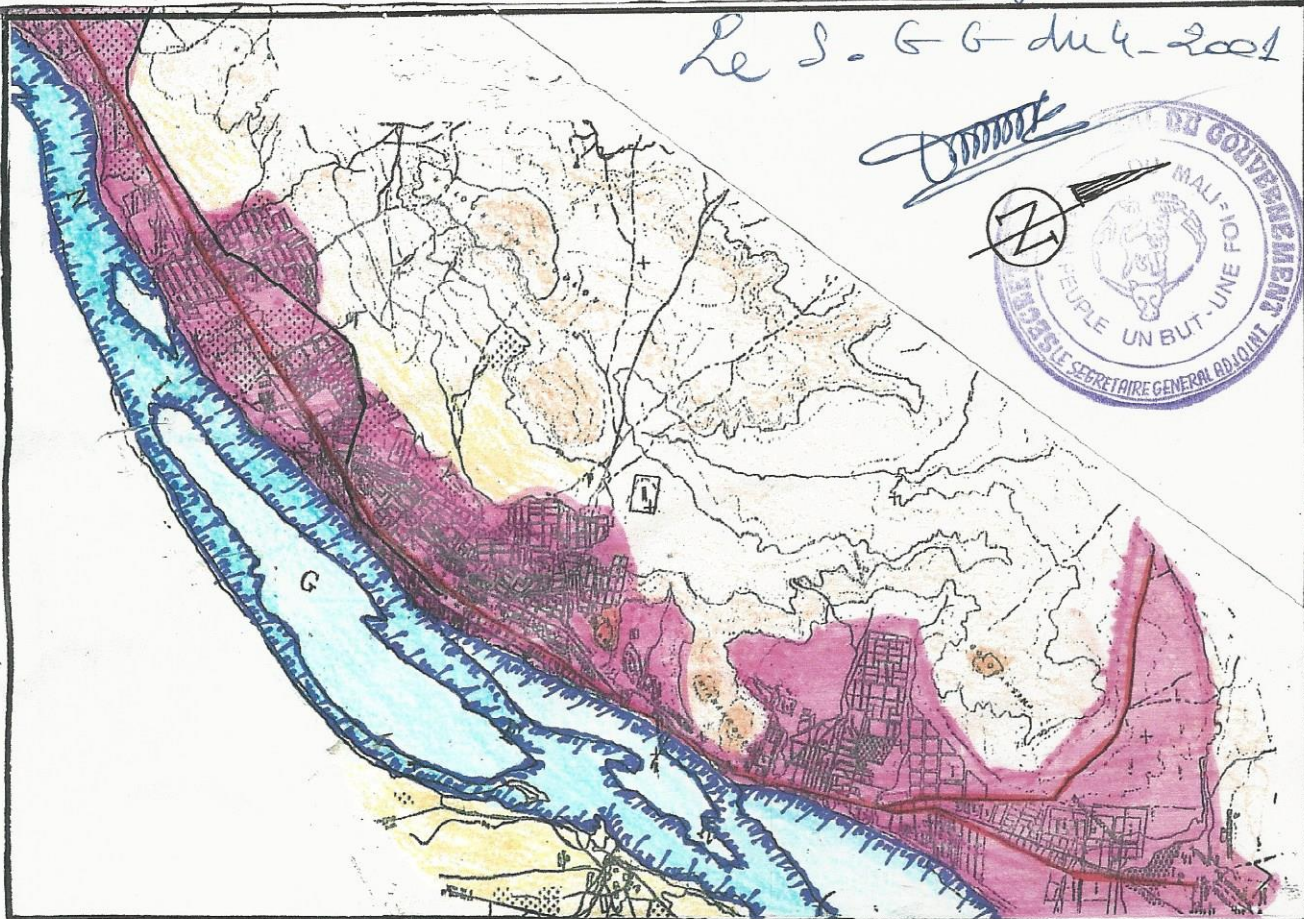
REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

PREMIERE REVISION DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET  
D'URBANISME DE KOULIKORO

*Pour Authentification*

*Le 26-06-2004*

*[Signature]*



## Sommaire

<b>Première Partie – Rapport Constat</b> .....	7
<b>0 – PREAMBULE</b> .....	8
<b>I – CONTEXTE DE L'ETUDE</b> .....	9 à 10
1.1 - Objectif et méthode.....	10
1.2 – Procédure d'élaboration du Schéma.....	10
<b>II – HISTORIQUE DE LA VILLE</b> .....	11 à 13
<b>III – EVALUATION DES REALISATIONS DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME (SDAU)</b> .....	14 à 28
3.1 – Introduction.....	29
3.2 – Domaine de l'habitat.....	29
3.2.1 – Parcelles assainies.....	29
3.2.2 – Construction de logements.....	29
3.3 – Equipements scolaires et universitaires.....	29
3.3.1 – Enseignement préscolaire.....	29
3.3.2 – Enseignement fondamentale.....	32
3.3.3 – Enseignement secondaire.....	32
3.3.4 – Enseignement supérieur.....	32
3.4 – Equipements médicaux.....	32
3.5 – Domaine des zones d'activités.....	43
3.5.1 – Equipements et zones d'activités programmés et réalisés.....	43
3.5.2 – Equipements et zones d'activités programmés et non réalisés.....	43
3.5.3 – Equipements et zones d'activités réalisés hors programme.....	43
3.5.4 – Perspectives.....	43
3.6 – Domaine de la voirie.....	43
3.6.1 – Forme et structure du réseau.....	43
3.6.2 – Typologie du réseau.....	49
3.6.2.1 – Voies principales.....	49
3.6.2.2 – Voies secondaires.....	49
3.7 – Domaines des réseaux divers.....	49
3.7.1 – Alimentation en eau.....	49
3.7.1.1 – Production.....	49
3.7.1.2 – Autres sources d'approvisionnement.....	50
3.7.2 – Electricité.....	50
3.7.2.1 – Production.....	50
3.7.2.2 – Abonnements.....	50

DECRET N°01- 357 /P-RM DU 16 AOUT 2001

PORTANT APPROBATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT  
ET D'URBANISME DE LA COMMUNE DE KOULIKORO ET ENVIRONS.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N°85-53/AN-RM du 21 juin 1985 instituant des servitudes administratives en matière d'urbanisme ;
- Vu le Décret N°186/PG-RM du 26 juillet 1985 portant réglementation du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme et du schéma sommaire d'aménagement et d'urbanisme ;
- Vu le Décret N°00-055/P-RM du 15 février 2000 portant nomination du Premier ministre ;
- Vu le Décret N°01-276/P-RM du 23 juin 2001 portant nomination des membres du Gouvernement ;

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Est approuvé et rendu exécutoire pour une durée de vingt (20) ans de 2001 à 2020, le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme révisé de la Commune de Koulikoro et environs annexé au présent décret.

**ARTICLE 2** : Ledit Schéma Directeur concerne la Commune de Koulikoro et ses environs.

**ARTICLE 3** : Le Schéma Directeur ainsi approuvé est opposable à toutes les collectivités publiques et aux tiers opérant dans son périmètre.

**ARTICLE 4** : L'application du présent Schéma Directeur fera l'objet d'études de Plans d'Urbanisme Sectoriel (P.U.S) et de plans de détails selon la programmation prévue dans le document.

Ces plans ne peuvent modifier les grandes orientations du Schéma Directeur.

Le Schéma Directeur ainsi approuvé est révisable tous les cinq (5) ans selon les exigences du développement social et économique de la Commune de Koulikoro et environs.

3.7.3 – Téléphone.....	56
3.7.4 – Transport.....	56
3.7.5 – Assainissement.....	56
3.7.5.1 – Evacuation des eaux pluviales.....	59
3.7.5.2 – Eaux usées.....	59
3.7.5.3 – Ordures.....	59
3.7.6 – Abattoir.....	67
3.8 – Conclusion.....	67
<b>IV – PERIMETRE D'URBANISATION.....</b>	<b>69 à 73</b>
4.1 – Introduction.....	71
4.2 – Environnement géographique.....	71
4.3 – Présentation du périmètre.....	71
4.4 – Aspect physique du périmètre.....	72
4.4.1 – Le piedmont.....	72
4.4.2 – Le plateau.....	73
<b>V – ANALYSE DU SITE.....</b>	<b>74 à 79</b>
5.1 – Relief.....	77
5.2 – Sol et végétation.....	77
5.3 – Climat.....	78
5.4 – Fleuve Niger à Koulikoro.....	78
5.5 – Contraintes juridiques.....	79
<b>VI – OCCUPATION DU SITE.....</b>	<b>80 à 91</b>
6.1 – Zones d'habitat.....	82
6.2 – Zone commerciale.....	82
6.3 – Zone de bureaux.....	82
6.4 – Zone industrielle.....	82
6.5 – Zone inondable.....	82
6.6 – Zone des cultures.....	82
6.7 – Zones vertes.....	82
6.8 – Classification des quartiers.....	84
6.8.1 – Anciens quartiers.....	84
6.8.2 – Quartiers tramés anciens.....	84
6.8.3 – Quartiers tramés nouveaux.....	84
6.9 – Conclusion.....	84

<b>VII – EVOLUTION DU SITE.....</b>	<b>92 à 94</b>
7.1 – Période pré-coloniale.....	94
7.2 – Période coloniale.....	94
7.3 – Période de 1960 à 1981.....	94
7.4 – Période de 1982 à 2001.....	94
<b>VIII – DEMOGRAPHIE.....</b>	<b>95 à 99</b>
8.1 - Aspect de la population.....	96
8.2 – Structure de la population.....	97
8.2.1 – Population jeune.....	97
8.2.2 – Sexe ratio.....	97
8.3 – Accroissement de la population et tendance à l'urbanisation.....	98
<b>IX – ECONOMIE.....</b>	<b>100 à 133</b>
9.1 – Secteur primaire.....	101
9.1.1 – Agriculture.....	101
9.1.2 – Pêche et chasse.....	101
9.1.3 – Elevage.....	101
9.2 – Secteur secondaire.....	104
9.2.1 – Industrie.....	104
9.2.1.1 – HUICOMA.....	104
9.2.1.2 – INACOM – MALI.....	104
9.2.1.3 – Grand Moulin du Mali.....	105
9.2.1.4 – OMNIUM – SA.....	105
9.2.1.5 – Boulangerie.....	105
9.2.2 – Transport.....	105
9.2.2.1 – Transport fluvial.....	105
9.2.2.2 – Transport ferroviaire.....	105
9.2.2.3 – Transport routier.....	106
9.2.3 – Artisanat.....	106
9.3 – Secteur tertiaire.....	106
9.3.1 – Commerce.....	106
9.3.2 – Services.....	106
9.3.2.1 Services publics.....	106
9.3.2.2 – Services privés.....	112
9.4 – Conclusion.....	112

<b>Deuxième Partie – Rapport Programme.....</b>	<b>113</b>
<b>X – ZONAGE.....</b>	<b>114 à 122</b>
10.1 – Perspectives de développement de la ville.....	115
10.1.1 – Quartiers anciens.....	115
10.1.2 – Quartiers tramés anciens.....	115
10.1.3 – Quartiers tramés nouveaux.....	115
10.2 – Estimation des surfaces à urbaniser pour l'habitat.....	117
10.3 – Description du zonage.....	120
10.3.1 – Zone d'habitat.....	120
10.3.1.1 – Première phase (2001 – 2010).....	120
10.3.1.2 – Deuxième phase (2011 – 2020).....	120
10.3.2 – Zone des grandes activités.....	123
10.3.2.1 – Zone industrielle.....	123
10.3.2.2 – Zone de bureaux.....	123
10.3.2.3 – Domaine scolaire.....	123
10.3.2.4 – Domaine de la gare routière et entrepôt.....	123
10.3.2.5 – Zone boisée.....	123
<b>XI – RESEAU GENERAL DE VOIRIE.....</b>	<b>124 à 129</b>
11.1 – Base conceptuelle et structure du réseau.....	126
11.1.1 – Caractéristiques technico-économiques du réseau.....	126
11.1.2 – Phasage des opérations à programmer.....	126
11.1.2.1 – Voies à bitumer.....	126
11.1.2.2 – Voies à revêtir en latérite.....	127
11.1.2.3 – Voies à créer.....	127
11.2 – Traversée du fleuve.....	128
11.3 – Aires de stationnement.....	128
<b>XII – ASSAINISSEMENT.....</b>	<b>130 à 134</b>
12.1 – Evacuation des eaux pluviales.....	132
12.1.1 – Caniveaux à curer.....	132
12.1.2 – Aménagement des marigots en collecteurs.....	132
12.1.3 – Caniveaux à créer.....	133
12.2 – Aménagement des berges du fleuve.....	134
12.3 – Evacuation des ordures.....	134
12.4 – Déchets industriels.....	135

<b>XIII – EQUIPEMENTS PROPOSES.....</b>	<b>136 à 139</b>
13.1 – Equipements scolaires.....	137
13.1.1 – Equipements préscolaires.....	137
13.1.2 – Enseignement fondamental – second cycle.....	137
13.1.3 – Enseignement secondaire.....	137
13.1.4 – Bibliothèque régionale.....	137
13.2 – Equipements médicaux.....	137
13.2.1 – Hôpital régional.....	137
13.2.2 – Centre de santé de Kayo.....	137
13.2.3 – Centre de santé des plateaux.....	137
13.2.4 – Centre de santé privé.....	137
13.3 – Equipements de sécurité et de protection civile.....	138
13.3.1 – Gendarmerie.....	138
13.3.2 – Protection civile.....	138
13.3.3 – Police.....	138
13.4 – Equipements culturels et touristiques.....	138
13.4.1 – Musée régional.....	138
13.4.2 – Salle de spectacle régionale.....	138
13.4.3 – Musée de la famille.....	138
13.4.4 – Equipements hôteliers.....	138
13.4.5 – Maison des jeunes.....	138
13.4.6 – Aménagement des sites touristiques.....	138
13.5 – Equipements commerciaux.....	139
13.5.1 – Zone d'exposition et d'Artisanat.....	139
13.5.2 – Marché à bétail – parc d'attente.....	139
13.5.3 – Centre de conditionnement.....	139
13.6 – Equipements sportifs.....	139
13.7 – Autres équipements.....	139
<b>XIV – STRATEGIES D'APPLICATION.....</b>	<b>140 à 150</b>
14.1 – Stratégies foncières.....	141
14.2 – Stratégies sectorielles.....	141
14.2.1 – Secteur 1 ou Koulikoro – Est.....	141
14.2.2 – Secteur 2 ou Koulikoro – Centre.....	142
14.2.3 – Secteur 3 ou Koulikoro – Ouest.....	142
14.3 – Stratégies financières.....	143
14.3.1 – Etat malien.....	148

14.3.2 – Commune de Koulikoro.....	148
14.3.3 – Privés.....	149
14.3.4 – Populations.....	149
14.4 – Stratégies institutionnelles.....	149
14.5 – Recommandations.....	150
<b>XV – BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>151 à 152</b>
<b>XVI – LISTE DES PARTICIPANTS.....</b>	<b>153 à 154</b>

# **Première Partie**

# **RAPPORT CONSTAT**

## 0 - Préambule

Ce document est l'étude de la première révision du Schéma Directeur d'Aménagement et d'urbanisme de Koulikoro. Il tient compte des observations et suggestions faites par toutes les parties consultées.

L'étude a été initiée par le Ministère chargé de l'Urbanisme.

A ce titre ont particulièrement suivi les travaux, le Haut Commissaire de la Région de Koulikoro, la Direction Nationale de l'Urbanisme et de la Construction, la Direction Régionale de l'Urbanisme et de la Construction de Koulikoro, la Mairie de la Commune de Koulikoro.

L'étude s'est déroulée en séminaire – atelier avec l'ensemble des Chefs de quartier de la Commune, des Services Techniques de la 2<sup>ème</sup> Région, du Syndicat des Transporteurs, des Représentants des unités industrielles, l'ensemble des couches socio-professionnelles de la 2<sup>ème</sup> Région.

Qu'ils en soient tous remerciés

## **I – CONTEXTE DE L'ETUDE :**

### 1.1 - Objectif et méthode:

Le Gouvernement de la République du Mali a adopté en 1985 le **Décret n°186/PG – RM du 26 juillet 1985** portant réglementation des **Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU)**. Toutes les villes du Mali de plus de 5000 habitants doivent être dotées d'un SDAU. Ces SDAU ont pour objet de fixer les orientations de développement et d'aménagement des localités concernées en vue de l'amélioration du cadre de vie des populations.

C'est dans ce contexte que la ville de Koulikoro a été dotée d'un Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme approuvé par le Gouvernement en 1986 pour une durée de vingt ans avec effet rétroactif en 1982.

Conformément à l'article 5 du décret d'approbation du Schéma, ce dernier pouvait faire l'objet de révision tous les cinq (5) ans compte tenu des réalités et des exigences de développement.

Le SDAU de Koulikoro n'a fait l'objet d'aucune révision sans doute à cause des réalités du terrain qui ne l'exigeaient pas et un manque de responsabilisation de toutes les parties prenantes.

La présente étude est relative à la première révision du SDAU au moment où son décret d'application arrive à terme (2001). Donc il s'agit beaucoup plus de l'élaboration d'un nouveau SDAU qui doit s'inspirer du premier SDAU afin de tirer les leçons.

La démarche générale suivie dans le cadre du présent SDAU est la suivante:

**Phase 1:** Actualisation du fonds de plan topographique;

**Phase 2:** Elaboration des documents en séminaire – atelier, avec l'ensemble des services techniques, des chefs de quartier, des couches socio – professionnelles, des représentants de la mairie et des personnes ressources. Ces documents concernent:

- le bilan des réalisations faites par rapport aux prévisions;
- le constat du périmètre d'urbanisation, de l'analyse et de l'occupation du site, des équipements, de l'économie, de la démographie, de la voirie et des réseaux divers;
- la définition des besoins en matière d'habitat, d'équipements publics et d'infrastructures.

**Phase 3:** Elaboration des scénarios de développement matérialisés par des hypothèses discutées en séminaire – atelier.

**Phase 4:** Etablissement, en séminaire – atelier d'un plan programme avec des stratégies d'application.

### 1.2 - Procédure d'élaboration et d'approbation du Schéma

La procédure d'élaboration et d'approbation des Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme est définie par le Décret n°186/PG – RM de 26 juillet 1985.

Concernant le cas de Koulikoro, la procédure a consisté à discuter en séminaire – atelier l'ensemble des préoccupations des services techniques et des couches socio – professionnelles. Ces préoccupations ont été discutées et ont fait l'objet de propositions concrètes adoptées en plénière par le Séminaire – atelier dont la clôture a été présidée par le Haut Commissaire de la Région.

Elles ont ensuite été soumises à l'approbation du Conseil Communal de la Commune de Koulikoro.

L'approbation du Schéma passe par le circuit classique du Ministère chargé de l'Urbanisme et du Conseil des Ministres par Décret.

## **II – HISTORIQUE DE LA VILLE**

Comme la plupart des villes du Mali, l'origine de Koulikoro remonte très loin dans l'histoire. D'après la tradition orale, la ville est une vieille cité de l'Empire du Mali.

En effet, c'est autour de Koulikoro qu'a eu lieu la bataille décisive entre **Soundiata Kéita** et **Soumangourou Kanté** en 1235. Par son nom, Koulikoro veut dire en bambara "au pied de la montagne" ou "**la vieille montagne**". Effectivement, la cité est dominée par les dernières buttes des monts mandingues dont la plus fameuse "**Nianan – Kolou**" ne manque pas de curiosité.

Selon la tradition orale, la fondation organique de Koulikoro remonte à 1800. A cette époque, un chasseur de profession du nom de **Dioba Diarra** venu de Ségou en compagnie d'un de ses frères se serait d'abord installé sur la rive droite du Niger à **Kèlè**, puis aurait traversé le fleuve pour s'installer à **Kayo**, seul village des environs, situé à 6 km à l'ouest de l'emplacement actuel de Koulikoro.

Au cours de leur chasse, ils remarquèrent que le glacis de la montagne était fertile. De terrain de parcours, Koulikoro devient un hameau de culture au pied de la montagne d'où son nom **Koulikoro**.

L'agglomération s'est agrandie pour former une principauté bambara le "**Méguétan**" tributaire du roi de Ségou, Damonzon Diarra. Des familles **Singaré** et **Fofana** sous la pression d'**El Hadj Omar** vinrent du **Kaarta** vers 1850 pour s'installer à **Koulikoroba** en paisibles cultivateurs et pasteurs avant de devenir d'intrépides pêcheurs du Niger.

Le premier quartier habité avant l'arrivée des colonisateurs français en 1884 était Koulikoroba, à côté duquel un camp militaire fut installé au pied du rocher "**Nianan – Koulou**" la même année.

A l'arrivée du chemin de fer en 1904 – 1905, on a assisté à la naissance du quartier Koulikoro-gare et le transfert dans cette agglomération de la résidence administrative et des Messageries Africaines peu après.

En 1938, on assiste à l'achèvement de la construction de l'Ecole Normale Rurale de Katibougou appelée par la suite Institut Polytechnique Rural (IPR), Institut de Formation et de Recherche Appliquée (IPR – IFRA) en 1993.

A l'indépendance du Mali, en 1960, Koulikoro comportait deux grandes agglomérations, l'une située à l'Est et composée de Katibougou et Koulikoroba et l'autre à l'Ouest, composée de Koulikoro – gare, Kolébougou, Souban et Plateau I.

C'est à la suite de la grande inondation de 1967 qui a causé la destruction de la partie Sud de Koulikoro – gare que des lotissements ont été faits sur le plateau pour le recasement des sinistrés.

La ville de Koulikoro a subi des mutations sur le plan administratif. En effet, c'est en 1889 qu'a eu lieu le transfert de la subdivision de Banamba à Koulikoro. Il a été ensuite érigé en Chef lieu de cercle de Koulikoro le 17 avril 1957, commune de moyen exercice avec le Commandant de Cercle comme maire en 1960, Commune de plein exercice en 1960 et Capitale de la 2<sup>ème</sup> Région économique du mali en 1977.

Avec le nouveau découpage administratif survenu à l'avènement de la décentralisation, le village de Kayo a été rattaché à la Commune de Koulikoro.

### **III – EVALUATION DES REALISATIONS DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME (S.D.A.U)**

Tableau: N° 1  
ETAT D'EXECUTION DES PREVISIONS DU SDAU

N°	Designation des prévisions	Qûes	Etat d'exécution	Montant investi FcFa	Financement	Observations
<b>I</b>	<b>HABITAT</b>					
<b>1.1</b>	<b>PREVISIONS</b>					
1.1.1	Restructuration Kkoro-gare		Néant			
1.1.2	Réhabilitation de Kolébougou		Exécutée	1 126 000	Mairie	
1.1.3	Ouverture de parcelles assainies					
1.1.3.1	Nord lotissement Gouvernorat	20 ha	8 ha lots et distribués soit 70 parcelles		Mairie	Les travaux ont porté sur le bornage des parcelles
1.1.3.2	Entre Grand Moulin et le marigot de Souban	60 ha	Néant	534 230	Mairie	
1.1.3.3	Nord Plateau III et Souban	270 ha	54 ha lots soit 296 parcelles créées	1 034 200	Mairie	Les travaux ont porté sur le bornage des parcelles
1.1.3.4	Nord et Nord-Ouest de Kayo	214 ha	Néant			
1.1.3.5	Entre le marigot de Katibougou, les collines et la route de Bamako	100 ha	Néant			
1.1.4	Construction de logements					
1.1.4.1	Entre Souban et Kolebougou	40 ha	Néant			
1.1.4.2	Nord zone Gouvernorat	60 ha	3,5 ha aménagés soit 22 logements réalisés	165 000 000	SEMA	
1.1.4.3	Nord Kayo	20 ha				
<b>1.2</b>	<b>HORS PREVISIONS</b>					
<b>1.2.1</b>	<b>Ouverture de parcelles assainies</b>					
1.2.1.1	Lotissement de Katibougou - Extension (Mambibougou)	180ha	201 parcelles d'habitation créées	698 530	Mairie	Les travaux ont porté sur le bornage des parcelles
1.2.1.2	Lotissement de Koulikoroba	40 ha	417 parcelles d'habitation ont été créées	816 335	Mairie	Les travaux ont porté sur le bornage des parcelles
1.2.2	Construction de logements à Koulikoro-gare	2 ha	24 logements réalisés	180 000 000	SEMA	

**ETAT D'EXECUTION DES PREVISIONS DU SDAU**

No	Désignation	Quantité	Quartier	Equipement existant avant 1982	Equipement programmé et réalisé	Equipement programmé non réalisé	Equipement réalisé hors programme
<b>2</b>	<b>EQUIPEMENTS SCOLAIRES</b>						
<b>2.1</b>	<b>Enseignement pré-scolaire</b>						
2.1.1	Jardin denfants	1	Katibougou		1		
2.1.2	Jardin denfants	1	Koulikoroba			1	
2.1.3	Jardin denfants	1	Camp Koulikoroba		1		1
2.1.4	Jardin denfants	1	Plateau I		1		
2.1.5	Jardin denfants	1	Plateau II		1		
2.1.6	Jardin denfants	1	Souban		1		
2.1.7	Jardin denfants	1	Plateau III			1	
2.1.8	Jardin denfants	1	Koulikoro-gare	1			
2.1.9	Jardin denfants	1	Kolebougou			1	
<b>2.2</b>	<b>Enseignement fondamental</b>						
2.2.1	Groupe scolaire (1er cycle)	1	Kayo		1		
2.2.2	Groupe scolaire	1	Souban	1	1		
2.2.3	Groupe scolaire	1	Kolebougou				1
2.2.4	Groupe scolaire (1er cycle)	1	Katibougou	1		1	
2.2.5	Groupe scolaire	1	Koulikoroba	3	1		
<b>2.3</b>	<b>Medersa</b>						
2.3.1	Medersa	1	Plateau II				1
2.3.2	Medersa	1	Koulikoro-Centre				1
2.3.3	Medersa	1	Koulikoroba				1
<b>2.4</b>	<b>Ecole de base</b>						
2.4.1	Ecole de base	1	Plateau I				
2.4.2	Ecole de base	1	Plateau II				1
2.4.3	Ecole de base	1	Plateau III				1
<b>2.5</b>	<b>Enseignement secondaire</b>						
2.5.1	Lycée communal	1	Koulikoro-gare		1		
2.5.2	Lycée du séminaire	1	Kolebougou	1			
<b>2.5.3</b>	<b>Ecoles professionnelles</b>						
2.5.4	Institut de Formation Technique de Koulikoro (IFTK)	1	Koulikoro - gare				1
2.5.5	Institut des Sciences Appliquées (ISA)	1	Koulikoro - gare				1
<b>2.6</b>	<b>Ecoles Supérieures</b>						
2.6.1	IPR - IFRA	1	Katibougou	1			
<b>2.6.2</b>	<b>Ecoles militaires</b>						
2.6.3	Ecole Militaire Inter-Arme (EMIA)	1	Koulikoroba	1			
2.6.4	Ecole Militaire d'Administration (EMA)	1	Koulikoroba				1
2.6.5	Ecole d'Etat Major (EEM)	1	Koulikoroba				1
		<b>28</b>		<b>9</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>11</b>

ETAT D'EXECUTION DES PREVISIONS DU SDAU

No	Désignation	Quantité	Quartier	Equipement existant avant 1982	Equipement programmé et réalisé	Equipement programmé non réalisé	Equipement réalisé hors programme
<b>3</b>	<b>EQUIPEMENTS SPORTIFS</b>						
3.1	Ecole de foot-ball	2	Koulikoroba				2
<b>3.2</b>	<b>Terrain de foot-ball</b>						
3.2.1	Terrain de foot-ball	1	Katibougou	1	1		
3.2.2	Terrain de foot-ball	1	Koulikoroba	1			
3.2.3	Terrain de foot-ball	1	Camp militaire	1			
3.2.4	Terrain de foot-ball	1	Gare	1			
3.2.5	Terrain de foot-ball	1	Plateau I	1			
3.2.6	Terrain de foot-ball	1	Plateau II				1
3.2.7	Terrain de foot-ball	1	Kolebougou				1
3.2.8	Terrain de foot-ball	1	Séminaire	1			
3.2.9	Terrain de foot-ball	1	Souban				1
3.2.10	Terrain de foot-ball	1	Corniche	1			
<b>3.3</b>	<b>Terrain de basket-ball</b>						
3.3.1	Terrain de basket-ball	1	Katibougou	1			
3.3.2	Terrain de basket-ball	1	Koulikoroba		1		
3.3.3	Terrain de basket-ball	1	Camp militaire	1			
3.3.4	Terrain de basket-ball	1	Koulikoro - gare	1			
3.3.5	Terrain de basket-ball	1	Plateau II	1			
3.3.6	Terrain de basket-ball	1	Corniche	1			
<b>3.4</b>	<b>Terrain de volet-ball</b>						
3.4.1	Terrain de volet-ball	1	Katibougou				1
3.4.2	Terrain de volet-ball	1	Camp militaire	1			
3.4.3	Terrain de volet-ball	1	Gare	1			
3.4.4	Terrain de volet-ball	1	Plateau II	1			
3.4.5	Terrain de volet-ball	1	Corniche		1		
3.4.6	Terrain de volet-ball	1	Séminaire	1			
<b>3.5</b>	<b>Terrain de Hand-ball</b>						
3.5.1	Terrain de Hand-ball	1	Camp militaire	1			
3.5.2	Terrain de Hand-ball	1	Plateau II	1			
3.5.3	Terrain de Hand-ball	1	Corniche		1		
3.5.4	Terrain de Hand-ball	1	Séminaire	1			
<b>3.6</b>	<b>Terrain de tennis</b>						
3.6	Terrain multifonctionnel	1	Gare	1			1
<b>3.7</b>	<b>Terrain d'athlétisme</b>						
3.7	Terrain d'athlétisme	1	Plateau III				1
<b>3.8</b>	<b>Stade omnisport</b>						
3.8	Stade omnisport	1	Gare			1	
<b>3.9</b>							
3.9		32		20	4	1	8

ETAT D'EXECUTION DES PREVISIONS DU SDAU

No	Désignation	Quantité	Quartier	Equipement existant avant 1982	Equipement programmé et réalisé	Equipement programmé non réalisé	Equipement réalisé hors programme
<b>4</b>	<b>EQUIPEMENTS DE SANTE</b>						
4.1	Hôpital						
4.1.1	Hôpital régional	1	Plateau	0		1	
4.1.2	Centre de référence	1	Koulikoro-Centre	1	1		
4.2	Maternité						
4.2.1	Maternité	1	Koulikoro-Centre	1			
4.2.2	Maternité	1	Katibougou	1			
4.2.3	Maternité	1	Souban	0		1	
4.2.4	Maternité	1	Koulikoroba	0	1		
4.3	Dispensaire						
4.3.1	Dispensaire central	1	Koulikoro-Centre	1			
4.3.2	Dispensaire (amorce)	1	Kolebougu	1			
4.3.3	Dispensaire	1	Koulikoroba	1			
4.3.4	Dispensaire	1	Katibougou	1			
4.3.5	Dispensaire	1	Kayo	0		1	
4.3.6	Dispensaire	1	SEPOM	1			
4.4	<b>LAZARET</b>						
4.4.1	LAZARET	1	Koulikoro-Centre	1			
4.4.2	LAZARET	1	Route de Banamba	0		1	
4.5	Infirmierie						
4.5.1	Infirmierie	1	Camp militaire	1			
4.5.2	Infirmierie	1	Ecole du Plateau II	0			1
4.6	Structure médicale des grandes endemies	1	Centre administratif	0		1	
4.7	Structure médicale de l'hygiène et	1	Centre administratif	0		1	
4.8	Centre de santé						
4.8.1	Centre de santé	1	Souban	0		1	
4.8.2	Centre de santé (PMI)	1	Souban	0		1	
4.9	<b>Pharmacie</b>						
4.9.1	Pharmacie (dépot)	1	Koulikoroba		1		
4.9.2	Pharmacie	1	Koulikoroba	1			
4.9.3	Pharmacie	1	Koulikoro-gare	1			
4.9.4	Pharmacie privée	1	Koulikoroba	1			
4.9.5	Pharmacie Etatique	1	Kkoro-gare	1			
4.9.6	Pharmacie privée	1	Kayo	1			1
4.9.7	Pharmacie privée	1	Kkoro-gare				1
4.9.8	Pharmacie vétérinaire	1	Kkoro-gare				1
4.9.9	Pharmacie vétérinaire	1	Souban				1
		<b>20</b>		<b>14</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>5</b>

ETAT D'EXECUTION DES PREVISIONS DU SDAU

No	Désignation	Quantité	Quartier	Equipement existant avant 1982	Equipement programmé et réalisé	Equipement programmé non réalisé	Equipement réalisé hors programme
<b>5</b>	<b>EQUIPEMENTS SOCIAUX</b>						
<b>5.1</b>	<b>Centres sociaux</b>						
5.1.1	Centre social	1	Koulikoroba	1			
5.1.2	Centre social	1	Koulikoro-gare	1			
5.1.3	Centre social	1	Séminaire		1		
5.1.4	Centre social	1	Katibougou			1	
5.1.5	Centre social	1	Plateaux			1	
5.1.6	Centre social	1	Souban				
5.1.7	Centre social pour association (ONG)	1	Plateau				1
<b>5.2</b>	<b>Maison d'arrêt</b>						
5.2.1	Maison d'arrêt	1	Souban		1		
		<b>8</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

ETAT D'EXECUTION DES PREVISIONS DU SDAU

No	Désignation	Quantité	Quartier	Equipement existant avant 1982	Equipement programmé et réalisé	Equipement programmé et non réalisé	Equipement réalisé hors programme
6	<b>EQUIPEMENTS CULTURELS, DE LOISIRS ET LIEUX DE CULTES</b>						
6.1	<b>Equipements culturels</b>						
6.1.1	Musée (n'existe plus)	1	Kkoro-gare				
6.1.2	Archive (n'existe plus)	1	Kkoro-gare				
6.1.3	Salle de cinema	1	Kkoro-gare	1			
6.1.4	Salle de cinema	1	Kkoroba			1	
6.1.5	Maison des jeunes (n'existe plus)	1	Kkoro-centre				
6.1.6	Maison du Peuple	1	Kkoro-gare	1			
6.1.7	Maison des arts	1	Kkoro-centre			1	
6.1.8	Bibliothèque régionale	1	Kkoroba			1	
6.1.9	Bibliothèque communale	1	Kkoro-gare				1
6.1.10	Bibliothèque principale ONG enfant sans	1	Kkoro-gare				1
6.1.11	Foyer des jeunes	1	Chaque quartier			1	
6.1.12	Salle de théâtre	1	Bord du fleuve			1	
6.1.13	Centre d'accueil	1	Centre administratif				1
6.1.14	Villa des hôtels	1	Centre administratif				1
6.1.15	Maison du jumelage	1	Kkoro-gare				1
6.1.16	Terrain des Marthys	1	Plateau II				1
6.2	<b>Tourisme et hôtellerie</b>						
6.2.1	<b>Sites touristiques</b>						
6.2.1.1	Farablo	1	Souban	1			
6.2.1.2	Niana-coulou	1	Kkoroba	1			
6.2.1.3	Fara Missiri	1	Kkoroba	1			
6.2.1.4	Château accroupi	1	Katbougou	1			
6.2.1.5	Source naturelle d'eau (Ciant Nako)	1	Plateau III	1			
6.2.1.6	Samba-coulou	1	Kkoro-gare	1			
6.2.1.7	Pierres sacrificielles du Niana	1	Kkoroba	1			
6.2.2	<b>Equipements hôteliers</b>						
6.2.2.1	Le Saloun	1	Kolébougou	1			
6.2.2.2	Hotel	1	Kkoroba				1
6.2.2.3	Zone hôtellerie de plaisance	1	Souban				1
6.2.2.4	Rédynamisation des infrastructures	1	Souban				1
		26		10	0	5	9

ETAT D'EXECUTION DES PREVISIONS DU SDAU

No	Designation	Quantité	Quartier	Equipement existant avant 1982	Equipement programmé et réalisé	Equipement programmé non réalisé	Equipement réalisé hors programme
6	<b>EQUIPEMENTS CULTURELS, DE LOISIRS ET LIEUX DE CULTES (suite)</b>						
6.3	<b>Equipements culturels</b>						
6.3.1	Mosquées						
6.3.1.1	Mosquée	4	Kkoroba	4			
6.3.1.2	Mosquée	5	Kkoro-gare	5			
6.3.1.3	Mosquée	4	Kkoro-gare				4
6.3.1.4	Mosquée	1	Kolebougou	1			
6.3.1.5	Mosquée	1	Souban				
6.3.1.6	Mosquée	1	Katibougou	1			
6.3.1.7	Mosquée	1	Kayo	1			1
6.3.1.8	Fara Missiri	1	Kkoroba	1			
6.3.1.9	Mosquée pour la Zanvia(en cours)	1	Corniche				1
6.3.2	<b>Lieux de culte</b>						
6.3.2.1	Pierres sacrificielles du Niana koulou	1	Kkoroba	1			
6.3.3	<b>Eglises</b>						
6.3.3.1	Eglise catholique	1	Kkoro-gare				
6.3.3.2	Eglise catholique	1	Séminaire				1
6.3.3.3	Eglise Eyangelique	1	Corniche				1
6.3.4	<b>Cimetières</b>						
6.3.4.1	Cimetière	1	Kolebougou	1	1		
6.3.4.2	Cimetière	1	Souban	1			
6.3.4.3	Cimetière (catholique)	1	Séminaire	1			
6.3.4.4	Cimetière (catholique)	1	Kkoroba	1			
6.3.4.5	Tombe de Issa Doucouré	1	Kkoroba	1			
		28		20	1	0	8

ETAT D'EXECUTION DES PREVISIONS DU SDAU

No	Désignation	Quantité	Quartier	Equipement existant avant 1982	Equipement programmé et réalisé	Equipement programmé non réalisé	Equipement réalisé hors programme
7	<b>EQUIPEMENTS COMMERCIAUX ET DE TRANSPORT</b>						
7.1	Marchés	1	Kkoro-gare	1			
7.1.1	Marché	1	Kkoro-gare	1			
7.1.2	Marché	1	Kkoro-gare				
7.1.3	Marché non aménagé	1	Plateau I				1
7.1.4	Marché non aménagé	1	Plateau II				1
7.1.5	Marché non aménagé	1	Souban				1
7.1.6	Marché non aménagé	1	Kayo				1
7.1.7	Transfert du marché de Kkoro-gare	1	Kkoro-gare		1		
7.1.8	Transfert du marché de Kkoroba	1	Kkoroba		1		
7.2	<b>Aéroport et gares</b>						
7.2.1	Aéroport	1	Katibougou				1
7.2.2	Gare du chemin de fer	1	Kkoro-gare	1			
7.2.3	Quai fluvial	1	Kkoro-gare	1			
7.2.4	Gare routière	1	Kkoro-gare	1			
7.2.5	Gare routière	2	Kkoroba	1			
7.2.6	Gare routière sur la Corniche	1	Souban		1		
7.2.7	Gare routière gros poteurs	1	Kayo			1	
7.2.8	Gare routière centre communal	1	Kkoroba			1	
7.2.9	Gare routière route de Banamba	1	Route Banamba			1	
7.3	<b>Banques et Assurances</b>						
7.3.1	B.M.C.D	1	Kkoro-gare				1
7.3.2	Caisse d'Epargne	2	Kkoro-gare				2
7.3.3	Caisse d'Epargne	1	Kkoroba				1
7.3.4	Assurance CNAR	1	Kkoro-gare				1
7.3.5	Assurance Sabu Nyuma	1	Kkoro-gare				1
7.3.6	Mutuelle des artisans	1	Kkoro-gare				1
		25		6	3	3	12

ETAT D'EXECUTION DES PREVISIONS DU SDAU

No	Désignation	Quantité	Quartier	Equipement existant avant 1982	Equipement programmé et réalisé	Equipement programmé non réalisé	Equipement réalisé hors programme
<b>8</b>	<b>EQUIPEMENTS INDUSTRIELS</b>						
<b>8.1</b>	<b>Industries</b>						
8.1.1	HUJCOMA - extension	1	Kkoro-gare				1
8.1.2	INACOM (Ex-Chantier Naval)	1	Kkoro-gare				1
8.1.3	Grands Moulins du Mali	1	Kayo		1		
8.1.4	OMNITUN Mali SA	1	Kayo				1
<b>8.2</b>	<b>Equipements divers</b>						
8.2.1	Ancien abattoir	1	Kkoroba	1		1	
8.2.2	Nouvel abattoir	1	Route de shó		1		
8.2.3	Sapeurs pompiers	1	Kkoroba			1	
8.2.4	Station dessence (non fonctionnelle)	1	Kkoro-gare		1		
8.2.5	Station dessence Total	1	Kkoro-gare	1			
8.2.6	Station dessence SODIES	1	Kkoro-gare				1
8.2.7	Station dessence ABBAB	1	Kkoroba				1
8.2.8	Nouvelle Station (non fonctionnelle)	1	Kkoro-gare				1
8.2.9	Fabrique des savon	1	Kkoroba			1	
8.2.10	Parc de vaccination	1	Kkoroba				1
8.2.11	Radios libres	4	Kkoroba				4
<b>8.3</b>	<b>Espaces verts</b>						
8.3.1	Domaine de l'IPR	1	Katbougou	1	1		
8.3.2	Zone de la COMANA V et du CFM	1	Kkoro-gare	1		1	
8.3.3	Mangeraies	1	Kolebougou	1		1	
8.3.4	Jardins publiques	1	Chaque quartier			1	
8.3.5	Ceinture verte	1	Kkoroba			1	
8.3.6	Ceinture verte	1	entre route et rail			1	
8.3.7	Ceinture verte	1	Kolebougou				1
8.3.8	ceinture verte du Grand Moulin	1	Kayo		1		
8.3.9	Préservation des espaces verts	1	Tous quartiers			1	
		<b>26</b>		<b>5</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>12</b>

ETAT D'EXECUTION DES PREVISIONS DU SDAU

No	Désignation	Quantité	Quartier	Equipement existant avant 1982	Equipement programmé et réalisé	Equipement programmé non réalisé	Equipement réalisé hors programme
9	<b>GRANDES ZONES D'ACTIVITES</b>						
9.1	Zone industrielle	1	Kkoro-gare	1			
9.2	Zone industrielle	1	Shó			1	
9.3	Zone industrielle	1	Kkoro-gare	1			
9.4	Zone administrative	1	Kkoba		1		
9.5	Zone de bureaux secondaires	1	Plateau I			1	
9.6	Zone industrielle du Grand Moulin	1	Kayo		1		
9.7	Zone d'hydrocarbures	1	Kayo			1	
9.8	Zone d'entrepôts et Douanes	1	Kayo			1	
9.9	Zone maraîchère	1	Katibougou	1			
9.10	Zone maraîchère	1	le long du fleuve	1			1
9.11	Zone maraîchère	1	Centre de santé ref.				1
		11		4	2	4	1

ETAT D'EXECUTION DES PREVISIONS DU SDAU

No	Désignation	Quantité	Quartier	Equipement existant avant 1982	Equipement programmé et réalisé	Equipement programmé non réalisé	Equipement réalisé hors programme
<b>EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS</b>							
10.1	Haut Commissariat	1	Kkoroba		1		
10.2	Direction Régionale des Transports	1	Kkoro-gare			1	
10.3	D.R Jeunesse, Sport et Culture	1	Kkoro-gare		1		
10.4	DR Emploi, Travail et Sécurité Sociale	1	Kkoroba		1		
10.5	DR Urbanisme	1	Kkoroba		1		
10.6	DR Santé Publique	1	Kkoro-gare		1		
10.7	DR Action Sociale	1	Kkoro-gare		1		
10.8	DR AMR	1	Kkoro-gare		1		
10.9	DR CN	1	Kkoroba		1		
10.10	DR ACPN	1	Kkoroba		1		
10.11	DR AER	1	Kkoroba		1	1	
10.12	DR CC	1	Kkoroba		1		
10.13	DRHE	1	Kkoroba		1		
10.14	DRB	1	Kkoroba		1		
10.15	DR Trésor	1	Kkoroba		1		
10.16	DR Impôts	1	Kkoroba		1		
10.17	DR Contrôle Financier	1	Kkoroba		1		
10.18	DR Education	1	Kkoroba		1		
10.19	DR Plan et Statistique	1	Kkoroba		1		
10.20	DRCTIP	1	Kkoroba		1		
10.21	Sotelma	1	Kkoroba		1		
10.22	Opération puits	1	Kkoroba		1		
10.23	Camp militaire	1	Kkoroba	1			
10.24	Camp de Garde Nationale	1	Kkoroba	1			
10.25	Camp de Gendarmerie	1	Kkoroba		1		
10.26	Camp Groupement mobile	1	Kkoroba		1		
10.27	Escadron Gendarmerie	1	Kkoroba		1		
10.28	DR Douanes	1	Kkoroba		1		
10.29	DR ONHOF	1	Kkoro-gare		1		
10.30	DR INPS	1	Kkoro-gare		1		
10.31	CMDT	1	Kkoroba		1	1	
10.32	DR Services de police	1	Kkoroba		1		
10.33	Brigade Gendarmerie	1	Kkoroba	1			
10.34	Inspection de l'enseignement	1	Kkoro-gare		1		
10.35	DR PFEF	1	Kkoro-gare		1		
10.36	OPAM	1	Kkoro-gare	1			
10.37	DR ONP	1	Kkoro-gare	1			
10.38	Jeunesse, Sport, Arts, Culture-Cercle	1	Kkoro-gare	1			
		<b>38</b>		<b>6</b>	<b>27</b>	<b>5</b>	<b>0</b>

**EVALUATION DES APPLICATIONS DU SDAU DE KOULIKORO EN MATIERE D'EQUIPEMENTS ET  
GRANDES ZONES D'ACTIVITES**

No	DESIGNATION	NOMBRE	POURCENTAGE
2	EQUIPEMENTS ET ZONES D'ACTIVITES PROGRAMMES ET REALISES	56	33,94%
3	EQUIPEMENTS ET ZONES D'ACTIVITES PROGRAMMES ET NON REALISES	42	25,45%
4	EQUIPEMENTS ET ZONES D'ACTIVITES REALISES HORS PROGRAMMES	67	40,61%
	<b>TOTAL</b>	<b>165</b>	<b>100,00%</b>

## **XII - ASSAINISSEMENT**

ETAT D'EXECUTION DES PREVISIONS DU SDAU

N°	Designation des prévisions	Quantité	Etat d'exécution	Montant inversé FCFA	Financement	Observation
11	<b>VOIRIE</b>					
11.1	<b>Voie à aménager</b>					
11.1.1	RR - 14 (tronçon urbain)	11 000 ml	100%		Etat	Chaussée en enrobé
11.1.2	Voie de ceinture du quartier Souban		Néant			
11.1.3	Voie transversale Nord-Sud de Souban		Néant			
11.1.4	Route passant devant l'école du Plateau II		Néant			
11.1.5	Route séparant le Plateau II et le Cercle		Néant			
11.1.6	Route passant devant la Mairie, l'Énergie et la SOMIEX	715 ml	Travaux en cours	324 500 000	Etat	Bitumage de la voie
11.1.7	Voie de berge Sud de Koulikoro-Gare		Néant			
11.1.8	Route de ceinture du Plateau III		Néant			
11.1.9	Route transversale Nord-Sud du Plateau III		Néant			
11.1.10	Rue El Hadj Moussa Diarra		Néant			
11.1.11	Tronçon Route Banamba		100%		Etat	latérite améliorée
11.1.12	Voies traversant zone Gouvernorat		Néant			
11.1.13	Route à l'Est su stade omnisport prévu		Néant			
11.1.14	Route Katibougou-zone industrielle de Shé		Néant			
11.2	<b>Voies à créer</b>					
11.2.1	Voie an Nord de Plateu II		Néant			
11.2.2	Voie du Sud de Plateau II		Néant			
11.2.3	Voie reliant la route de la Mairie à la RR 14		Néant			
11.2.4	Tronçon de la voie de ceinture reliant Souban à la route de Banamba		Néant			
11.2.5	Route reliant RR. 14 à la route passant devant l'école du Plateau II		Néant			
11.2.6	Route reliant la Rue El Hadj Oumar Diarra à la zone du Gouvernorat		Néant			
11.2.7	Route passant entre la rivière et le quartier de Koulikoroba		Néant			
11.2.8	Voie prolongeant la Rue au Nord de Koulikoroba dans la zone du Gouvernorat		Néant			
11.2.9	Route reliant la route de Katibougou à la voie traversant la zone du Gouvernorat		100%		Etat	Chargée en latérite
11.2.10	Voie de ceinture de la ville		Néant			
11.2.11	Voie de berge entre la zone du Gouvernorat et le Fleuve		100%		Etat	Chaussée en latérite
11.3	<b>Route du nouveau marché de Koulikoroba (hors prévisions).</b>	1300 ml	Travaux en cours	268 010 365	Etat	Bitumage de la voie
11.4	<b>Numérotation et baptême des Rues</b>		Néant			

ETAT D'EXECUTION DES PREVISIONS DU SDAU

N°	Designation des prévisions	Quantité	Etat d'exécution	Montant des investissements FCFA	Financement	Observation
12	<b>ASSAINISSEMENT</b>					
12.1	Curage des caniveaux	1366 ml	100%	20 000 000	Etat	
12.2	Aménagement des caniveaux		Néant			
12.3	Création de 3 lieux de décharge		Néant			
12.4	Création d'un service Voirie Municipale		Néant			
12.5	Camion pour ramassage d'ordures		Néant			
12.6	Bennes pour collecte d'ordures		Néant			
12.7	Construction des trémis fixe pour collecte ordures		Néant			
12.8	Achat de spiros pour vidange		Néant			
12.9	Achat de corbillard pour les huminations	1	100%		Commune	Véhicule d'occasion
12.10	Achat citerne deau pour Voirie		Néant			
12.11	Achat bulldozer et autres équipements		Néant			
12.12	Création d'une Compagnie de sapeurs pompiers		Néant			
12.13	Multiplication bouches d'incendie		Néant		EDM	
12.14	Etude d'un Schéma Directeur d'Assainissement		Néant			
12.15	Aménagement des rivières et marigots		Néant			
12.16	Création de 6 collecteurs artificiels		Néant			
12.17	Création de 4 caniveaux principaux		Néant			

### 3.1 – Introduction

Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Koulikoro a été adopté en 1986 par le décret N°227/PG – RM du 24 juillet 1986 pris en Conseil des Ministres pour une période de 1982 à 2001.

De façon générale les effets escomptés sur le plan des réalisations sont loin des prévisions. Mais sur le plan de la stratégie foncière et de la gestion des terres on constate une certaine maîtrise.

Il n'est pas possible de donner un pourcentage de réalisation sur le plan financier dans la mesure où les prévisions de réalisation n'ont pas fait l'objet d'évaluation financière.

### 3.2 - Domaine de l'Habitat

#### 3.2.1 - Parcelles assainies

Sur une prévision de **664 ha** seuls **125 ha** soit **19%** ont fait l'objet de bornage et de distribution soit **1052 parcelles** sur une prévision de **6443 parcelles** soit **16,3%**. Il n'y a pas eu de production de parcelles assainies comme prescrit dans le Schéma. La réhabilitation de Kolébougou a été également exécutée .

Ces réalisations évaluées à **4 309 295 Fcfa** ont été faites par la Commune de Koulikoro.

En plus des raisons citées ^plus haut, la mairie de la Commune avance entre autres arguments, la lenteur administrative dans l'élaboration des fonds de plan topographiques, de l'élaboration des dossiers par les services techniques et les différentes interdictions de lotissement décidées par le Ministère chargé de l'Administration Territoriale.

#### 3.2.2 - Construction de logements

Le Schéma avait retenu **120 ha** pour la construction de **1137 logements sociaux**. Conformément aux sites retenus, seuls **3,5 ha** ont été aménagés et **22 logements** produits (zone Gouvernorat). Un site de **2 ha** non prévu à cet effet, a fait également l'objet d'aménagement et de production de **24 logements**.

Ces réalisations ont été faites par la SEMA (Société d'Equipement du Mali) pour un montant de **345 000 000 Fcfa**.

Le taux de réalisation des logements est de **4%**. Ce faible taux s'explique par le manque de clientèle cible. Les logements exécutés ont été rachetés par le haut Commissariat de la région (**22 logements**) et un opérateur économique (**24 logements**).

Les 22 logements sont occupés par les chefs des services techniques et les 24 autres ne sont toujours pas totalement achevés.

D'autres raisons avancées par la SEMA sont le manque d'études de faisabilité préalable. La décision prise à l'époque par l'Etat et relative à la décentralisation des missions de la SEMA a prévalu.

### 3.3. – Equipements scolaires et universitaires

#### 3.3.1 – Enseignement pré-scolaire

En 1982, la ville ne possédait qu'un seul jardin d'enfants. Aujourd'hui, on y compte six (6) jardins d'enfants dont deux privés.

L'objectif d'un jardin d'enfants par quartier n'est pas encore atteint.

Les quartiers de Koulikoroba, Plateau II, Kolébougou et Kayo en sont dépourvus.

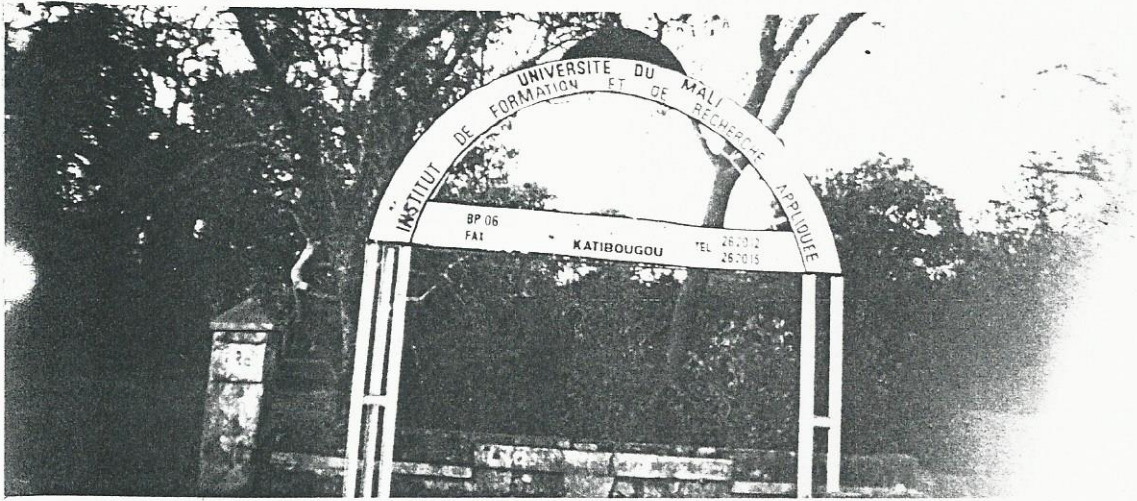
# EQUIPEMENTS SCOLAIRES

1 - Institut Polytechnique Rural de Katibougou

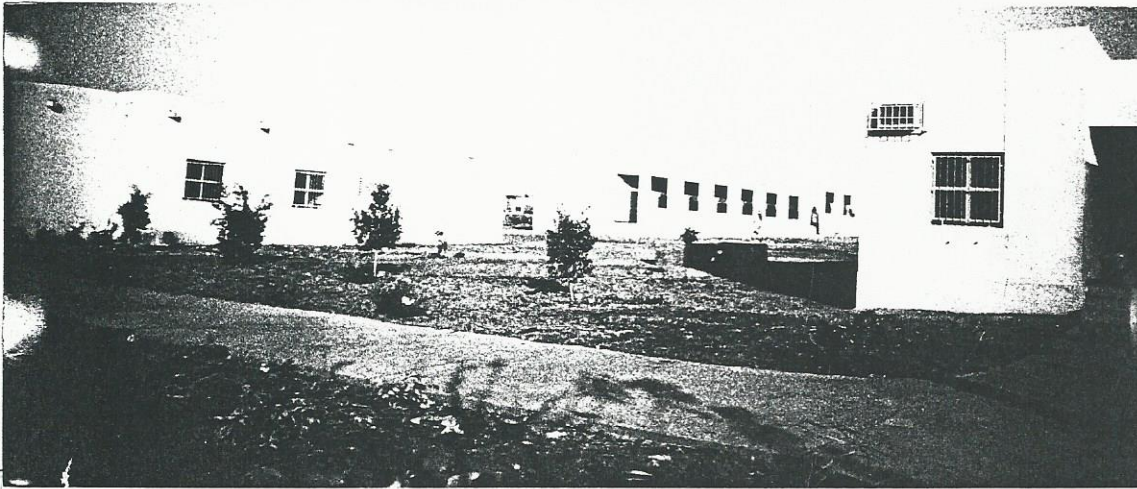
2 - Lycée régional

3 - Groupe scolaire du centre

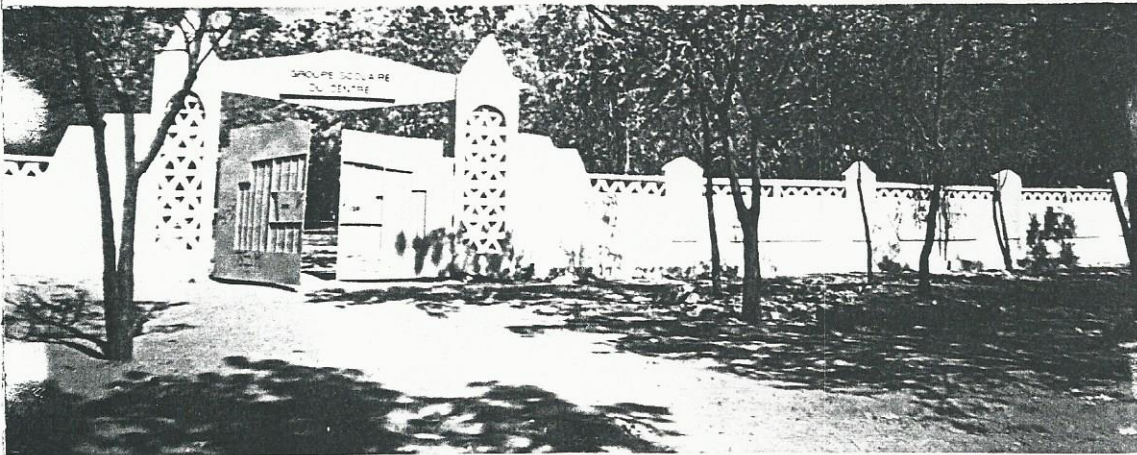
4 - Jardin d'enfants (Plateau)



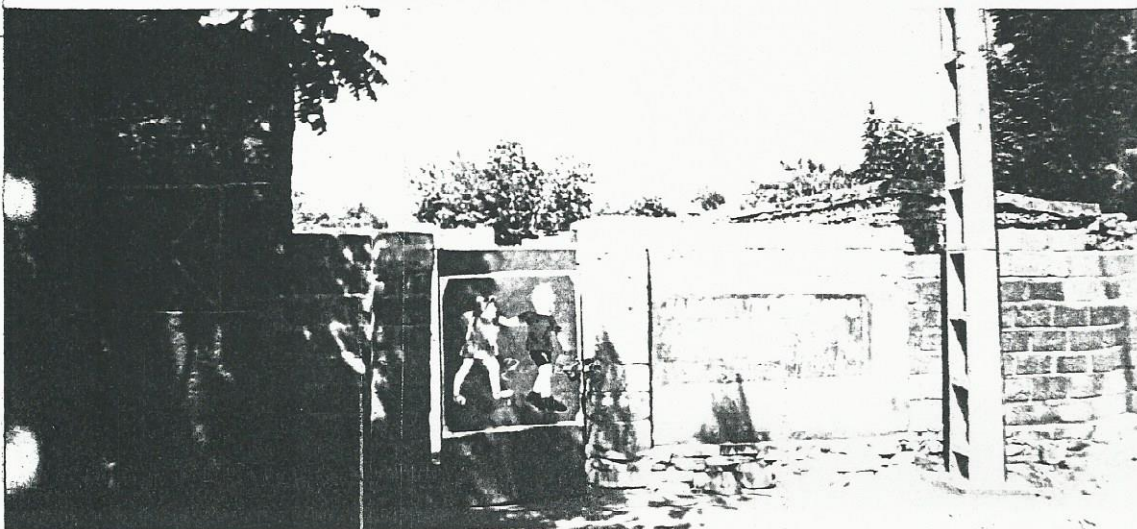
1



2



3



4

### 3.3.2 – Enseignement fondamental

En 1982 la situation était la suivante pour les deux (2) cycles de l'enseignement fondamental;

- nombre d'élèves: 3916;
- nombre de garçons: 2287 soit 58,40%;
- nombre de filles: 1629 soit 41,6%;
- nombre de classes: 73.

Ratio: nombre d'élèves / nombre de classes : 53,64

En 2001, la situation est la suivante:

- nombre d'élèves: 10440;
- nombre de garçons: 5540 soit 53%;
- nombre de filles: 4900 soit 47%;
- nombre de classes: 195.

Ratio: nombre d'élèves / nombre de classes : 53,54

Le ratio (53,54) étant supérieur à 45 élèves par classe, les objectifs ne sont pas atteints et des efforts devront être fournis pour la construction de nouvelles salles de classe.

### 3..3.3 – Enseignement secondaire

Le lycée a été créé en 1998 – 1999. Il se compose de 15 classes pour 750 élèves soit un ratio de 50 élèves par classe. Des classes devront être prévues pour faire baisser ce ratio.

La ville possède d'autres établissements.

- Lycée Séminaire Pie XII à Kolébougou;
- Institut de Formation Technique de Koulikoro (I.F.T.K) au Plateau II;
- Institut des Sciences Appliquées (I.S.A) au Plateau II également.

### 3.3.4 – Enseignement Supérieur

L'I.P.R a connu la création d'un Centre de Formation Continue (C.F.C) s'occupant de la formation au niveau du monde rural.

L'E.M.I.A a été complétée par deux autres écoles supérieures à vocation sous-régionale (18pays): E.M.A (Ecole Militaire d'Administration) et E.E.M (Ecole d'Etat Major)

## 3.4 - Equipements médicaux

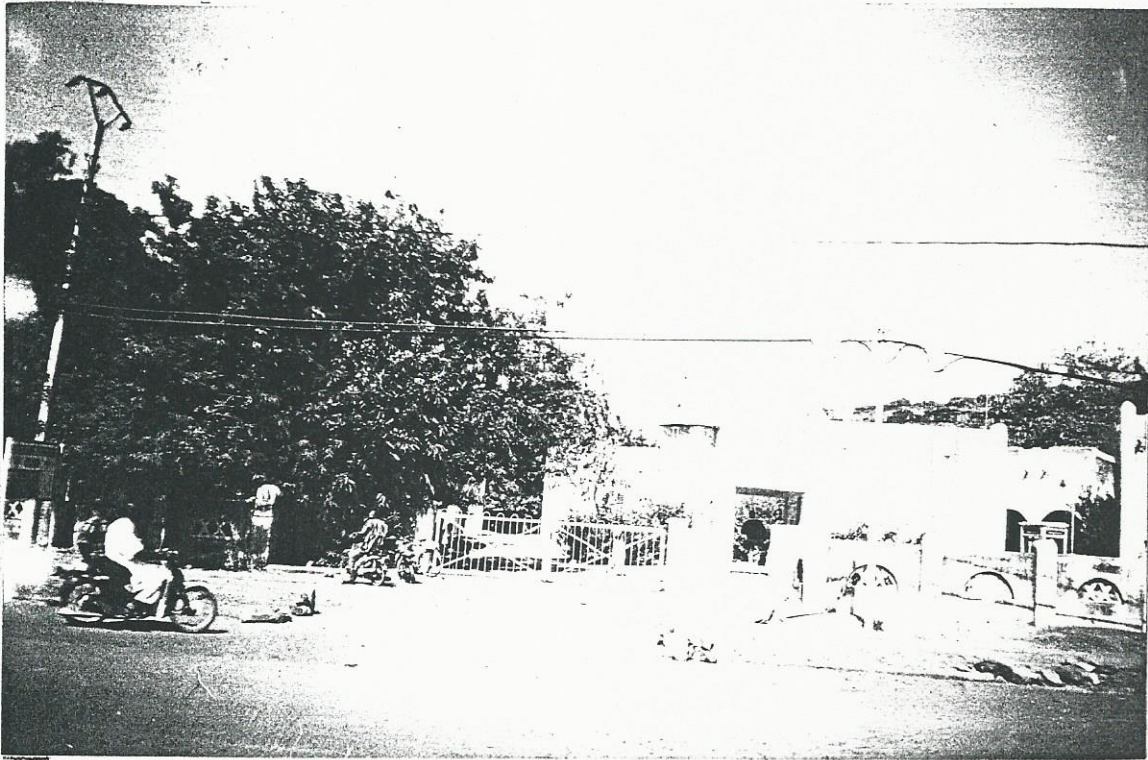
La couverture sanitaire de la Commune de Koulikoro est assurée par:

- un (1) centre de santé de référence;
- deux (2) centres de santé communautaires;
- quatre (4) dispensaires.

Vu les perspectives d'évolution de la population et de l'occupation spatiale, ces structures devront être complétées par d'autres pour une meilleure répartition spatiale et une qualité de service plus élevée.

La ville possède quatre (4) pharmacies privées et trois (3) autres pharmacies dans les centres de santé.

**EQUIPEMENTS DE SANTE**  
1 – Centre de Santé de Référence  
2 – Centre de Santé Communautaire



①



②

# EQUIPEMENTS CULTUELS

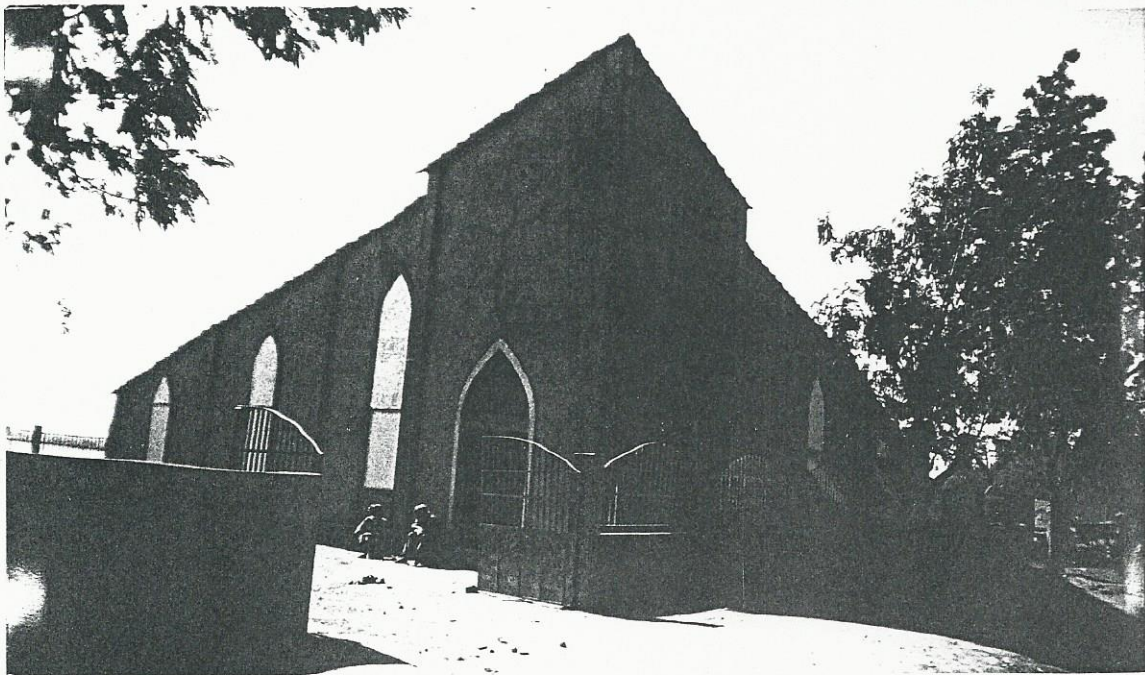
1 - Mosquée de Koulikoro - gare

2 - Eglise Protestante

3 - Cimetière



1



2



3

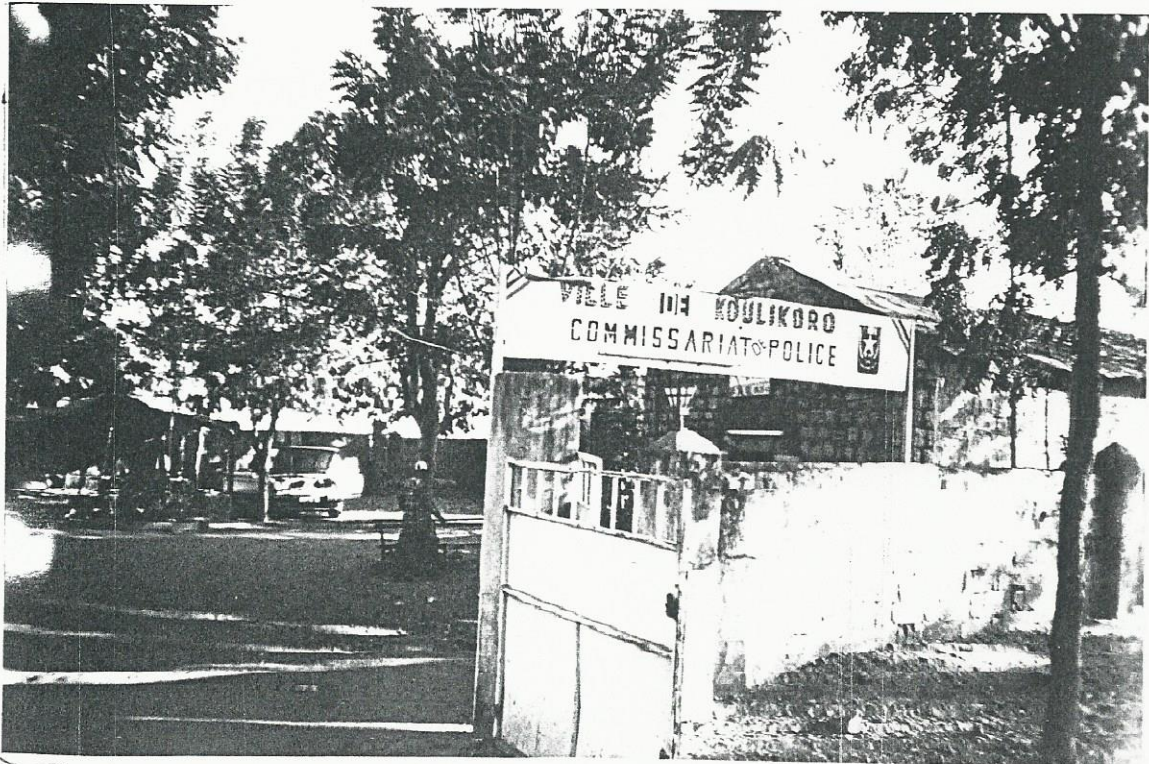
EQUIPEMENTS DE SECURITE

1 - Garde Nationale

2 - Commissariat de Police



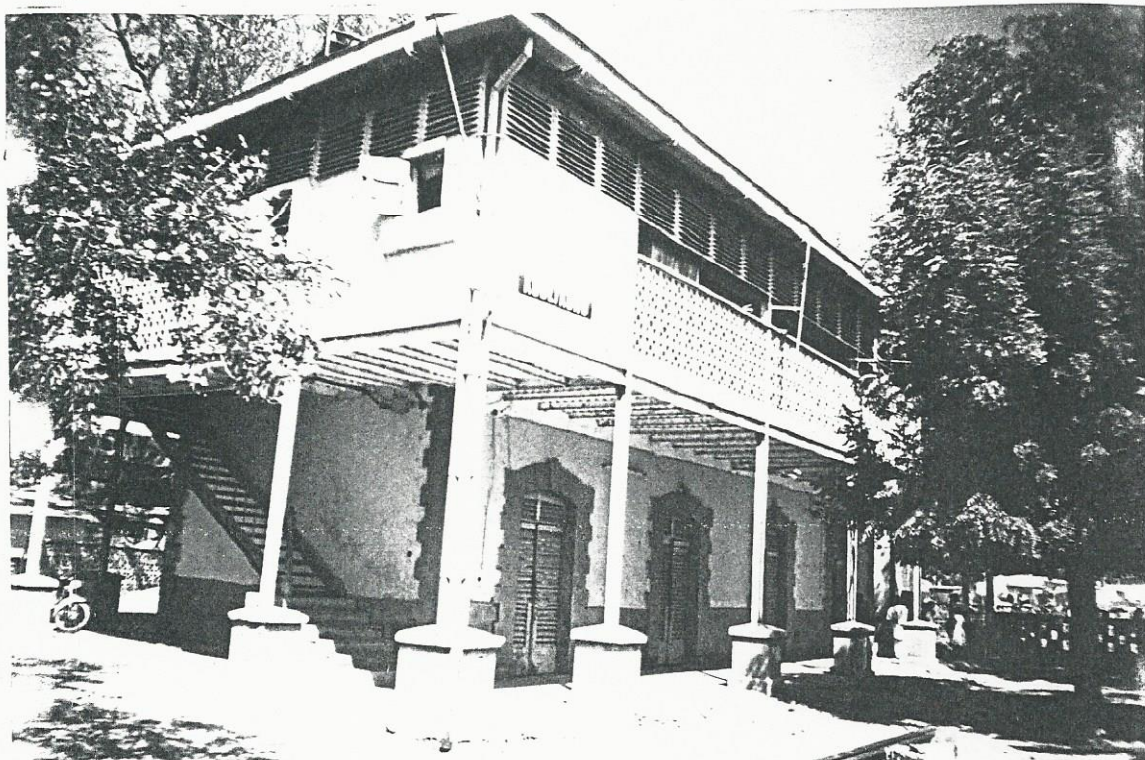
1



2

## GARES

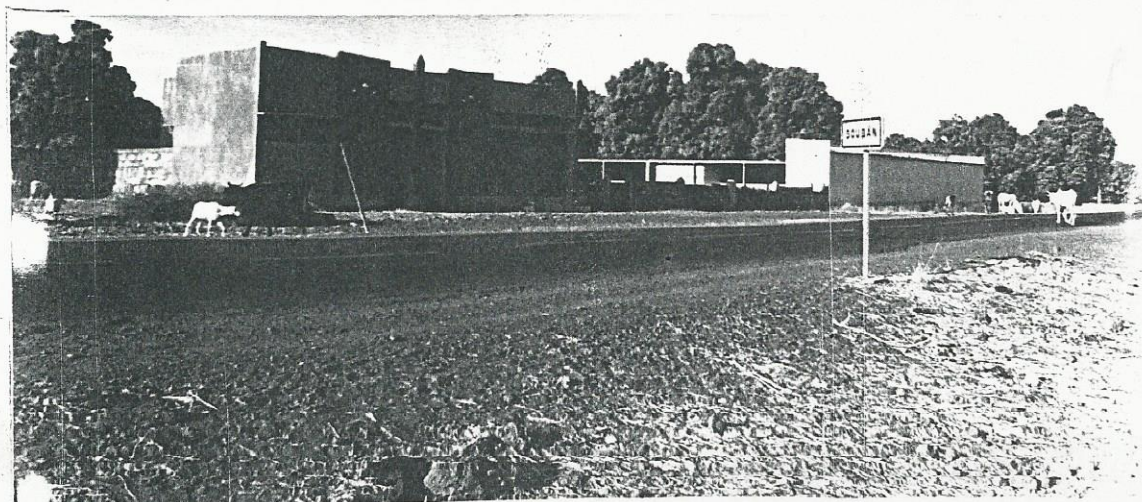
- 1 - Gare ferroviaire
- 2 - Gare routière du centre
- 3 - Nouvelle gare routière



①



②



③

**EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS**

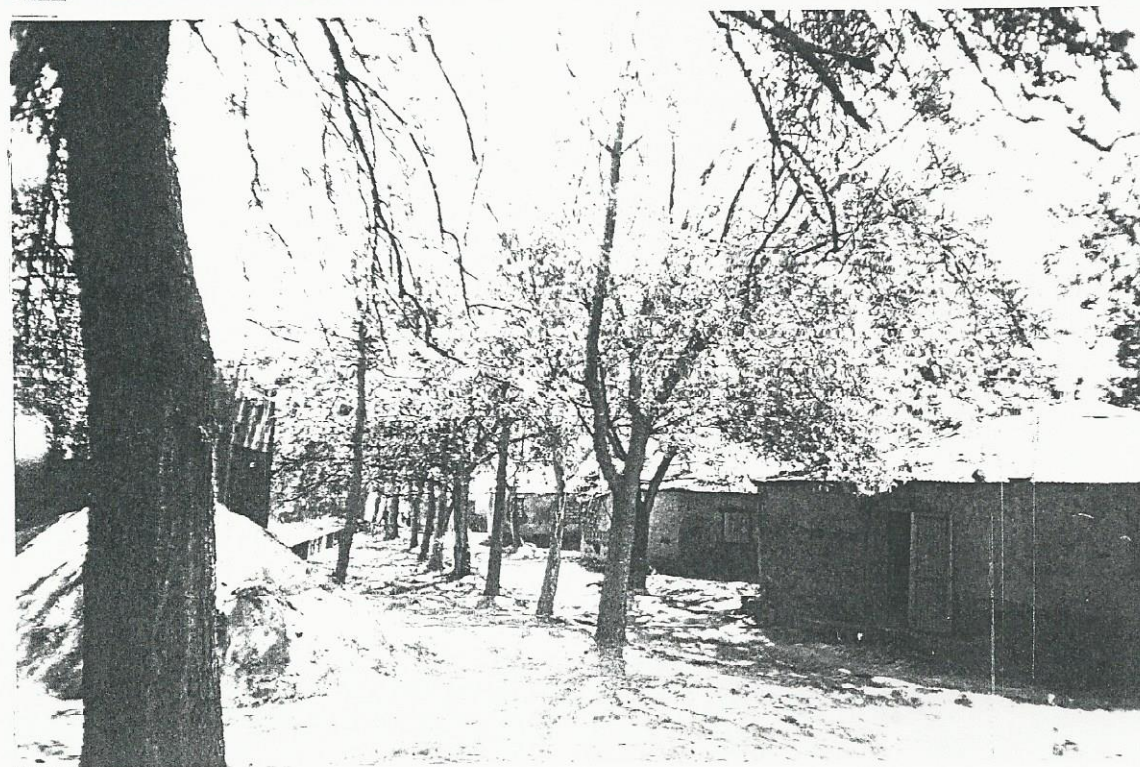
- 1 - Stade municipal
- 2 - Terrain de basket - ball
- 3 - Maison des jeunes



①



②



③

### 3.5 – Domaine des zones d'activités

L'analyse du bilan des équipements nous permet de faire les constats qui suivent :

#### 3.5.1 - Equipements et zones d'activités programmés et réalisés

Dans l'ensemble, la part des équipements administratifs faisant de Koulikoro une capitale régionale est très importante avec la réalisation de la cité administrative.

Comme il a été constaté, la plupart des services régionaux sont déjà présents à Koulikoro. Les réalisations sont basées à Koulikoroba et ce phénomène a corrigé le déséquilibre de répartition spatiale des équipements qui existait entre Koulikoroba et Koulikoro-gare.

#### 3.5.2 – Equipements et zones d'activités programmés et non réalisés

Ces équipements sont pour la plupart de grands équipements dont la projection se basait sur des perspectives meilleures.

La proximité de Bamako n'a pas aussi favorisé leur réalisation. Nous pouvons citer l'Aéroport, l'Hôpital Régional, la zone industrielle, le stade omnisports, les équipements touristiques et de loisir, les sapeurs pompiers, ....

#### 3.5.3 – Equipements et zones d'activités réalisés hors programme

Nous avons pratiquement **40,61%** de réalisation dans cette catégorie. Ils tirent leur origine pour la plupart de l'émergence du secteur privé dans plusieurs domaines (Education, Santé, Industries, ..... ) et aussi de l'effectivité de la ville comme capitale régionale qui a créé des demandes

#### 3.5.4 – Perspectives

La programmation doit s'appuyer sur les hypothèses suivantes :

- reconduction de certaines propositions de 1982 et cela à la lumière des conditions socio-économiques actuelles ;
- prévoir des équipements dans les zones de Souban, Kayo et aux Plateaux afin d'assurer une meilleure répartition spatiale ;
- palier aux carences constatées au niveau du bilan (Second cycle, Ecole fondamentale) ;
- propositions tendant à dynamiser certains secteurs notamment le secteur touristique par des équipements hôteliers, musées, ...

### 3.6 – Domaine de la voirie

L'ensemble des problèmes observés sur le réseau de voirie , il y a vingt ans, demeure d'actualité de nos jours. En effet , à l'exception du bitumage de la **RR14** , le réseau de voirie de Koulikoro n'a pas évolué de façon significative sur la période de projection du **SDAU**.

Seule la **RR. 14** a fait l'objet d'une réhabilitation. Présentement 2 km de voie urbaine sont en cours de bitumage dans le cadre du Projet de Développement Urbain et Décentralisation (**P.D.U.D**).

#### 3.6.1 - Forme et structure du réseau

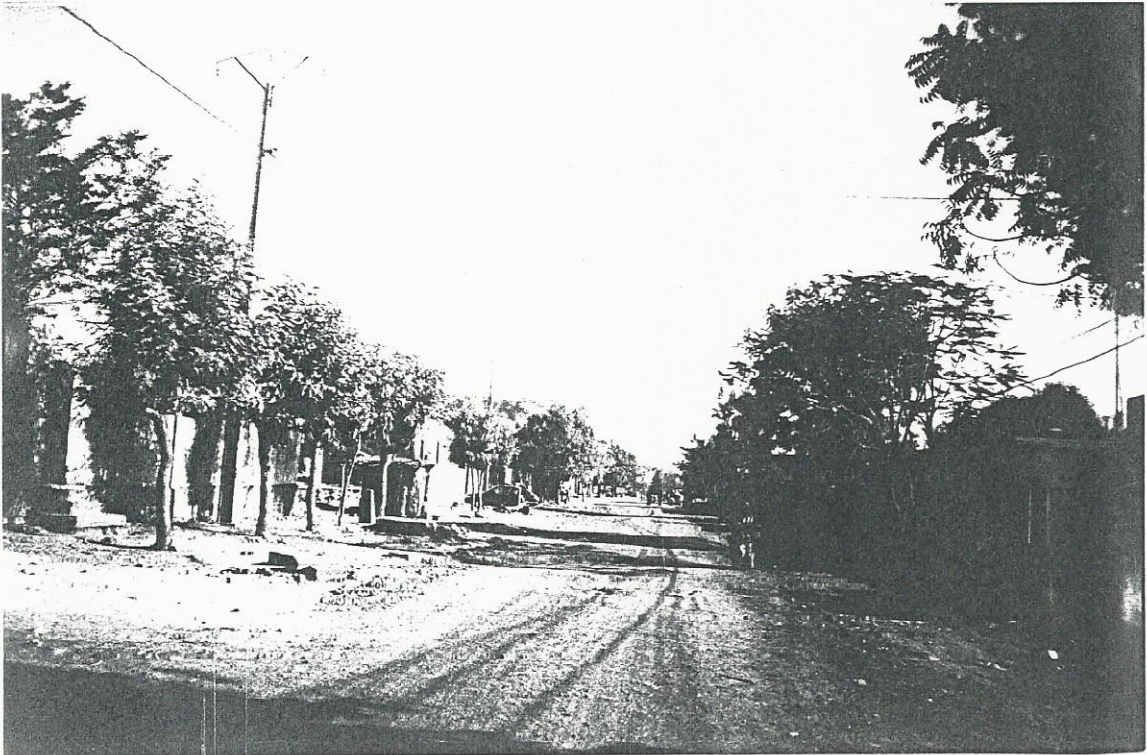
La structure du réseau repose toujours comme en 1982 sur la **RR14** qui constitue la pénétrante principale de la ville et assure la ligne structurante de la cité . Ainsi on note la forme linéaire et ramifiée du réseau dictée par l'étirement de la ville le long du fleuve .

**VOIRIE PRIMAIRE**

- 1 – Route régionale (RR. 14) bitumée
- 2 – Route en latérite sur le plateau



1



2

**VOIRIE SECONDAIRE**

- 1 – Route de Koulikoroba
- 2 – Route du lycée



①



②

**VOIRIE TERTIAIRE**

- 1 – Voie des plateaux
- 2 – Ruelle à Koulikoro - gare



①

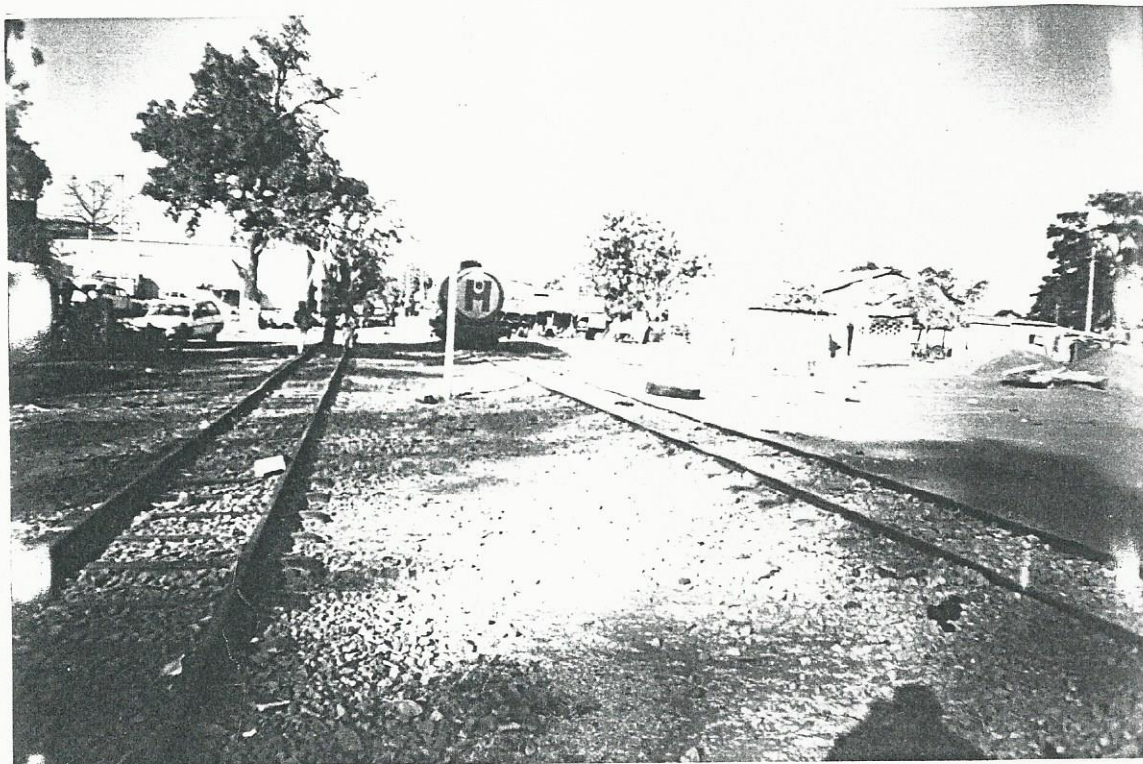


②

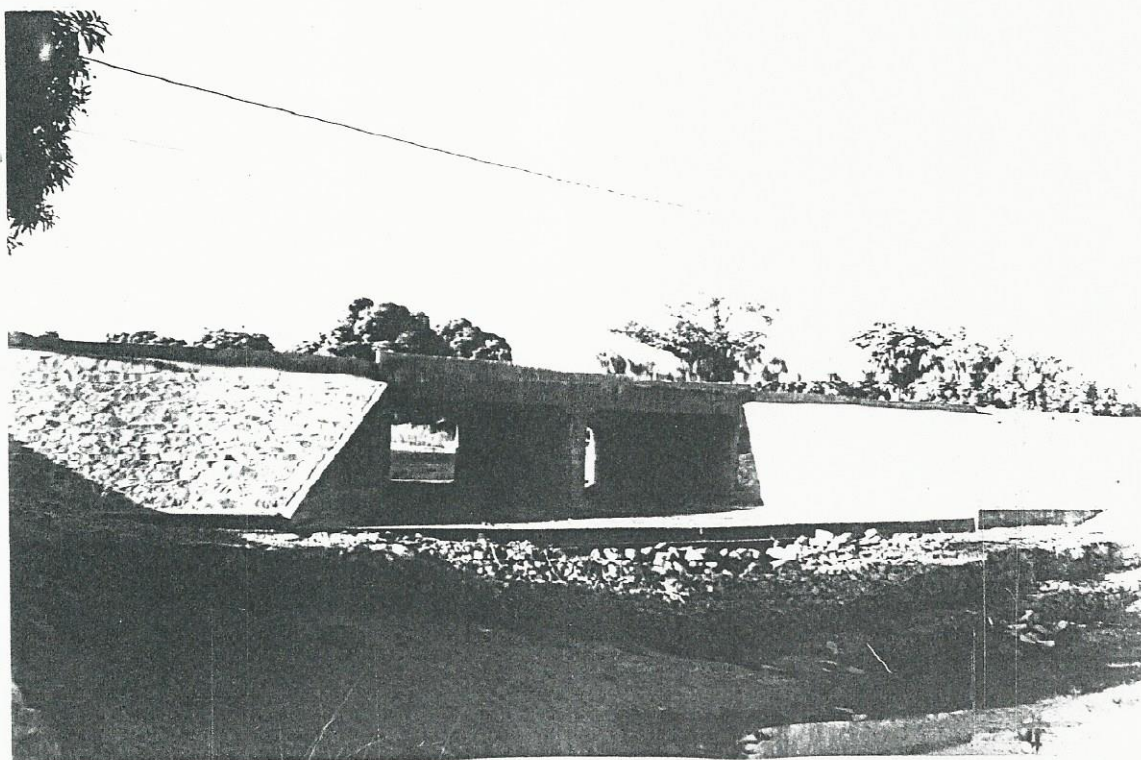
**AUTRES VOIRIE ET OUVRAGE D'ART**

1 - Voie ferrée

2 - Ouvrage d'art sur la RR. 14



①



②

### 3.6.2-Typologie du réseau

La ville est desservie par des voies principales et des voies secondaires :

#### 3.6.2.1 - Voies principales

On en distingue 3 qui parcourent la ville dans le sens de la longueur, ce sont:

- la **RR14**: elle draine le gros du trafic , son emprise est de 20m et la longueur du tronçon urbain est estimée à 11 km . Cette voie est actuellement saturée et encombrée de part et d'autre par les étales et kiosques des commerçants Elle est pour l'instant la seule voie bitumée de la ville et ne peut plus répondre à l'intensité du trafic actuel dans le centre de la ville. Elle relie Koulikoroba (le noyau ancien ) a Koulikoro-gare et la zone du Gouvernorat (Cité administrative).
- la **voie des plateaux**: elle part de la Mairie à l'ouest de la RR14 et traverse le Plateau II pour rejoindre la RR14 au niveau de la maison du peuple . Son emprise est de 20m et sa longueur est **1,38 km** .
- la **voie de berge**: elle part de l'**INACOM** , suit la berge pour rejoindre la RR14 au niveau du service de l'élevage . Sa longueur est de **1,43 km** avec une emprise de **20m** .

#### 3.6.2.2 - Voies Secondaires

Elles se rencontrent dans tous les quartiers et constituent l'interface entre les quartiers et le réseau principal . Elles parcourent les quartiers dans le sens Est- Ouest, sens de l'écoulement des eaux de pluies du piémont vers le fleuve dans la vallée. La grande majorité de ces voies sont dans un état très dégradé , parfois même impraticables par les véhicules dans les quartiers des plateaux. Leur emprise varie de **12 à 15 m**

### 3.7 – Domaine des réseaux divers

#### 3.7.1- Alimentation en eau

L'alimentation en eau potable de la ville de Koulikoro s'est sensiblement améliorée pendant les dernières années .Selon les responsables de la Société **EDM** , le réseau de distribution de l'eau couvre **80%** des quartiers de la ville . Pour apprécier ce ratio , on notera qu' en 1982 , seuls quatre quartiers de la ville avaient accès au réseau avec **311 branchements** individuels contre **1275 aujourd'hui** .Par ailleurs la ville dispose aussi de **43 bornes fontaines** et **2 bouches d'incendie** . La société avec l'appui des autorités communales et de la KFW est en train de mener une politique promotionnelle pour inciter les branchements individuels , le coût d'un branchement ayant été ramené à **68.000CFA** .

##### 3.7.1.1 - Production

La société EDM produit l'eau à partir de sa station de pompage située à Kolébougou. Avec une capacité de **100m<sup>3</sup>/h** , cette station est en cours de réhabilitation pour répondre à la demande croissante . Par ailleurs une nouvelle station de pompage des eaux souterraines d'une capacité de **90m<sup>3</sup>/h** a été construite pour renforcer le réseau . Les moyens de stockage se renforcent aussi avec la mise en service d'un nouveau château d'eau d'une capacité de **400m<sup>3</sup>** . Quand au réseau de distribution , sa réhabilitation et son extension sont en cours avec le concours de la **GTZ** , sur financement **KFW** .

La société rencontre quelques difficultés dans l'exercice de sa mission. Ces difficultés sont dues à l'état rocheux du sol sur les plateaux qui rend difficile le creusement des tranchées pour la pose des conduites d'eau. Cela se traduit par des profondeurs inférieures à celles requises pour l'enterrement des conduites, toute

chose qui fragilise le réseau . D'autre part les coupures intempestives d'électricité entravent souvent l'alimentation en eau potable de la ville .

### 3.7.1.2 - Autres sources d'approvisionnement

Malgré les progrès enregistrés dans l'approvisionnement en eau , une partie non moins importante de la population de la ville continue à s'approvisionner en eau dans le fleuve ,dans les puits ou dans des forages . Il s'agit des quartiers riverains du fleuve comme Souban , Kayo et Katibougou mais aussi Koulikoroba. Ces quartiers sont peu couverts par le réseau à cause de leur structure villageoise non tramée .

En conclusion on pourra noter que la ville de Koulikoro , par rapport à d'autres villes secondaires de notre pays , bénéficie d'un approvisionnement en eau satisfaisant de part sa couverture à **80%** par le réseau EDM .

### 3.7.2- Electricité

A l'instar du réseau de distribution d'eau , le réseau électrique a lui aussi connu des progrès notables pendant ces dernières années, selon les données et renseignements fournis par la société E.D.M.

#### 3.7.2.1 - Production

La ville de Koulikoro ne dispose pas de sa propre usine de production d'électricité. Elle est alimentée à partir du réseau interconnecté de Balingué , ce qui lui donne l'avantage de disposer régulièrement d'électricité .

La capacité du réseau est de 6MWet se compose de :

- une ligne HT/MT de 30kv/15kv , d'une longueur de 60km environ ,
- un poste de transformation HT/MT de 30kv/15kv ,
- une ligne de distribution MT/BT de 15kv de 28,4 km .

#### 3.7.2.2 - Abonnement

Le nombre total d'abonnés raccordés au réseau est estimé de nos jours à 1390 contre 316 en 1982. Par ailleurs l'éclairage public à été installé sur la RR14 (tronçon urbain).

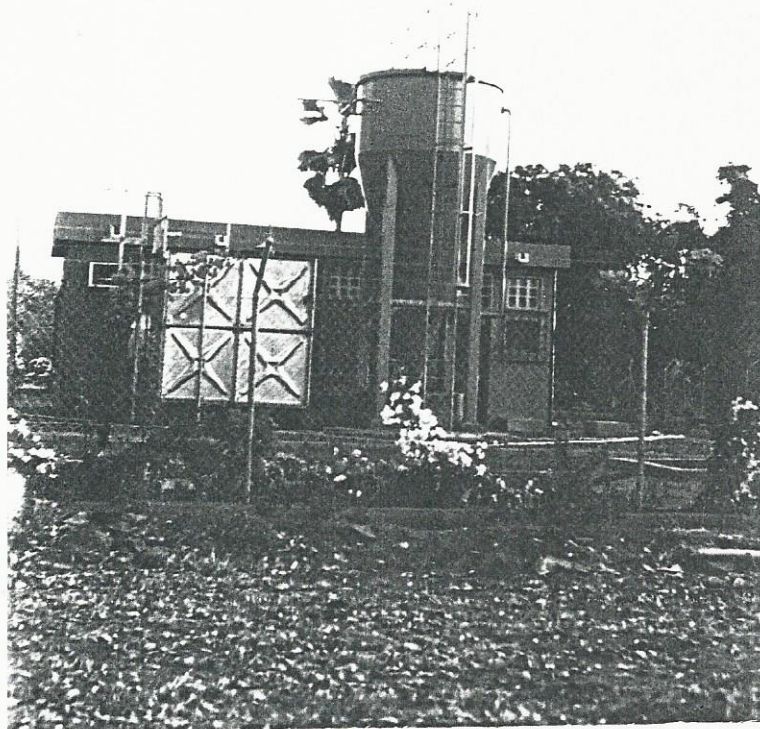
Tableau: N°2

Taux de desserte en électricité de la commune par quartier

Quartier	Taux	Observations
Souban	35%	
Kayo	0%	Village nouvellement intégré à la Commune
Kolébourgou	3%	Quartier à structure traditionnelle
Koulikoro – Centre	40%	
Plateau II	58%	Quartier d'habitat moderne
Plateau III	45%	
Plateau I	30%	
Plateau III – Extension	0%	Nouveau lotissement
Koulikoroba	15%	Quartier à structure villageoise
Koulikoroba – Extension	10%	
Zonc SEMA	38%	

# ADDITION D'EAU

- 1 – Nouvelle station de pompage (eau souterraine)
- 2 – Conduite d'eau
- 3 – Château d'eau (plateau)



1



2



3

## ADDITION D'EAU

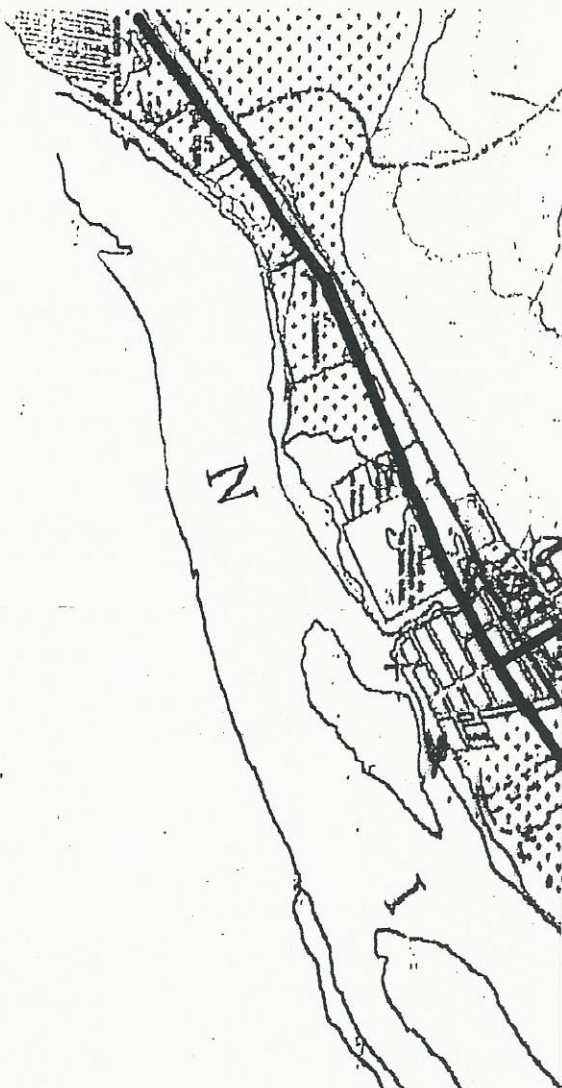
- 1 – Regard de visite
- 2 – Borne fontaine



①






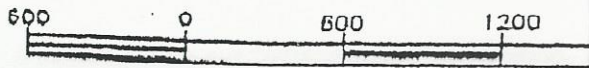
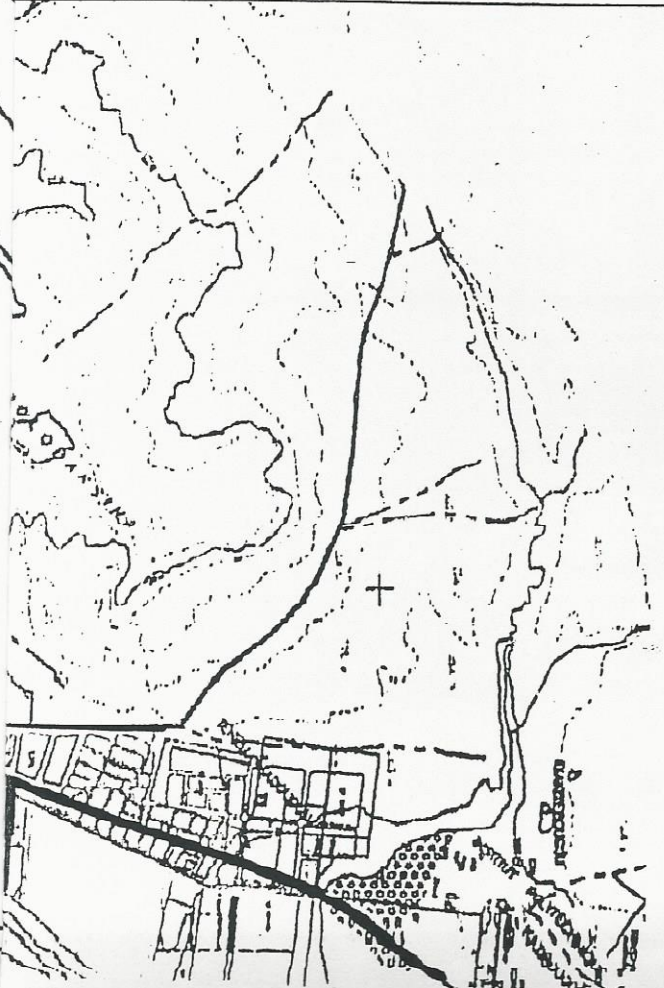
②



RESEAU D'ELECTRICITE  
(Constat)

— L E G E N D E —

-  RESEAU PRINCIPAL
-  RESEAU SECONDAIRE
-  POSTE TRANSFORMATEUR



# RESEAU D'ELECTRICITE

- 1 - Bureaux E.D.M
- 2 - Ligne électrique



1



2

Par rapport à plusieurs villes du pays , Koulikoro est relativement bien électrifié compte tenu de son raccordement au réseau interconnecté de Balingué

Cependant quelques difficultés entravent l'extension du réseau , surtout dans les plateaux rocheux où l'implantation des poteaux s'avère difficile par des moyens traditionnels. Les anciens quartiers non encore restructurés ne sont pas des lieux propices à l'extension du réseau malgré la demande émanant d'eux .

### 3.7.3- Téléphone

L'ancien central analogique qui était en service en 1982 , a été remplacé par un centrale numérique. Ainsi la ville bénéficie des dernières avancées technologiques en la matière.

Le centrale est équipable par **2295 abonnés** et équipé actuellement pour **1443 abonnés** .Il assure aussi la téléphonie rurale pour les zones de Nara, Kolokani et Banamba .

Le nombre d'abonnés effectif a progressé de **96** en 1982 à **860** en 2000. Sur les **860 abonnés** du réseau , on notera **517** pour la ville de Koulikoro et le reste pour le compte de la téléphonie rurale .

Le réseau est mixte et comprend une partie souterraine (réseau primaire) et une partie aérienne (réseau secondaire).

### 3.7.4 - Transport

En matière de transport , la situation n'a pas évolué depuis le constat établi par le premier SDAU. Les mêmes problèmes subsistent et se résument comme suit :

- les moyens de transport sont insuffisants ;
- le secteur bien que structuré reste très mal organisé;
- une infrastructure routière très dégradée et parfois impraticable , peu favorable au développement du secteur;
- le service est peu rémunérateur selon les opérateurs du secteur.

Quant au transport fluvial , son importance diminue d'année en année à cause de l'ensablement du chenal navigable et de la baisse de la pluviométrie .

La voie ferrée **BAMAKO- KOULIKORO** est presque abandonnée par la Régie des Chemins de Fer du Mali , elle est marginalement utilisée pour le transport des marchandises .

Le transport urbain est presque inexistant dans la ville . A part quelques taxis venant de Bamako et qui empruntent la RR14 , on ne peut parler de transport urbain organisé par itinéraire pour desservir les quartiers de la ville entre eux .Le transport des marchandises dans la ville se fait souvent par des charrettes tirées par des ânes et des pousse- poussettes .

### 3.7.5 - Assainissement

La situation sanitaire de la ville de Koulikoro est assez préoccupante . En effet malgré quelques actions timides réalisées dans ce cadre , toutes les recommandations du SDAU restent à reconduire

Parmi les actions réalisées on note la naissance d'un GIE dénommé " **SANYA** " , qui opère dans le ramassage des ordures auprès des ménages et le curage des caniveaux le long de la RR14. Cette action est menée dans le cadre du projet de Développement Urbain et Décentralisation.

**RESEAU DE TELEPHONE**

- 1 – Bureaus et cabine publique SOTELMA
- 2 – Ligne de téléphone



①



②

### 3.7.5.1-Evacuation des eaux pluviales

Le réseau existant de collecteurs et caniveaux n'a pas évolué depuis les études du SDAU. Le constat global se traduit par une très grande dégradation et obstruction des collecteurs et caniveaux dans la ville, dues aux déversements d'ordures. L'extension du réseau n'a pas été réalisée et les aménagements qui étaient prévus n'ont pas vu le jour.

### 3.7.5 2 - Eaux usées

#### a - Eaux domestiques

Il n'existe pas de réseau d'égout dans la ville et selon une étude menée par la brigade d'hygiène de la mairie, seulement 22% des concessions de la ville sont équipées d'un puisard pour recevoir les eaux usées, le reste (78%) évacue leurs eaux par épandage dans la rue ou dans les caniveaux si ces derniers existent. On mesure aisément l'ampleur des problèmes d'insalubrité causés par une telle pratique. Parmi les facteurs expliquant la rareté des puisards, on note le coût élevé de construction sur les plateaux rocheux, la proximité de la nappe phréatique dans les quartiers riverains du fleuve.

#### b- Latrines, fosses, édicules publiques

La plupart des maisons de Koulikoro sont pourvues de latrines que l'on rencontre surtout dans les anciens quartiers. Sur les plateaux rocheux, ces latrines sont construites selon les techniques utilisées à Mopti qui consistent à construire une chambre autonome au-dessus du terrain naturel et destinée à recevoir les excréments. Les fosses septiques et les fosses étanches se rencontrent dans les quartiers récents et dans la zone administrative. Des édicules publiques ont été réalisées au nouveau marché de Koulikoro-gare.

#### c - Eaux usées industrielles

Elles sont produites principalement par les usines de l'Huilerie Cotonnière du Mali (HUICOMA) et sont déversées dans le fleuve après avoir transité dans des bassins de décantation. Les eaux les plus nocives sont récupérées dans des fûts et déversées dans une fosse derrière Diaméroubou. Cependant, l'usine dispose d'une unité de traitement des eaux qui ne fonctionne pas à cause des charges d'exploitation élevées et sans doute du fait qu'elle ne soit pas adaptée.

### 3.7.5.3 - Ordures

#### a - Ordures ménagères

Le constat demeure le même que celui du SDAU. La ville n'a jusqu'à présent pas mis en place un système organisé de traitement des ordures, malgré la naissance d'un GIE dénommé "SANYA".

Les activités du GIE ne couvrent que quelques quartiers dont les populations ont adhéré au projet.

La municipalité ne dispose d'aucune logistique pour la collecte et l'évacuation des ordures, et les dépôts de transit sont inexistantes. Ainsi on assiste à une prolifération de dépôts anarchiques à travers la ville. Le GIE SANYA utilise des charrettes tractées par des ânes pour transporter les ordures collectées auprès de ses abonnés mais ces ordures sont déversées dans la ville, dans les moindres crevasses que l'on rencontre. Une autre pratique consiste à utiliser les ordures comme remblais de soubassement dans la ville. Certains paysans les transportent aussi dans leurs champs.

## 11.1 - Base conceptuelle et structure du réseau

Le Schéma de structure de la voirie est basé sur les principales voies existantes de la ville et reliant les deux principaux quartiers: Koulikoroba considéré comme le noyau principal et Koulikoro-gare, le noyau commercial. Ainsi la RR. 14 constitue la ligne structurante. C'est à dire la colonne vertébrale du **réseau primaire** avec ses deux ramifications composées de la voie des Plateaux et de la voie de berge (corniche).

Cette base de la structure du réseau doit être renforcée à court terme pour faire face à l'évolution du trafic urbain et par la suite l'extension du réseau devrait intervenir compte tenu de l'évolution du tissu urbain avec l'apparition de nouvelles zones d'habitat et d'activités. Concrètement, cette extension devra se traduire par la création de la voie de ceinture bordant les nouvelles zones d'habitat à l'Ouest et l'aménagement de la voie de berge.

Par ailleurs, l'aménagement des voies isutées par les populations, du fait qu'elles apportent des réponses aux besoins concrets de celles -ci, a été intégré dans le maillage du réseau. Enfin, dans le but de faciliter l'interconnection entre les différentes zones de la ville, un **réseau de voirie secondaire** a été intégré avec l'objectif principal de relier la RR.14 avec la voie de ceinture et les voies de berge.

Le maillage retenu représente **29,75 km** de voies dont 7,25 km de voies existantes à améliorer et **22,5 km** de voies nouvelles à construire, ainsi que les études d'un éventuel pont sur le Niger.

### 11.1.1 - Caractéristiques technico-économiques du réseau

Forme du réseau : linéaire ramifié

Longueur réseau primaire: **24 750 ml**;

Longueur du réseau secondaire: **15 800 ml**;

Densité du réseau primaire : **43,65 m/ha**;

Densité du réseau secondaire: **88 m/ha**.

En l'absence de normes nationales en la matière, la comparaison avec les normes européennes (**2200 m/ha**), témoigne du sous équipement de nos villes en matière d'infrastructures de voirie.

Cependant, on notera qu'une distance de **600 à 800 m** entre les voies primaires, suffit pour assurer une bonne interconnection entre le réseau primaire et le réseau secondaire. Pour le réseau de Koulikoro on note **450 à 1000 m**.

### 11.1.2 - Phasage des opérations à programmer

#### Opérations d'urgence:

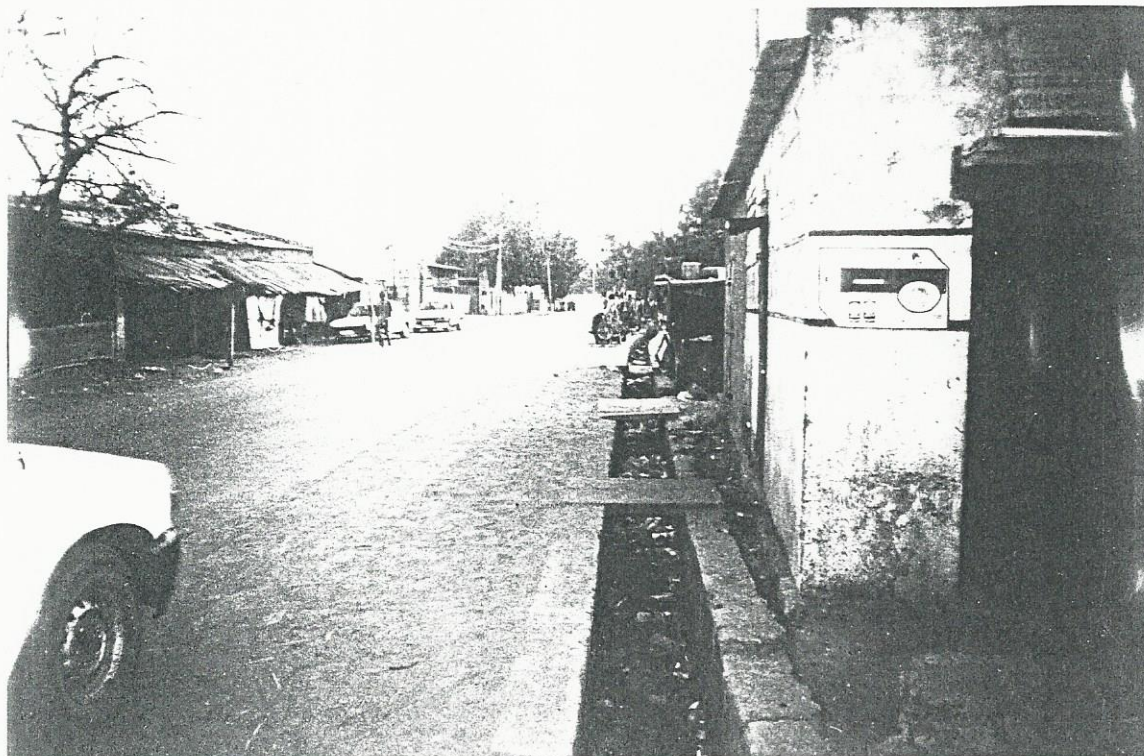
- adressage des voies;
- numérotage des portes.

#### 11.1.2.1 - Voies à bitumer:

Compte tenu de la difficulté si non de la quasi impossibilité d'accroissement de la capacité d'évacuation de la RR. 14 sans destructions importantes du bâti existant, le choix sera porté sur des mesures visant à désengorger cette voie, par le bitumage des voies suivantes:

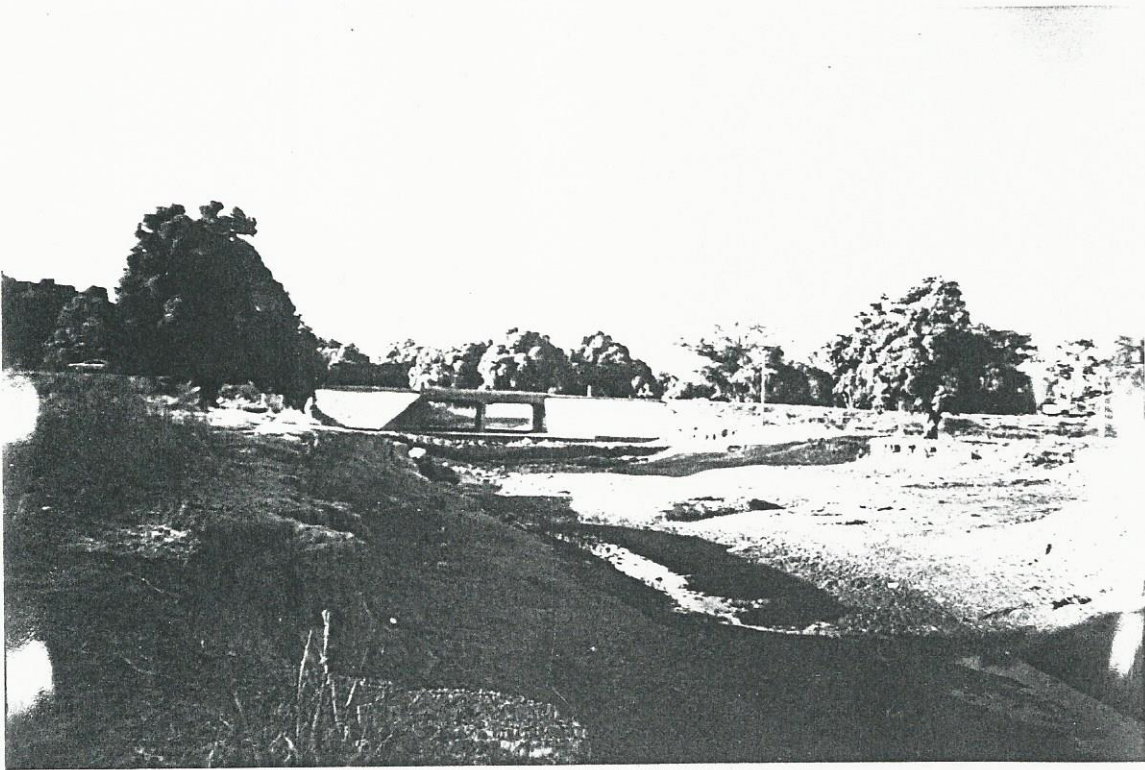
**CANIVEAUX EXISTANTS**

- 1 – Caniveau maçonné
- 2 – Caniveau non maçonné



**COLLECTEURS NATURELS**

- 1 – Marigot à Koulikoroba
- 2 – marigot à Souban



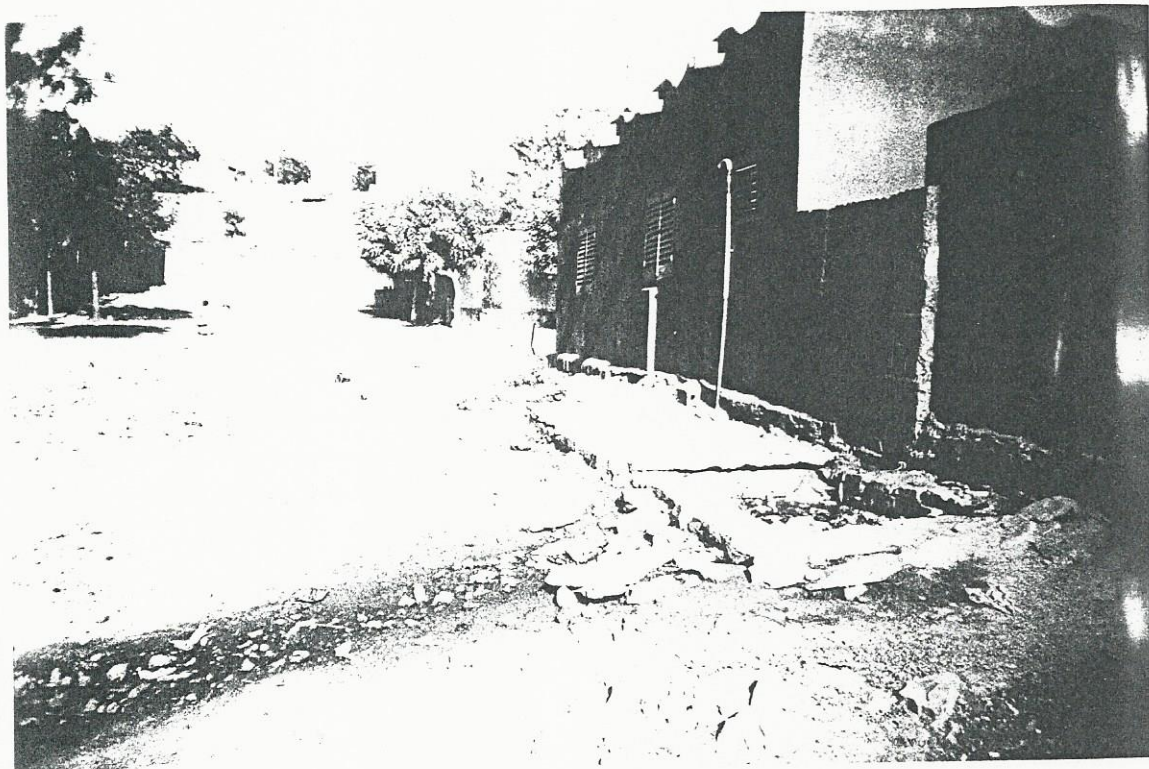
①



②

## ASSAINISSEMENT

- 1 – Fosse septique et puisard dans la rue
- 2 – Décharge de déchets industriels HUICOMA



①



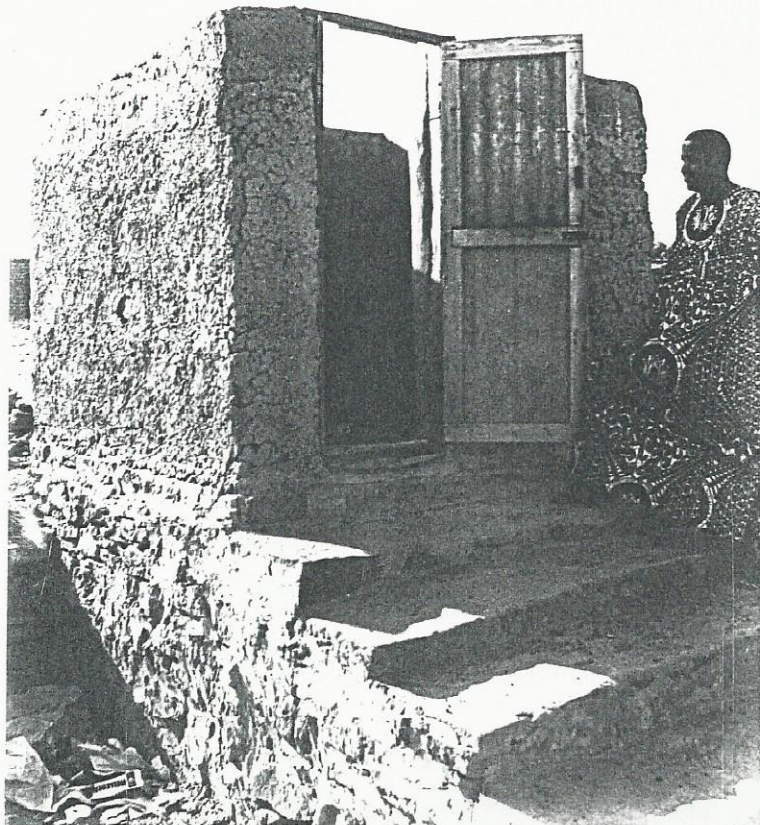
②

## ASSAINISSEMENT

- 1 – Fosse eau – vanne dans la rue
- 2 – Toilette – fosse fixe



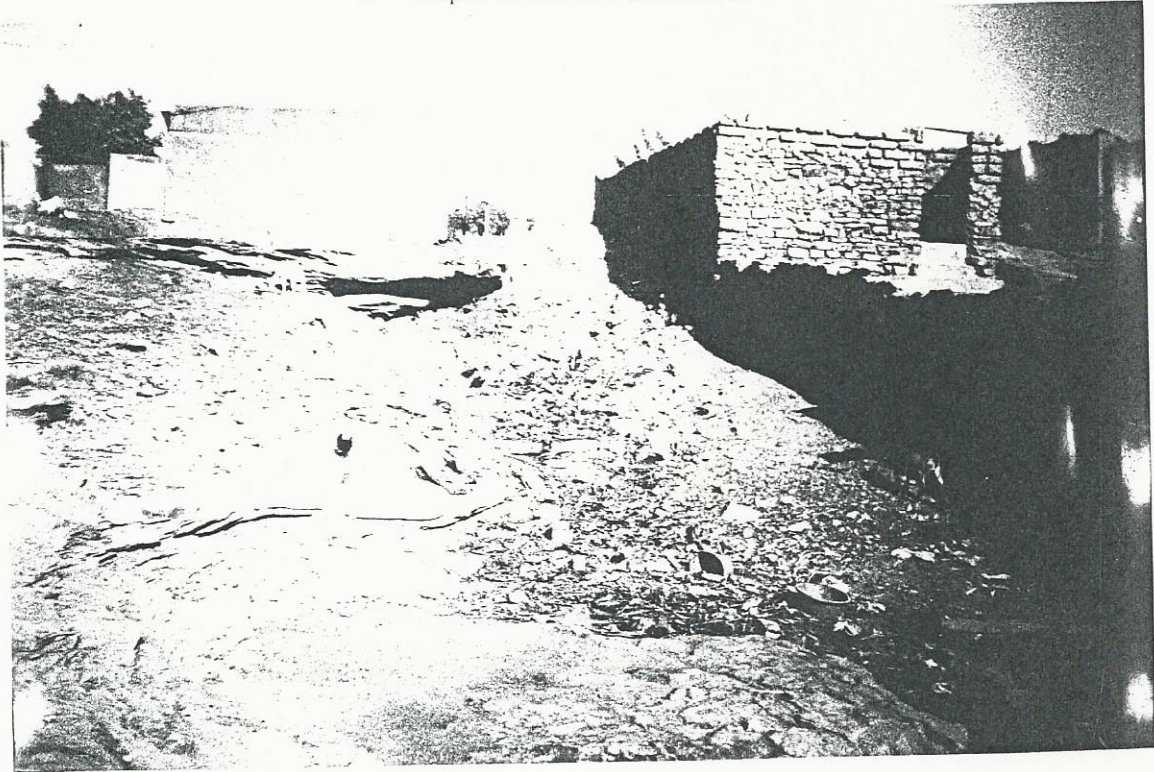
①



②

### ASSAINISSEMENT

- 1 - 2 - Dépôt anarchique d'ordures ménagères
- 3 - Dépôt d'ordures industrielles



1



2



3

Aucune de ces pratiques ne contribue à l'amélioration de la salubrité de la ville. Seule la mise en oeuvre des recommandations du SDAU , permettra d'améliorer sensiblement la situation .On retiendra que parmi les mesures préconisées , la construction de trémies fixes connaît un début de réalisation avec l'aide de la GTZ. Quant aux autres , il est impératif de les envisager à très court terme .

**Tableau: N°3**

**Production d'ordures par quartier**

Quartier	Quantité (t/J)	Pourcentage
Koulikoro centre	1341,6	38,22%
Plateau I	507	14,44%
Plateau II	509,9	14,22%
Plateau III	22,8	0,64%
Kolébougou	44,2	1,25%
Citée Gouvernorat	6	0,17%
Koulikoroba	1072,1	30,54%
Total	3503,5	100%

Source : brigade d'hygiène de la mairie (1996)

**c - Gadoues**

La ville ne dispose pas de camion vidangeur , quelques camions viennent de Bamako sur commande pour procéder aux vidanges lorsqu'elles sont nombreuses pour rentabiliser le déplacement . En dehors de cela , la pratique en la matière consiste à déverser les gadoues dans la rue pendant la saison des pluies , laissant les eaux de pluie les emporter dans le fleuve .

**d - Déchets industriels**

Les usines de l'HUICOMA sont les principaux producteurs de déchets industriels de la ville. Ces déchets sont évacués de l'usine et déchargés dans une fosse à Diamérabougou. Bien que ces déchets soient récupérés par les femmes pour en faire du savon , ils constituent un danger pour la santé et l'environnement .

**e - Autres nuisances**

Les habitants des quartiers riverains des usines de l'HUICOMA se plaignent des nuisances causées par les produits de combustion des machines . Ces produits se présentent sous la forme de particules de charbon et sont transportés par le vent dans les maisons , ils salissent les habits , les aliments et l'eau .

Par ailleurs , un autre phénomène constaté , est l'apparition d'insectes volants due au stockage de graines de coton dans des entrepôts à ciel ouvert. Ces insectes au contact de la peau , causent des irritations cutanées et des maladies oculaires .

### 3.7.6 - Abattoir (aire d'abattage)

L'aire d'abattage actuelle demeure une source de nuisance à cause des odeurs et de la pollution du fleuve . Son transfert a été programmé par le schéma sur la route de Banamba . Ce transfert n'a pas été effectué . Cependant une nouvelle aire d'abattage à été aménagée à Katibougou , elle reste non utilisée à cause d'un contentieux entre la mairie et les bouchers qui réclament l'aménagement de la voie d'accès.

### 3.8 – Conclusion

IL n'est pas possible de donner un taux de réalisation des prévisions du SDAU, car le programme n'a pas fait l'objet d'une cotation financière et les objectifs n'ont pas été quantifiés.

Cependant au vue du tableau et des commentaires, on peut dire que les réalisations ont été en dessous des prévisions. Les réalisations significatives demeurent le bitumage de la RR. 14, la construction de la cité administrative, la construction du lycée régional, la construction du marché de Koulikoroba, la construction de la gare routière, les logements construits par la Société d'Equiperment du Mali (SEMA)et le démarrage récent des travaux de voirie et d'assainissement dans la Commune.

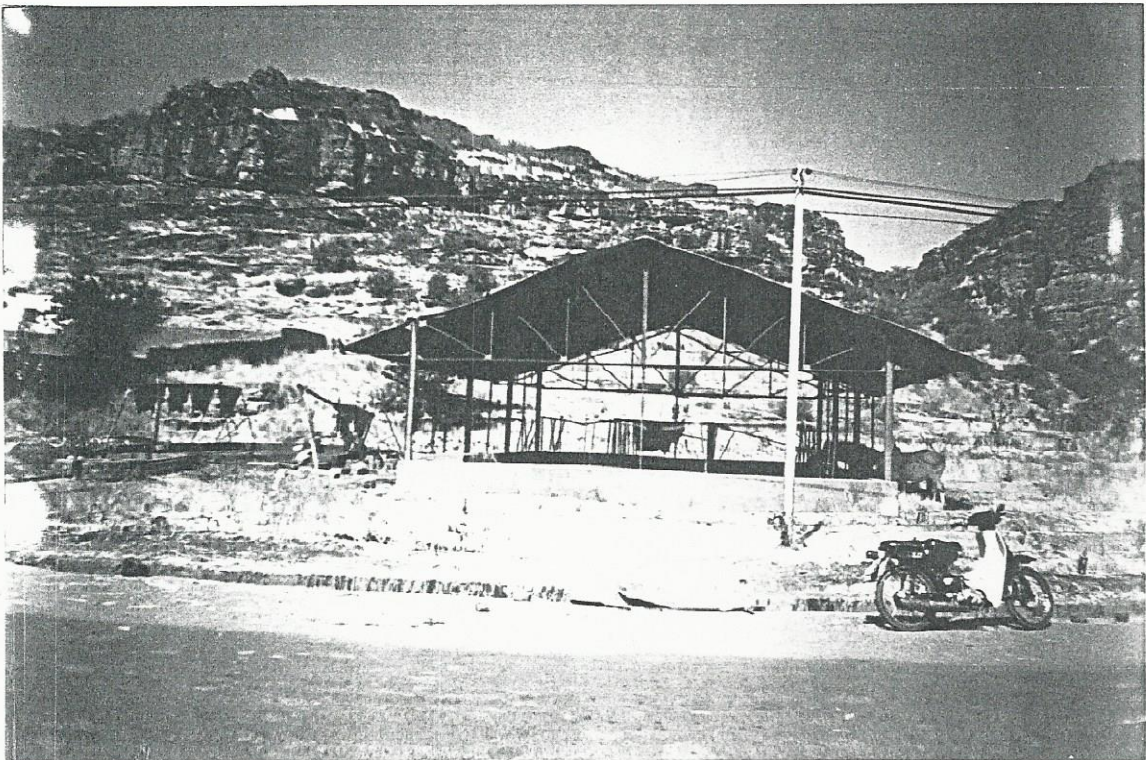
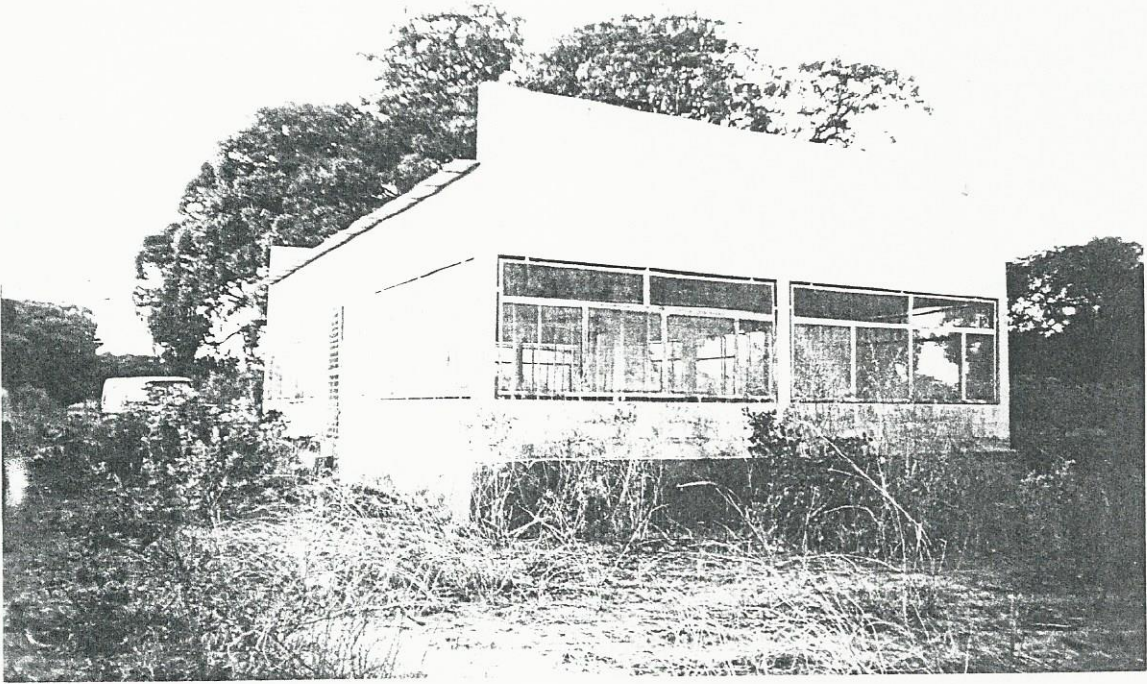
De façon générale les raisons fondamentales de l'inapplication de certaines prévisions se résument comme suit:

- le manque d'évaluation financière des prévisions de réalisation et de répartition des charges entre les différents acteurs;
- le manque d'informations des acteurs concernés des orientations du Schéma;
- le manque de sensibilisation générale sur la politique de développement urbain à travers les outils d'urbanisation;
- la faiblesse de la capacité financière des services et organisme pour la réalisation des équipements prévus;
- l'approbation tardive du Schéma en 1986 alors qu'il a été élaboré en 1982, quatre années s'étaient déjà écoulées;
- la méconnaissance par certains acteurs de l'existence d'un Schéma;
- le taux de croissance élevé de **6,8%** pour les projections démographique et spatiale. En effet, le taux de croissance n'a atteint que **3%** en 1998. La population prévue à l'échelle du Schéma (2001) était de **68 402 habitants** alors qu'il est de l'ordre de **32 600 habitants** actuellement soit du double au simple.

En plus de ces raisons, la mairie de la Commune avance entre autres, la lenteur administrative dans l'élaboration des fonds de plan topographiques, de l'élaboration des dossiers par les services techniques et les différentes interdictions de lotissement décidées par le Ministère chargé de l'Administration Territoriale.

**EQUIPEMENTS D'ELEVAGE**

- 1 – Nouvel abattoir (non fonctionnel) à Katibougou
- 2 – Abattoir (aire d'abattage en service) à désaffecter



## **IV – PERIMETRE D'URBANISATION DE KOULIKORO**

#### 4.1 - Introduction:

Le périmètre d'urbanisation retenu n'a pas subi de modification par rapport à sa configuration et aux villages centres qui le composent. Mais la notion de périmètre elle-même a évolué avec le nouveau découpage administratif survenu avec l'avènement de la décentralisation.

Habituellement, le périmètre d'urbanisation se définit comme une aire géographique à l'intérieur de laquelle toutes les opérations de développement doivent être soumises à l'avis des autorités municipales de la ville concernée. Actuellement, avec la mise en place des communes rurales, la notion de Périmètre d'urbanisation doit être perçue comme un facteur d'intercommunalité faisant appel à une gestion concertée de plusieurs communes. Ils existe une forte interdépendance entre les facteurs sociaux, économiques à l'intérieur de ladite aire.

Les villages centres du périmètre ne doivent plus être considérés comme des villages gérés par la commune de Koulikoro et dont le développement est tributaire de cette dernière. Ils doivent être considérés comme l'arrière – ville de la cité urbaine à cause des denrées agricoles qu'ils produisent pour le marché de la ville et pourvoyeurs de main d'œuvre pendant la saison sèche.

#### 4.2 - Environnement géographique

La ville de Koulikoro est située sur la rive gauche du fleuve Niger à 60 km de Bamako, la capitale du Mali. La présence des unités industrielles telles que les grands Moulins du Mali, l'HUICOMA et le chantier naval de la Compagnie Malienne de Navigation (**COMANAV**) a fortement influencé sur l'extension de la ville.

L'accès par la route s'effectue à partir de la RR 14 qui traverse la ville en long pour continuer sur Banamba. Quant à la navigation fluviale dont le point de départ est Koulikoro vers le Nord du pays, elle reste saisonnière pour les bateaux de la COMANAV (période des hautes eaux).

La période de navigabilité par les pinasses est beaucoup plus grande que celle des bateaux. Mais l'accès reste dangereux pendant certaines périodes à cause des vents forts et de l'absence des balises.

La ville située dans la partie soudanaise du pays, reste tributaire des aléas climatiques. Elle ne dispose pas d'aéroport sans doute à cause de sa proximité avec Bamako.

#### 4.3 – Présentation du périmètre

Le périmètre d'urbanisation a été retenu essentiellement sur la rive gauche du fleuve Niger, compte tenu de la potentialité des villages qui s'y trouvent. Le seul village retenu sur la rive droite est Gouni.

La superficie du périmètre est d'environ **24 000 ha**. Les villages centres qui composent le périmètre sont:

- au Sud – Ouest, **Massala** qui fait partie de la commune rurale du Méguétan. Sa population était de **1695 habitants** en 1998. Il dispose d'une école de premier cycle c'est – à – dire six (6) classes et d'un (1) dispensaire rural;
- au Nord – Est, **Sendo** qui fait également partie de la commune du Méguétan. Sa population était de **315 habitants** en 1998. Il ne dispose d'aucun équipement communautaire de base;
- à l'Ouest, **Simba** qui fait partie de la commune rurale de Tienfala. Sa population était de **370 habitants** en 1998. Il ne dispose d'aucun équipement communautaire de base;
- au Nord, **Maféya** qui fait partie aussi de la commune rurale du Méguétan. Sa population était de **658 habitants** en 1998. Il dispose d'une école de premier cycle de trois classes et d'une maternité;
- à l'Est, **Gouni** qui fait partie de la commune rurale du Méguétan. Sa population était de **1818 habitants** en 1998. Il dispose d'une école de premier cycle de six classes.

La population totale des villages centres a été estimée à **4 856 habitants** en 1998. Avec l'intégration du village de Kayo et ses deux hameaux de culture (Tien et Falan), à la Commune, la population totale du périmètre d'urbanisation serait de **35 532 habitants** en 1998 soit **1,5 hab/ha** contre **1 hab/ha** en 1982.

La nomenclature des villages centres est la suivante:

**Tableau: N°4**

N°	Village centre	Latitude Nord	Longitude Ouest
1	Massala	12°49'	7°39'
2	Sendo	12°57'	7°30'
3	Souban	12°53'	7°44'
4	Maféya	12°57'	7°37'
5	Gouni	13°52'	7°31'

La distance des villages centres par rapport à la ville de Koulikoro est la suivante:

**Tableau: N°5**

N°	Village centre	Distance par rapport à Koulikoro
1	Massala	10 km
2	Sendo	13 km
3	Simba	20 km
4	Maféya	13 km
5	Gouni	1 km

#### 4.4 - Aspect physique du Périmètre

Bloquée à l'Est par le fleuve Niger et à l'Ouest par les collines, la ville de Koulikoro s'est développée dans le sens Nord – Sud de façon linéaire.

Le périmètre est composé essentiellement de deux ensembles qui sont:

- un piedmont qui longe le fleuve de Massala à Sendo;
- un plateau qui couvre le reste du périmètre.

##### 4.4.1 - Le piedmont.

Il s'étend sur 23 km de Banamba à Sendo. Sa largeur est très irrégulière, et varie entre 50 m et 1000 m environ. Ce piedmont n'est que la partie basse du plateau sur laquelle le fleuve a entaillé son lit. Il a des altitudes allant de 100 à 250 m, parfois 350 m. Il est coincé entre le fleuve et les escarpements rocheux du plateau qui le surplombent. Le sol est épais. Il est fait de l'alluvionnement et des débris résultants de l'érosion linéaire. C'est un sol argilo – sableux, assez riche. La latérite ferrugineuse n'apparaît que là où le piedmont devient très mince (entre Kolébougou et Koulikoro – Gare; entre Koulikoroba et le centre).

La végétation est celle de la zone soudano-sahélienne. La situation en altitude d'une part et la qualité du sol d'autre part influencent beaucoup cette végétation.

Le karité, le néré, les hautes herbes y dominent. Cette végétation naturelle cède aujourd'hui le pas aux vergers. La fertilité du sol a invité l'homme à exploiter cet espace. Des vergers d'agrumes et des manguiers surtout, s'étendent de Massala à Sendo.

Le réseau hydrographique est dominé par le fleuve Niger. Un seul marigot important sépare Katibougou de Koulikoroba. Il est intermittent et collecte pendant les périodes de pluie les eaux des petits marigots qui coulent du plateau.

De part la nature du sol, argilo – sableux, riche, le piémont est une zone d'habitat et d'agriculture. C'est pourquoi on y rencontre les premiers quartiers de Koulikoro et des plantations d'arbres fruitiers.

#### **4.4.2 - Le plateau.**

Il occupe le reste du périmètre. C'est toujours le prolongement des Monts Mandingues. Ces formations gréseuses ont été fortement érodées en certains endroits. L'ancien plateau est réduit actuellement à une série de collines qui ont des pentes parfois abruptes, parfois douces. Le relief est essentiellement de talus. Les altitudes varient entre 300 et 400 m, le point culminant se situe non loin de Dogoni (432 m).

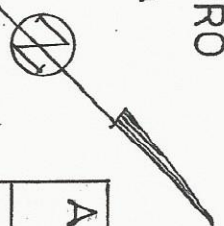
Sur ce plateau, le sol est mince. Il est tantôt latéritique, tantôt gréseux. Le réseau hydrographique est constitué par le fleuve Niger et de petits marigots intermittents dont le plus important est celui situé entre Koulikoro et Katibougou. Ils coulent tous suivant les pentes des terrains et d'une manière générale vers le fleuve Niger. Ils sont du coup des collecteurs naturels.

La végétation de ce plateau est celle de la savane arborée. Le karité, le néré, les lianes égoïnes, le kapokier y dominant. Cette savane se dégrade petit à petit en donnant une savane arbustive dominée par les baobabs et les kapokiers. Par endroits, les sols sableux sont occupés par des vergers de manguiers, surtout entre Dyédyila et Koulikoro.

L'aménagement en cours des accès au plateau, en fera une zone d'habitat par excellence. On y note déjà la présence de trois grands quartiers (Plateau I – II – III).

## **V – ANALYSE DU SITE**

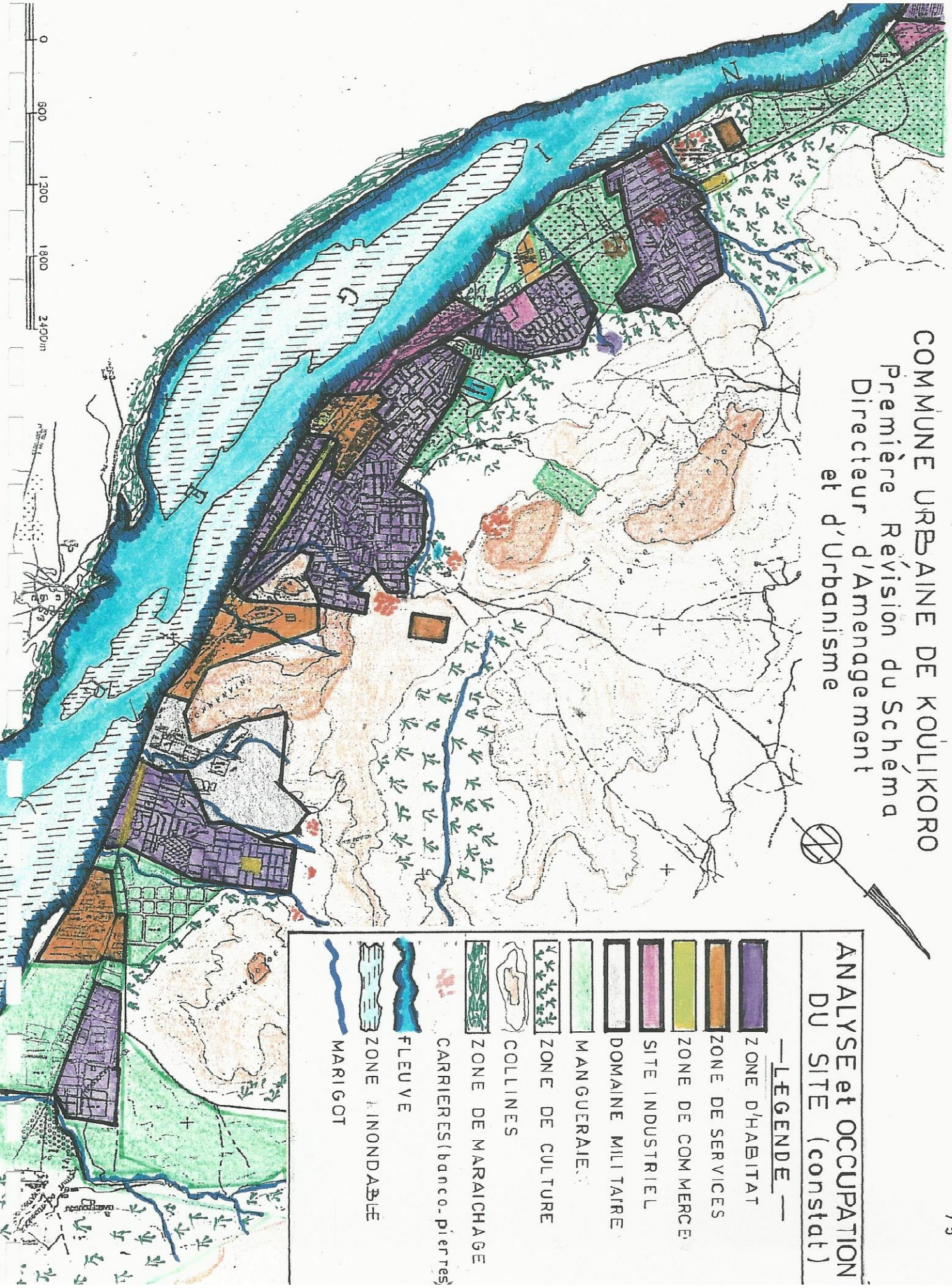
COMMUNE URBAINE DE KOULIKORO  
 Première Révision du Schéma  
 Directeur d'Aménagement  
 et d'Urbanisme



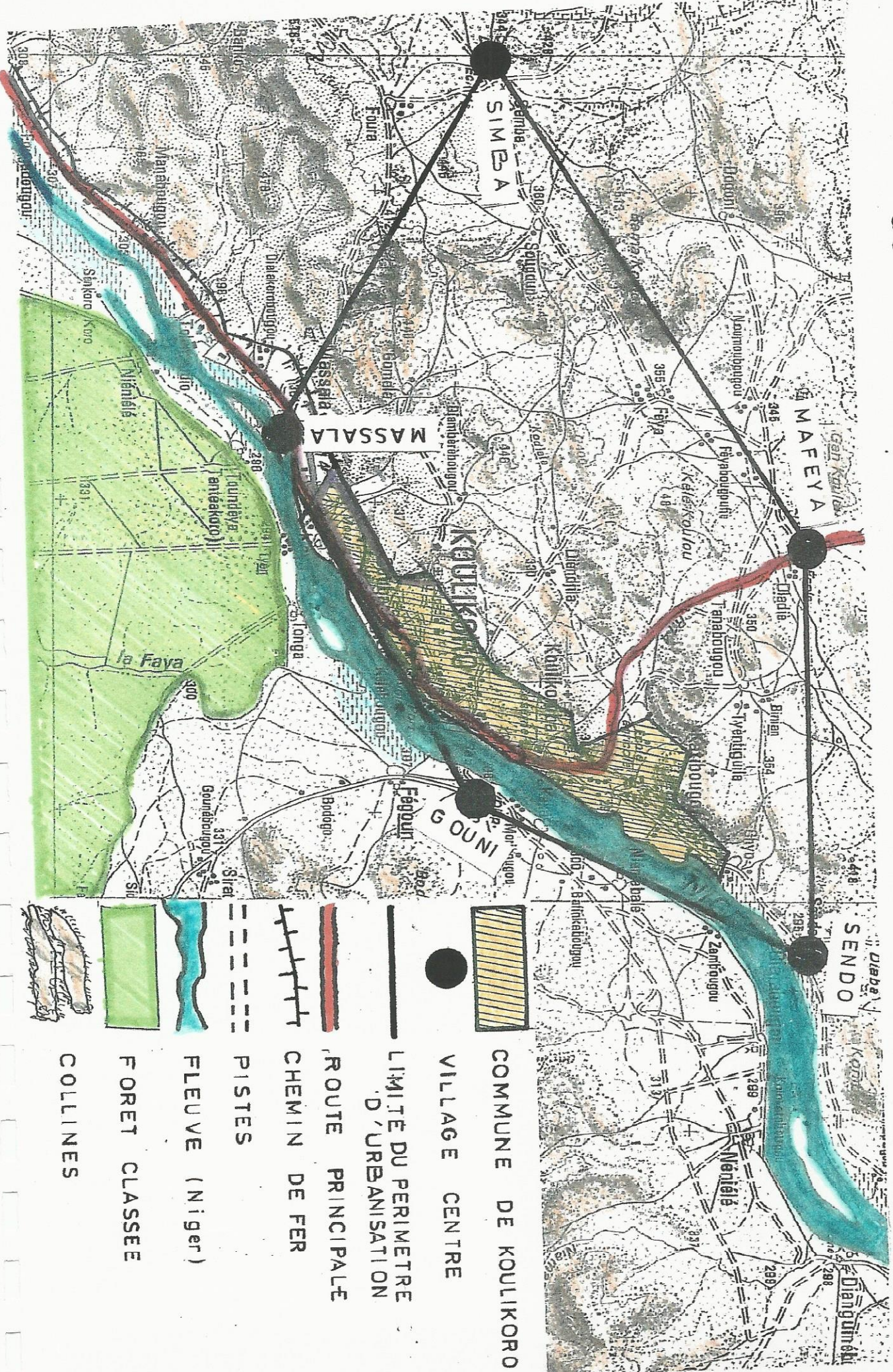
ANALYSE et OCCUPATION  
 DU SITE (constat)

— LEGENDE —

	ZONE D'HABITAT
	ZONE DE SERVICES
	ZONE DE COMMERCE
	SITE INDUSTRIEL
	DOMAINE MILITAIRE
	MANGERAIE
	ZONE DE CULTURE
	COLLINES
	ZONE DE MARAICHAGE
	CARRIERES (banco-pierres)
	FLEUVE
	ZONE INONDABLE
	MARIGOT

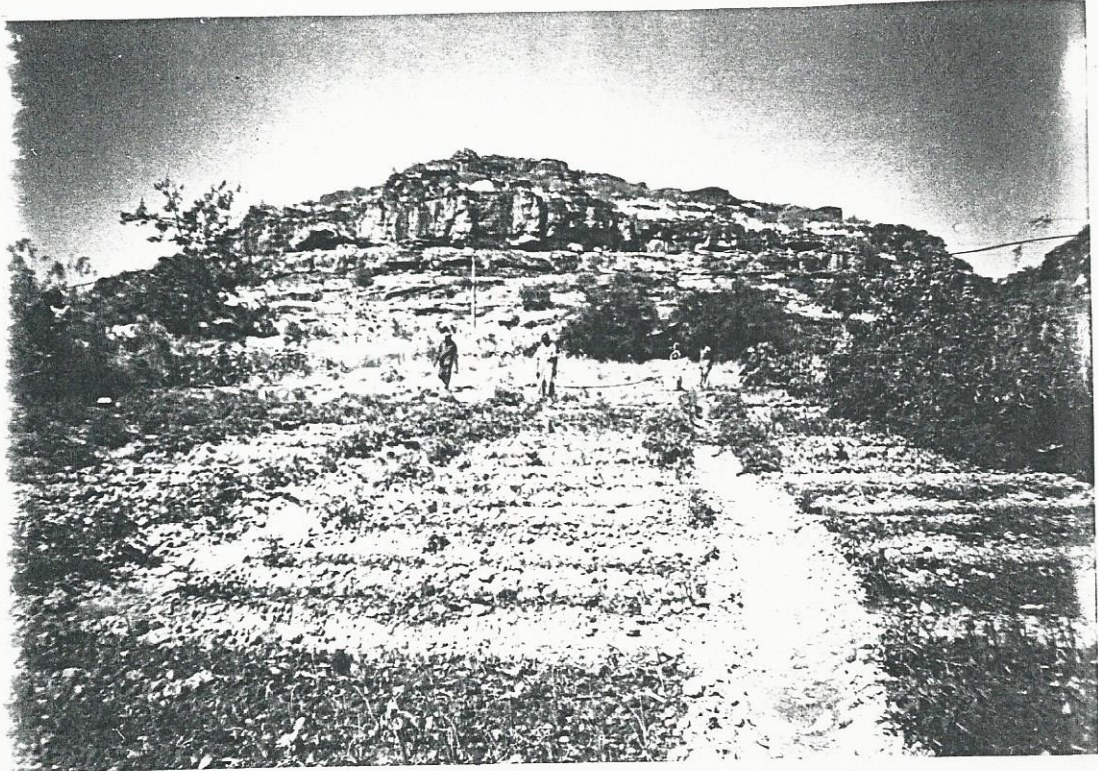


# PERIMETRE D'URBANISATION de la COMMUNE de KOULIKORO

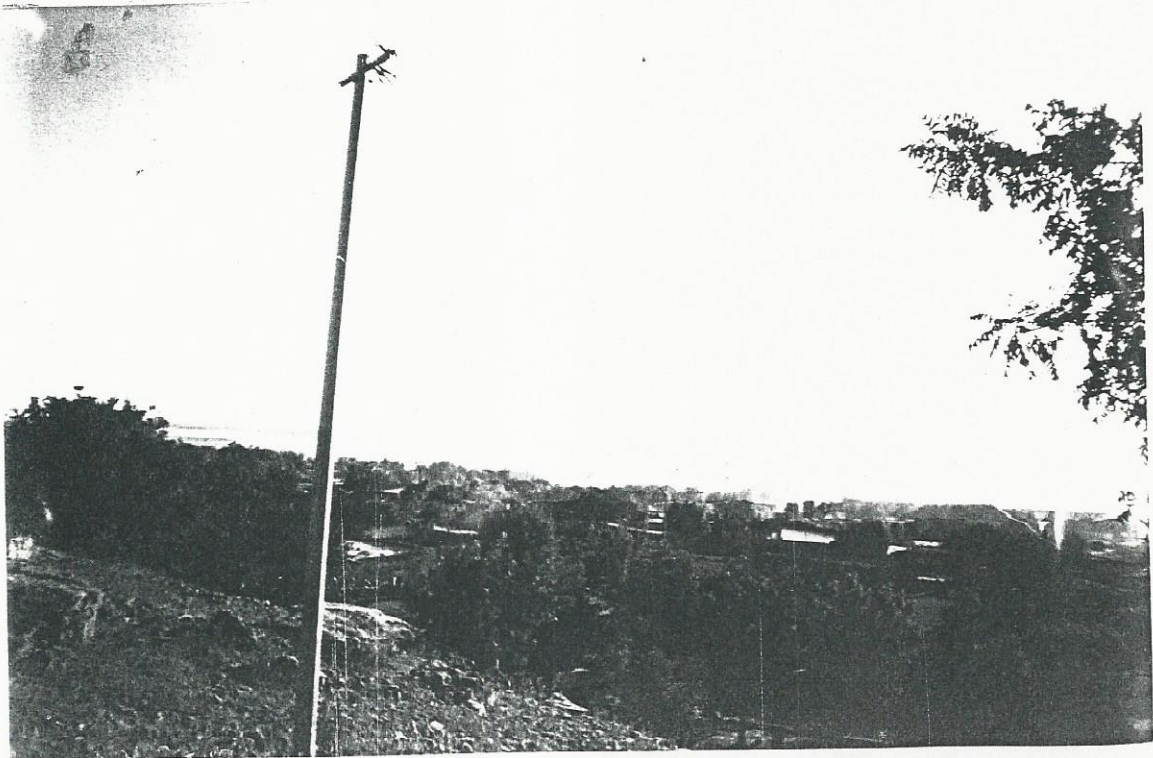


### OCCUPATION DU SITE

- 1 - Nianan Koulou
- 2 - Fleuve Niger



①



②

## 5.1 - Relief

Koulikoro est dominé par les falaises terminales des Monts Mandings. Les altitudes y varient de 290 à 350 m.

La ville s'étend sur:

- un piedmont coincé entre le fleuve et le plateau;
- le plateau;
- les escarpements rocheux et les dépressions.

Toutes ces formations qui constituent le relief dominant de Koulikoro sont un prolongement du plateau Manding.

Selon l'historien français Guérin des Jardins, ces mêmes formations se retrouvent à l'Ouest du Mali, depuis Kayes jusqu'à Bamako. C'est une série sédimentaire gréseuse. Ces formations gréseuses sont fortement érodées aujourd'hui et font apparaître différents paliers. Le profil se présente comme les marches d'un escalier, du fleuve au sommet:

- Plateau;
- Piedmont;
- Fleuve.

## 5.2 – Sol et végétation

Le grès est le principal élément du plateau. Il est de couleur variable: rose, noirâtre, gris. Il affleure un peu partout.

Le piedmont et les dépressions sont recouverts soit de latérite, soit de sable résultant de l'érosion et des alluvionnements du fleuve. Cette couverture latéritique ou sablonneuse constitue le sol. Il est un peu épais au niveau de Koulikoroba, de Katibougou et de Souban. C'est ce qui explique la présence d'une couverture végétale dans ces différents endroits. Le reste, à savoir sur le plateau, le sol est mince sinon inexistant. La végétation se limite alors à quelques graminées qui disparaissent très vite après les périodes de pluie.

L'érosion linéaire, très marquée, crée des ravins sur les pentes et met à nu les racines de quelques arbres du plateau et des escarpements.

Enfin, Koulikoro connaît aussi une forte recrudescence de l'érosion anthropique. En effet, dans les travaux de construction, les hommes créent ici et là des carrières de banco et de pierres qui à la longue deviennent des zones difficiles à aménager.

Le fleuve Niger sort de son lit en saison pluviale et il est réduit souvent à sa plus petite dimension en saison sèche.

Les températures à Koulikoro sont celles du climat soudanien. Les tableaux ci-dessous retracent les températures maximale et minimale relevées à Katibougou durant les 7 dernières années.

**Tableau: N°6**

### Température maximale (°C)

N°	Année	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Moyenne
1	1994	30,7	35,4	38,1	40,3	38,3	35,4	31,5	30,4	31,8	32,5	34,6	32,0	34,3
2	1995	30,8	34,6	38,3	39,8	38,2	36,8	33,5	31,7	32,1	34,9	35,7	32,0	34,9
3	1996	35,1	37,2	38,4	39,5	38,9	36,2	33,5	31,0	32,0	35,1	34,9	34,0	35,5
4	1997	-	34,8	36,2	39,2	38,3	35,5	33,1	31,4	32,4				35,1
5	1998	33,01	37,96	38,73	41,65	39,57	36,35	33,42	31,47	32,12	35,38	35,30	32,26	35,6
6	1999	32,0	33,1	38,7	39,4	39,3	37,2					33,5		36,2
7	2000	33,5	-	-	40,8	38,8	35,81		31,01					37,7

La température la plus élevée soit 41° 65 a été observée au mois d'Avril 1998. Quant à la température maximale moyenne, elle a été observée au cours de l'année 1994.

Il apparaît également que la température maximale moyenne croît d'année en année. Ce qui dénote un niveau d'échauffement du milieu.

**Tableau: N° 7**

**Température minimale (° C)**

N°	Année	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Moyenne
1	1994	14,6	17,4	22,6	26,0	25,3	24,7	22,8	22,7	22,9	21,8	16,5	15,0	21,0
2	1995	13,3	16,8	23,4	26,7	25,7	25,4	23,9	23,1	22,9	-	-	-	22,4
3	1996	15,8	20,1	23,3	25,2	25,6	25,3	23,7	22,6	22,9	22,1	16,3	13,7	21,5
4	1997	-	18,7	-	25,2	25,4	24,4	23,6	22,99	22,5	-	-	-	23,3
5	1998	16,74	19,26	22,17	26,49	27,32	25,3	24,23		22,76	15,92	15,92	16,20	21,62
6	1999	16,5	15,6	21,5	25,4	26,6	25,7				17,8	17,8	-	21,3
7	2000	18,4	-	-	26,0	26,4	24,3		22,7				-	23,6

Au cours des sept dernières années, les températures les plus basses ont été observées pendant le mois de janvier avec la plus basse soit 13°3 en janvier 1995.

**5.3 - Climat**

La ville de Koulikoro est située à 60 km de Bamako par route bitumée. Comme cette dernière, elle connaît un climat du type soudanien qui se caractérise par l'alternance d'une saison sèche et d'une saison pluvieuse.

Le tableau ci-après donne la situation pluviométrique à la station de Katibougou pendant la période 1994 à 1998. Il s'agit des quantités de pluies recueillies au cours de l'année.

**Tableau: N° 8**

**Situation pluviométrique**

No	Année	Quantité de pluie (mm)
1	1994	923,3
2	1995	690,6
3	1995	796,9
4	1997	808,8
5	1998	1015,8

Il ressort de ce tableau que la pluviométrie de l'année 1998 fut la plus abondante avec une hauteur de pluie de 1015,8 mm.

**5.4 - Le fleuve Niger à Koulikoro**

Le Niger est un fleuve à régime irrégulier par excellence. Pendant la période des pluies, il sort de son lit et provoque parfois des inondations quand la pluviométrie est très abondante. Par contre, pendant la période sèche de l'année, il se réduit à un mince filet d'eau qui coule difficilement dans le lit mineur.

Au cours des six (6) dernières années, la côte maximale enregistrée à Koulikoro a été de 6,29 m en octobre 1995 et la côte minimale a été 0,3 m en 1997.

Les tableaux ci-dessous donnent les différentes côtes enregistrées et les débits du fleuve.

**Tableau: N°9**

**Côtes du fleuve de 1994 à 1999**

No	Période	Côte maximale		Côte minimale	
		Côte (m)	Mois	Côte (m)	Mois
1	1994 – 1995	6,24	Octobre 94	0,64	Mai 95
2	1995 – 1996	6,29	Octobre 95	0,58	Avril 96
3	1996 – 1997	5,76	Octobre 96	0,30	Mars 97
4	1997 – 1998	5,48	Septembre 97	0,40	Février 98
5	1998 – 1999	5,80	Octobre 98	0,43	Mars 99
6	1999 – 2000	5,97	Septembre 99	Non dispos.	-

**Tableau: N°10**

**Débits du fleuve de 1994 à 1999**

No	Période	Débit maximum		Débit minimum		Débit Annuel (m3/s)
		Debit (m3/s)	Mois	Débit (m3/s)	Mois	
1	1994 – 1995	5790	Octobre 94	137	Mai 95	1470
2	1995 – 1996	5870	Octobre 95	122	Avril 96	1310
3	1996 – 1997	5000	Octobre 96	69	Mars 97	1014
4	1997 – 1998	4550	Septembre 97	35	Février 98	1020
5	1998 – 1999	5060	Octobre 98	90,4	Mai 99	1170
6	1999 – 2000	5350	Septembre 99			

Les périodes d'étiage se situent entre les mois de février, mars, avril et mai et les périodes des hautes eaux en septembre et octobre.

Les débits les plus faibles sont enregistrés pendant les mois de février, mars, avril et mai et les débits maximum en septembre et octobre.

Les autres cours d'eaux sont essentiellement des marigots intermittents qui drainent les eaux de pluie vers le fleuve. On rencontre :

- un entre Souban et Kolébougou qui prend naissance dans la grande dépression à l'Ouest du château d'eau ;
- un entre le camp militaire et Koulikoroba ;
- un à la sortie de Koulikoroba vers Katibougou ;
- enfin un dernier de loin le plus important, à la rentrée de Katibougou.

Ils coulent tous de façon sinueuse du plateau vers le fleuve.

En dehors de ces contraintes naturelles, le site de Koulikoro connaît aussi des contraintes juridiques.

### 5.5 – Contraintes juridiques

Elles sont constituées par les titres fonciers privés concentrés au Centre –ville et dans les zones d'habitat et ne sont pas préjudiciables au développement de la Commune.

## **VI – OCCUPATION DU SITE**

La Commune de Koulikoro compte actuellement une population d'environ **32 600 habitants** avec l'intégration récente du village de Kayo à la Commune. La superficie est de **567,5 ha** (sans le domaine de l'IPR non destiné à l'habitat) soit **57,20 hab/ha**.

Le site urbanisé se décompose en différentes zones spécifiques qui sont les zones d'habitation, la zone commerciale, la zone de bureaux, la zone inondable, les zones de culture et les zones vertes.

### **6.1 - Zones d'habitation**

Elles sont constituées par l'ensemble des quartiers de la ville qui sont: **Souban, Koulikoroba, Koulikoro – gare I, Koulikoro-gare II, Kolébougou, Diamérabougou ou Liberté Plateau II, Katibougou, Plateau I et Plateau II.**

Le village de **Kayo**, récemment rattaché à la Commune est également une zone d'habitation.

Pour des raisons d'harmonisation avec les données officielles, la liste des quartiers est conforme au découpage adopté par les différents recensements généraux de l'habitat et de la population du Mali. Cette liste ne correspond pas forcément au découpage administratif.

### **6.2 - Zone commerciale**

Elle se situe essentiellement dans le quartier de Koulikoro-gare. C'est là où se trouve le marché réalisé récemment. La réalisation de ce marché a permis de désengorger un peu la R.R. 14.

Un nouveau marché a été réalisé dans le quartier de Koulikoroba afin de transférer le marché situé le long de la R.R. 14. Ce transfert, bien que prévu dans le premier Schéma, n'est toujours pas effectif. Les populations n'ont pas adhéré au projet alors que l'ancien marché est très mal situé et pose des problèmes sur le plan de la circulation routière et surtout de la sécurité des riverains.

### **6.3 - Zone des bureaux**

Elle est constituée de:

- la cité administrative: située à Koulikoroba, elle regroupe l'ensemble des services de l'administration notamment, le Haut Commissariat de la Région et les Directions régionales des services techniques;
- la zone occupée par les bureaux du Cercle, de la Mairie, de la Garde Nationale, la SOTELMA, de l'EDM, située dans le quartier de Liberté Plateau II;
- les bureaux situés à l'intérieur de la zone du Centre commercial de Koulikoro-gare;
- certains bureaux se trouvent également dans les quartiers mais ne sont pas regroupés au point de former une zone spécifique.

### **6.4. – Zone industrielle**

Il n'existe pas de zone aménagée pour les industries malgré la prévision d'un site à cet effet dans le village de Shô. On note cependant la présence d'unités industrielles telles que l'HUICOMA, les Grands Moulins du Mali et l'Industrie Navale de Construction Métallique (INACOM).

### **6.5 - Zone inondable**

Elle est constituée par le domaine situé entre la cité administrative et le fleuve et qui s'étend jusqu'à Katibougou, le domaine situé entre la partie Est de Koulikoroba et le fleuve ainsi que le domaine situé entre le quartier de Souban et le fleuve et qui s'étend jusqu'au village de Kayo.

### **6.6 - Zone des cultures**

Elle est constituée par les terrains vides situés sur les plateaux dans les parties Ouest et Sud-Ouest de la ville.

## 6.7 - Zones vertes

Elles sont constituées par la zone basse du domaine de l'IPR – IFRA, des mangueeraies situées de part et d'autre de la RR 14 au Sud de la ville, la zone de la COMANAV, du chemin de fer et des dépressions.

## 6.8 - Classification des quartiers

Les quartiers de Koulikoro de part la morphologie de leur tissu urbain et du type d'habitation peuvent être classés en trois catégories qui sont:

- les anciens quartiers populaires;
- les quartiers tramés anciens;
- les quartiers tramés nouveaux.

### 6.8.1 - Anciens quartiers

Ils sont constitués par les quartiers de Katibougou, Koulikoroba, Koulikoro-gare I et II, Kolébougou et le village de Kayo. Ils se caractérisent par un type d'habitat traditionnel avec des rues étroites. Les constructions en banco sont les plus dominantes avec des toits en terre battue et quelques rares fois en tôles.

Au cours des dernières années les constructions faites sont de type moderne (logements construits par la SEMA et quelques bâtiments finis ou en chantier).

Leur population était de **15 852 habitants** pour une superficie de **300 ha** (non compris le domaine de l'IPR qui n'est pas destiné à l'habitat) en 1998 soit une densité de **52,8 hab/ha** contre **35,2 hab/ha** en 1987 et **26,8 hab/ha** en 1976.

### 6.8.2 - Quartiers tramés anciens

Ils sont constitués par les quartiers du Plateau I et de Liberté Plateau II. Ils se caractérisent par des types d'habitat un peu plus modernes avec des rues un peu larges. Les constructions sont pour la plupart en matériaux durables (briques en parpaing ou pierre) et les toitures en tôles et quelques rares fois en béton.

Leur population était de **12 545 habitants** pour une superficie de **130 ha** en 1998 soit une densité de **96,5 hab/ha** contre **55,10** en 1987, et **40 hab/ha** en 1976.

### 6.8.3 - Quartiers tramés nouveaux

Ils sont constitués par les quartiers du Plateau II et le quartier de Souban qui se composent surtout de nouveaux lotissements qui ceinturent le village de Souban. Excepté le village, ils se caractérisent par des constructions plus modernes avec des matériaux durables, des couvertures en tôles et des rues plus larges.

Leur population était de **2 277 habitants** pour une superficie de **137,5 ha** en 1998 soit une densité de **16,60 hab./ha** contre **4,60 hab/ha** en 1987 et **3,50 hab/ha** en 1976.

Le village de Kayo, rattaché à la Commune présente un aspect traditionnel.

## 6.9 - Conclusion

De l'analyse de l'occupation du site, il ressort que la population supplémentaire a beaucoup contribué à densifier le tissu déjà existant car il n'y a eu que ces dernières années que des extensions ponctuelles pour une superficie de **120 ha**.

## ARMATURE VERTE

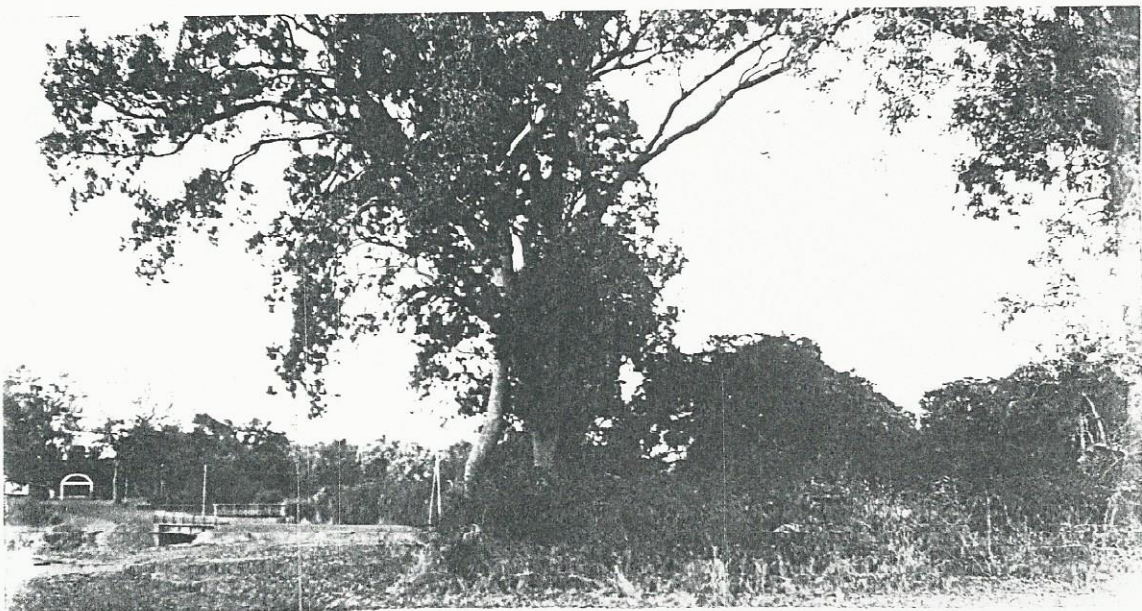
- 1 – Espace boisé au plateau
- 2 – Mangueraie route de l'I.P.R
- 3 – Domaine de l'I.P.R



①

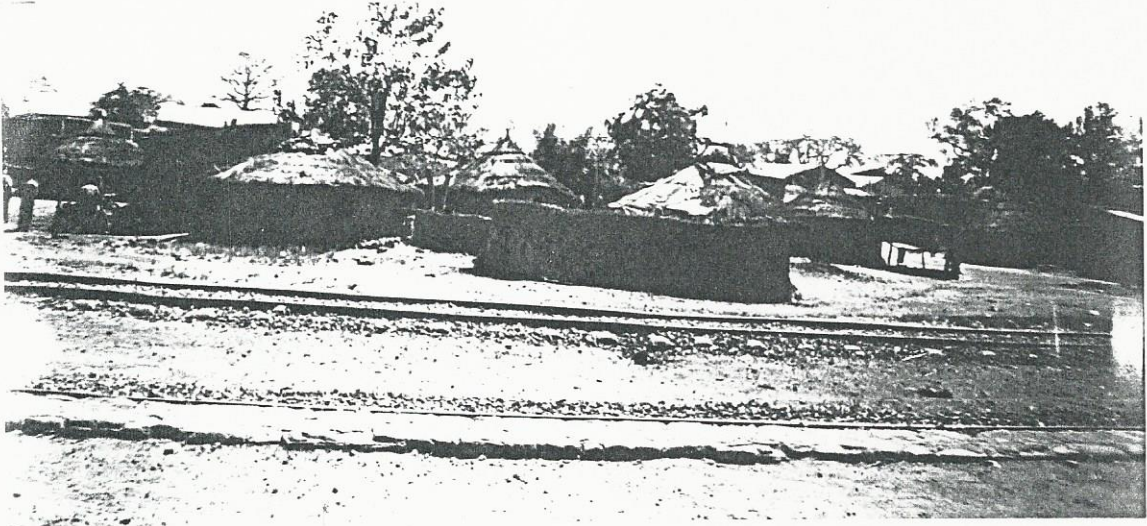


②

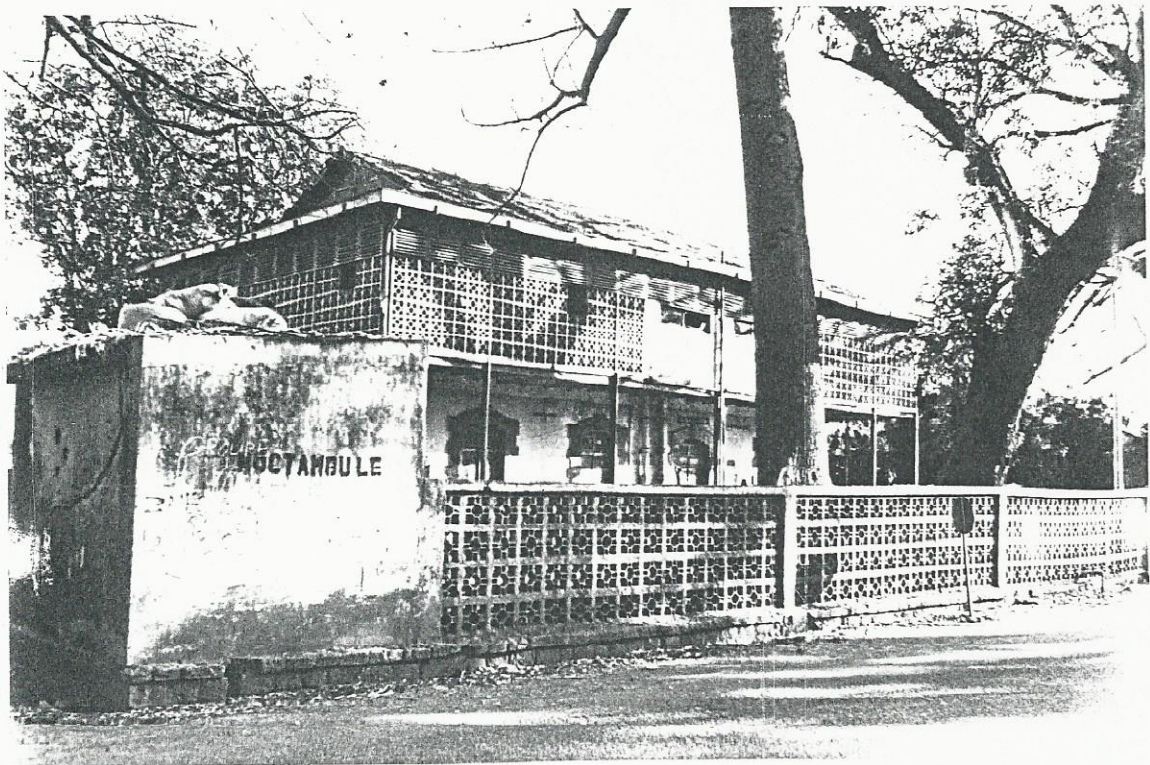
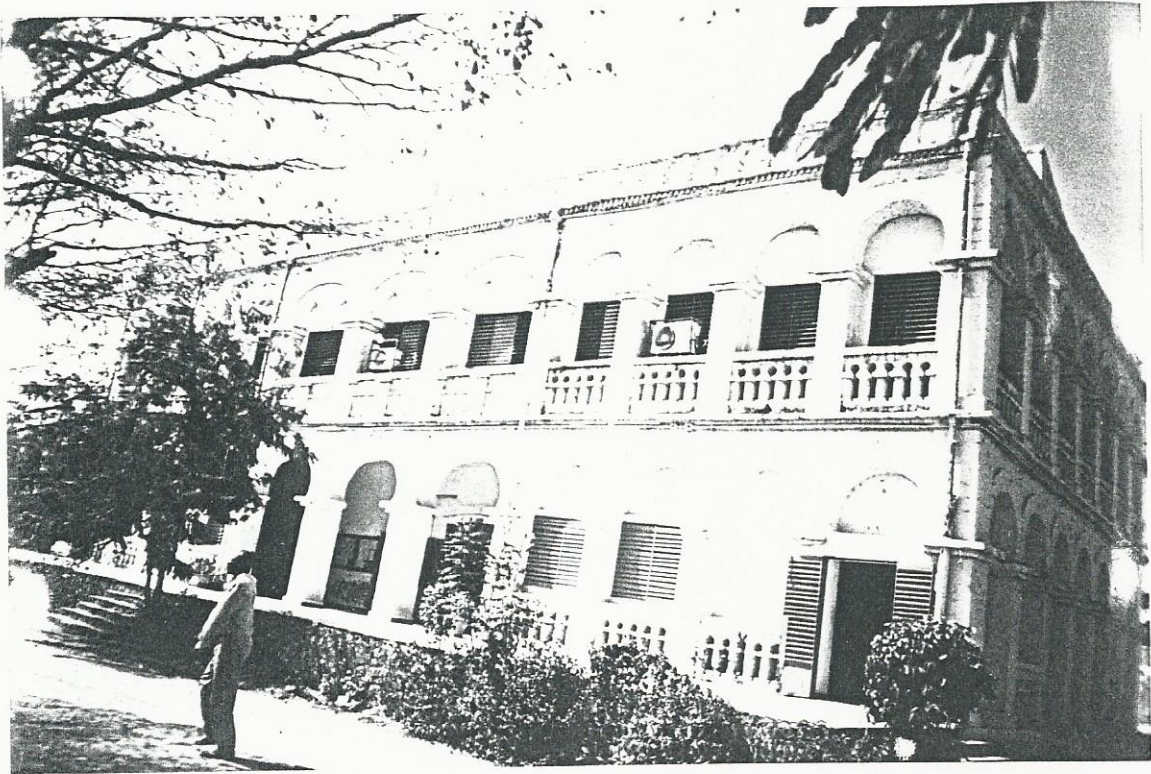


③

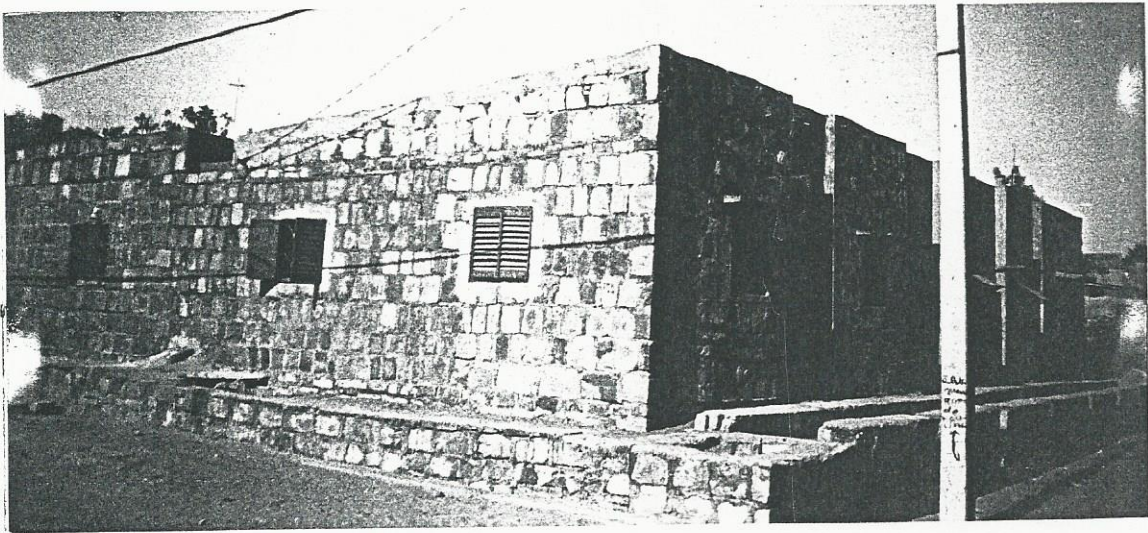
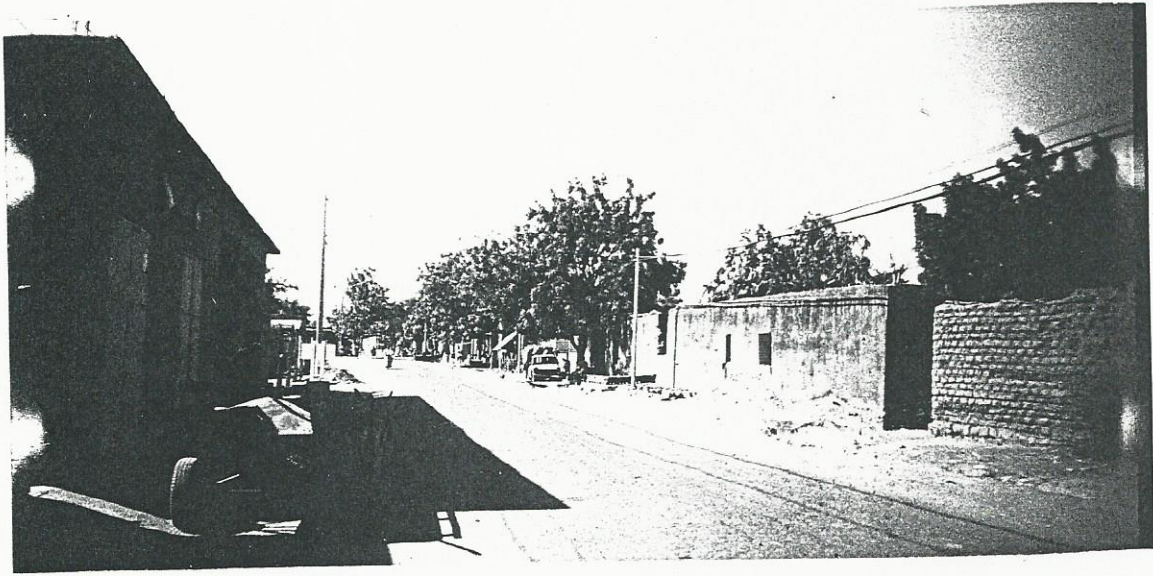
NOYAU ANCIEN

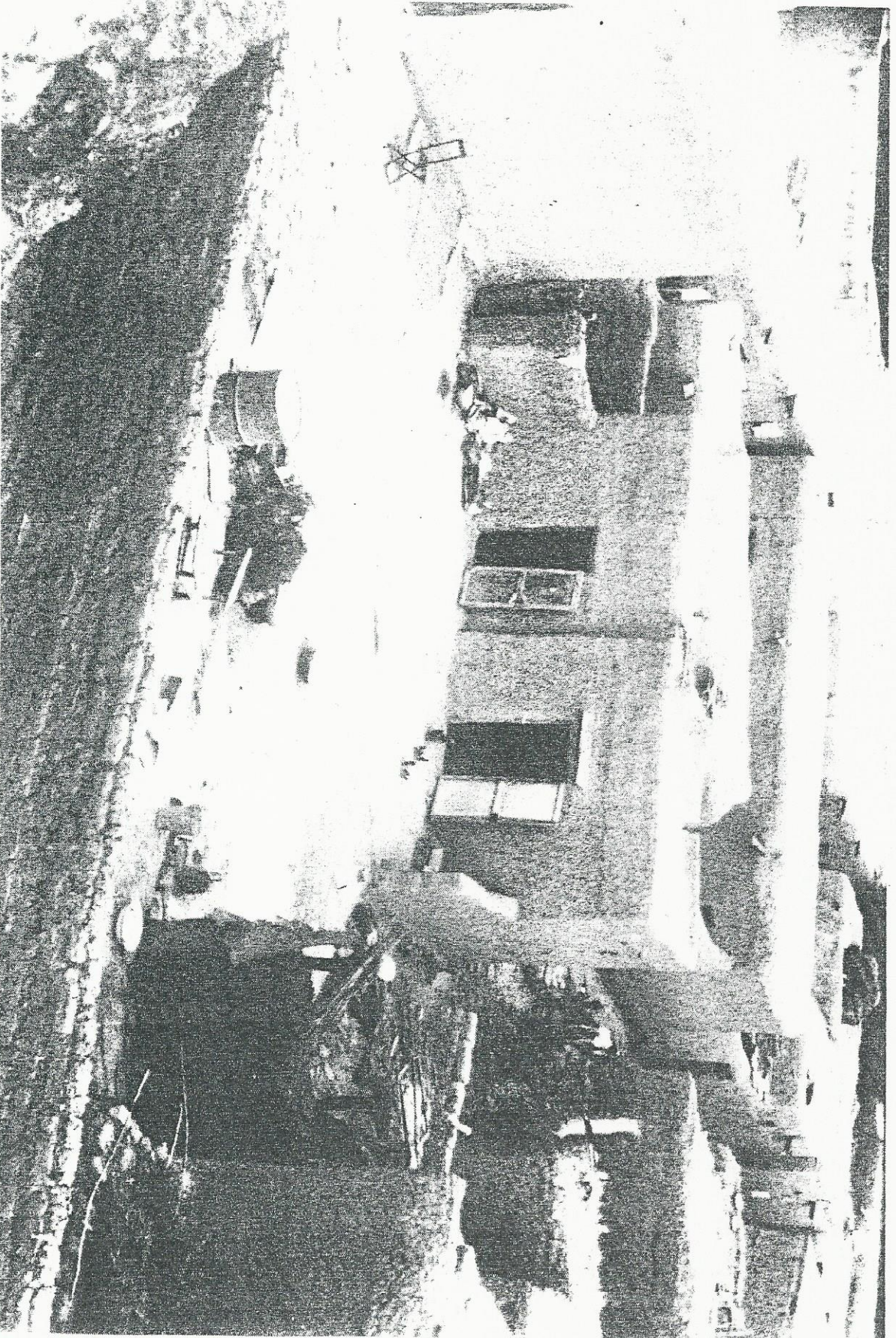


HABITAT COLONIAL

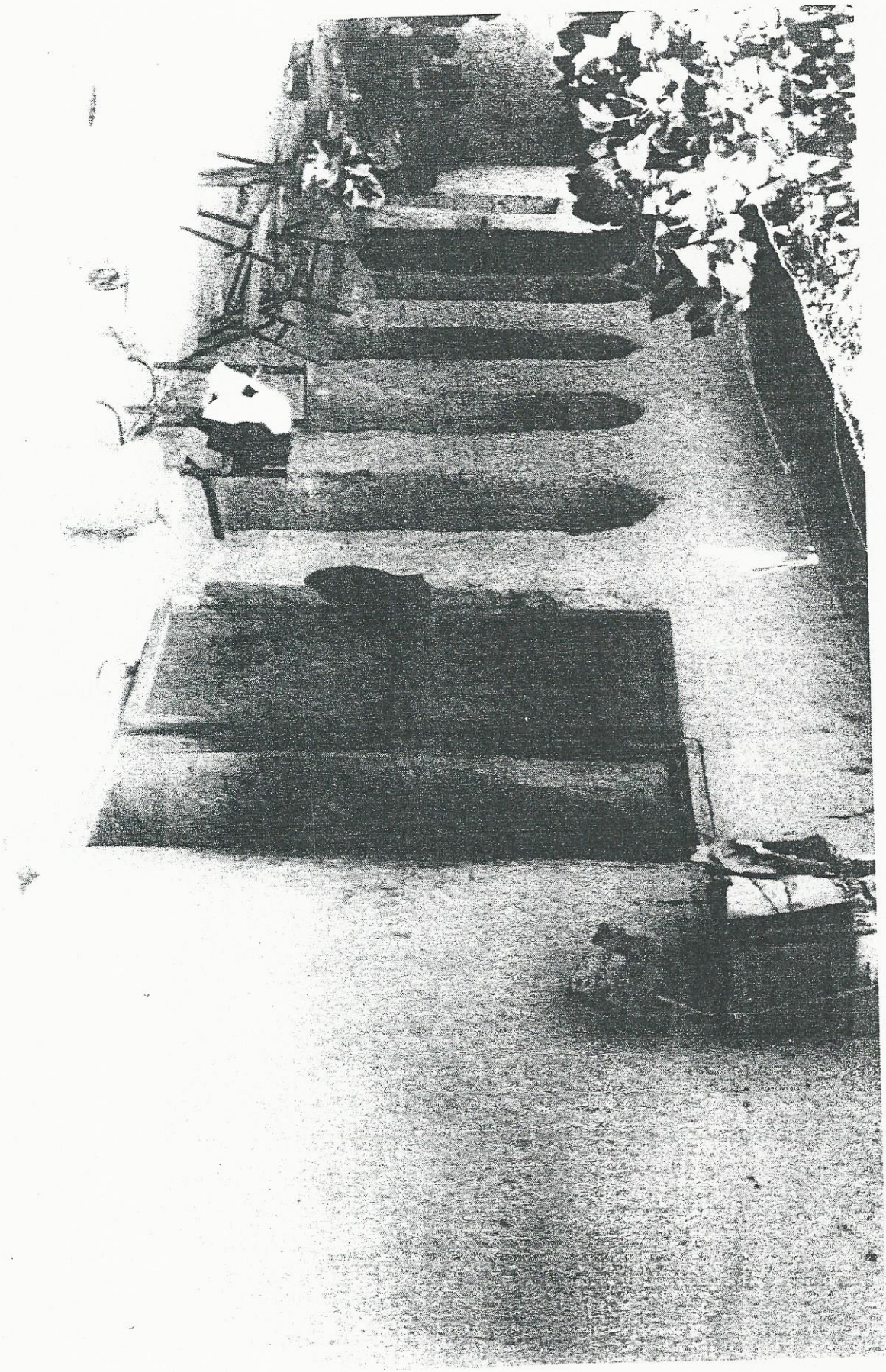


HABITAT TRAME

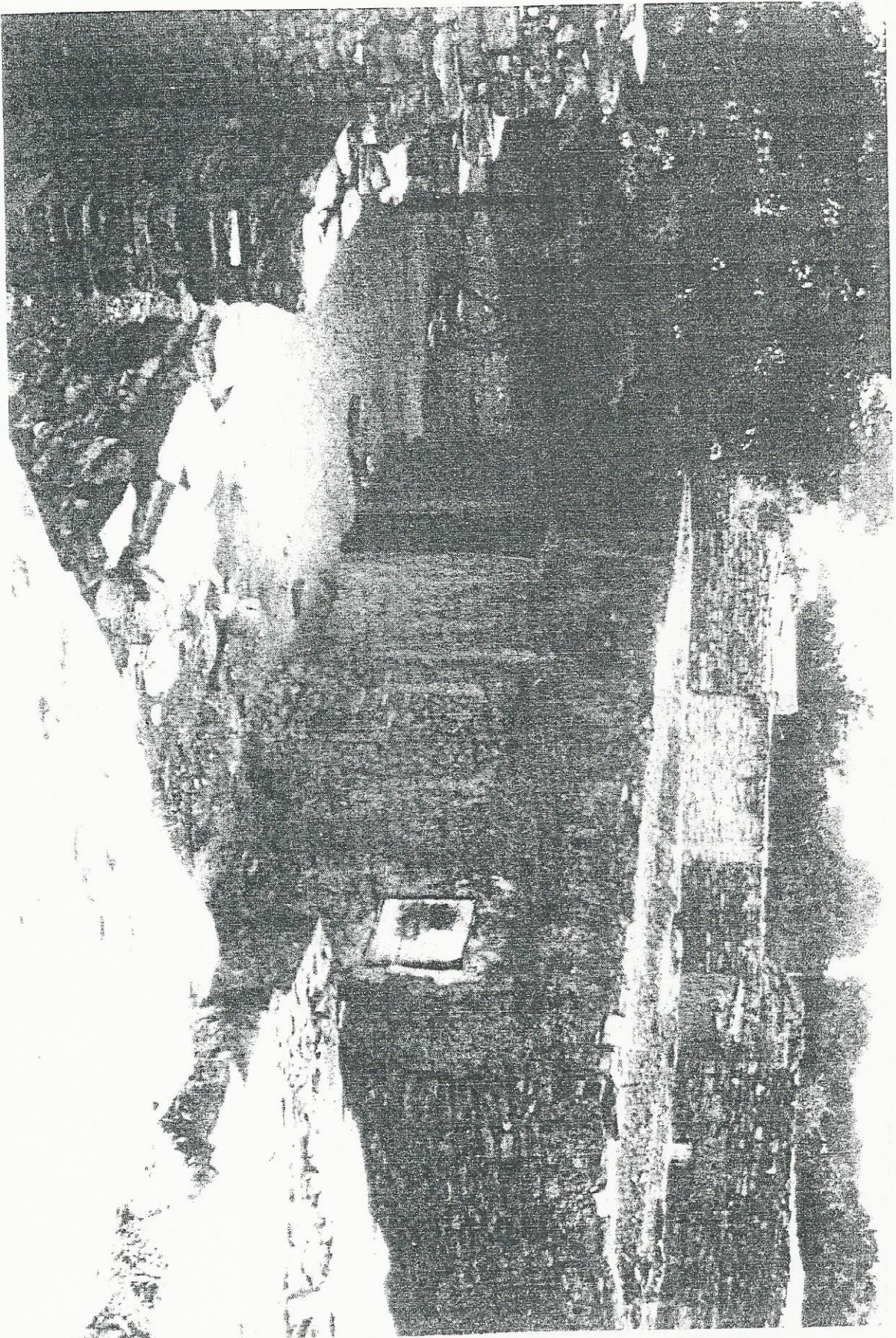




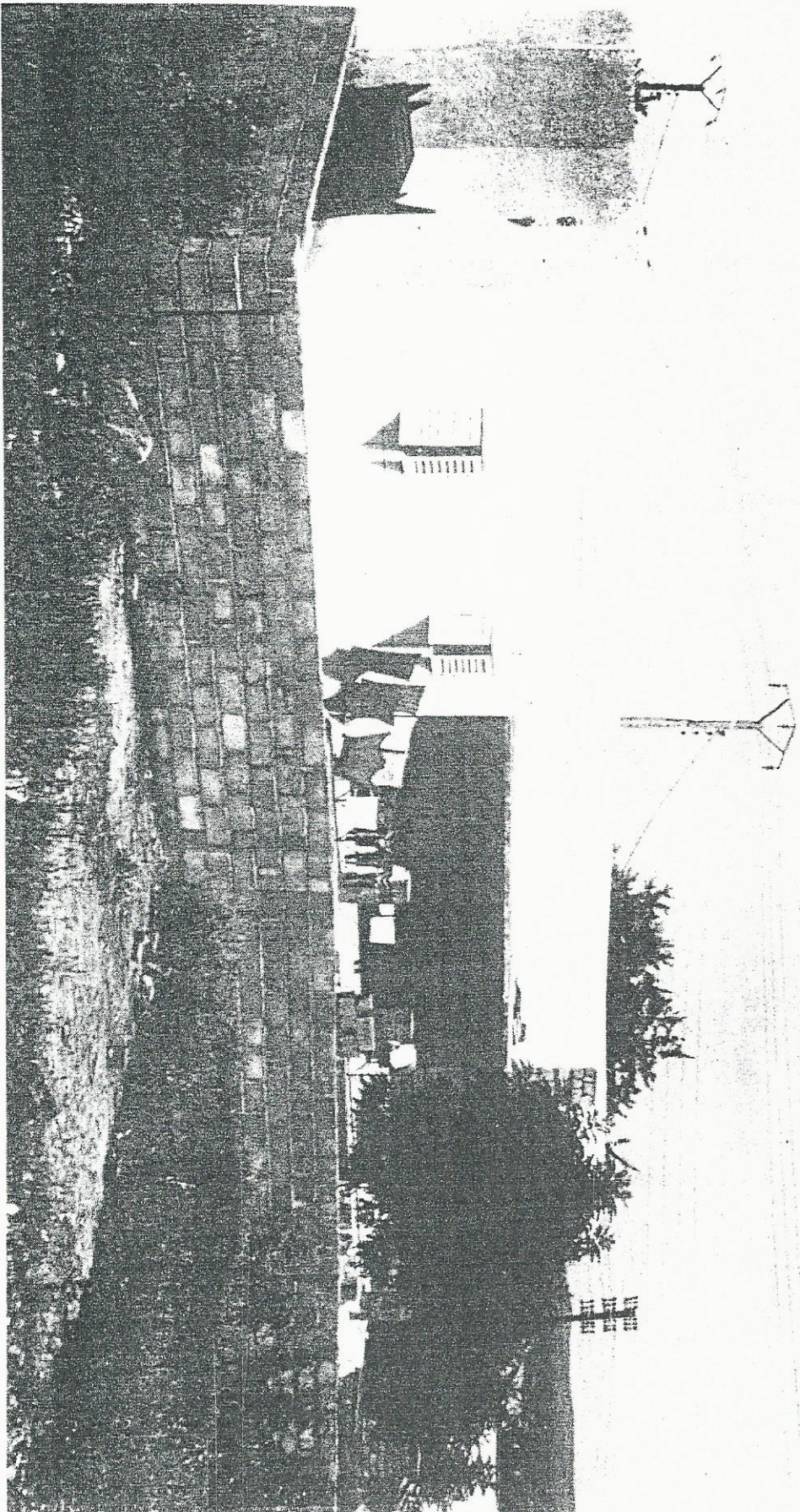
Maison - type TRADITIONNELLE



Maison - type TRAD./MOD.



Maison - type "DOGON"



Maison - type MODERNE

## **VII – EVOLUTION DU SITE**

L'évolution de la Commune de Koulikoro peut être divisée en quatre (4) périodes qui sont:

- la période pré – coloniale, avant 1884;
- la période coloniale, entre 1884 et 1960;
- la période de 1960 à 1981, avant l'élaboration du premier Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme;
- la période de 1982 à 2001, période du schéma.

### 7.1 - Période pré-coloniale

Il s'agit de la période ayant précédé la pénétration coloniale à Koulikoro, c'est-à-dire avant 1884. Avant cette période Koulikoro fut d'abord le centre d'intérêt d'un minuscule royaume en gestation nommé **Méguétan**, tributaire du roi de Ségou Damonzon Diarra et comprenant au début les villages de Kèlè sur la rive droite du fleuve Niger, en face de la ville .

### 7.2 - Période coloniale: 1884 à 1960

C'est le 17 septembre 1884 qu'intervient la pénétration coloniale française. Un camp militaire fut installé au pied du fameux rocher "Nianankoulou" et occasionna le déplacement des Somonos vers le quartier de Koulikoroba.

L'arrivée de l'administration française avec résidence effective en 1889 dans le quartier populaire de Koulikoroba sous le commandement du Sous-Lieutenant Marchant a donné à la ville une nouvelle physionomie se traduisant par la création de la première école élémentaire dans ce quartier et le transfert à Katibougou en 1887 de la station agronomique d'essai, initialement située à Kati.

Le village de Koulikoro a été créé en 1900 sur le site actuel de Koulikoroba. Les populations l'ayant créé, auraient transité par Kékan, (rive droite du fleuve) et Kayo (rive gauche du fleuve).

L'expansion de la ville avec l'arrivée du chemin de fer à Koulikoro en 1905 a occasionné la fondation du quartier Koulikoro-gare et le transfert dans cette agglomération de la résidence administrative avec l'installation en 1936 des Messageries Africaines (actuelle COMANAV) découlant de la fusion de la "Navigation du Niger, la Société de Bamako" et la "CFAO" (Compagnie Française de l'Afrique Occidentale). Ce qui a constitué la convention de l'Affaire Mage.

C'est également en 1936 qu'eut lieu la création du Buffet de la Gare dont les locaux sont actuellement occupés par les bureaux du Cercle et de la Mairie.

En 1938 fut achevée la construction de l'Ecole Normale rurale de Katibougou avec vocation agricole.

Ensuite interviennent la création du quartier de Diamérabougou Plateau (Liberté Plateau) du village de Kolébougou et de l'Huilerie Soudanaise (actuelle HUICOMA) en 1947.

### 7.3 - Période de 1960 à 1981

Pendant cette période on assista aux extensions dans le quartier de Diamérabougou Plateau, et à la création des quartiers Plateau I, Plateau III. Le quartier Diamérabougou prit lui même le nom de Diamérabougou Plateau II ou Liberté Plateau II.

### 7.4 - Période de 1982 à 2001

Il s'agit de la période de vie du premier Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Koulikoro.

Pendant cette période on n'a pas assisté à la création de nouveaux quartiers mais à l'extension des anciens, à la construction de logements par la SEMA, à la réhabilitation du village de Kolébougou et à la réalisation d'une cité administrative. L'extension de l'habitat n'a porté que sur 120 ha. Pendant cette période intervint l'implantation de l'usine des Grands Moulins du Mali.

## **VIII – DEMOGRAPHIE**

## 8.1 - Aperçu de la population

La population de la Commune de Koulikoro est essentiellement composée de Bambara, de Somono, de Sonrai de Peulh, de Sarakolé et de Dogon. D'après les différents recensements généraux de la population et de l'habitat du Mali, la population référentielle de la Commune de Koulikoro a été estimée à:

- **16 134 habitants en 1976;**
- **20 795 habitants en 1987;**
- **28 882 habitants en 1998.**

De 1976 à 1987, la population de la Commune est passée de 16 134 habitants à 20 795 habitants et a atteint un taux de croissance de **2,3%**. De 1987 à 1998, elle est passée de 20 795 habitants à 28 882 habitants et a atteint un taux de croissance de **3%**.

Le taux de croissance retenu dans le 1<sup>er</sup> Schéma était de 6,8% avec une estimation de la population à 68 402 habitants en l'an 2001.

Ce taux était visiblement trop élevé, ce qui a influencé sur les espaces d'habitat et sur le taux de réalisation des prévisions. Ce taux de **6,8%** avait été retenu en prévision de l'afflux de population à la suite de l'érection de la ville de Koulikoro en capitale de la 2<sup>ème</sup> région économique du Mali.

Avec le rattachement du village de Kayo à la Commune, sa population serait de **30 674 habitants** en 1998.

Pendant la période inter censitaire 1976/1987, le nombre de concession a passé de **1670 à 2221** et le nombre de ménages de **3117 à 3296** soit **1,87** ménages par concession en 1976 contre **1,48** ménages par concession en 1987.

La baisse du nombre de ménages par concession observée serait due certainement à l'augmentation du nombre de concessions en prévision, de l'afflux de population attendu à la suite de l'érection de la ville en capitale régionale. Ce qui devait entraîner un nombre croissant des ménages et n'a pas été le cas.

Au cours de la même période, le nombre de personnes par ménage a passé de **5,18 à 6,30** et le nombre de personnes par concession de **9,66 à 9,36**. Les mêmes raisons avancées pour le cas de la baisse du nombre de ménages par concession seraient à la base de la chute du nombre de personnes par concession.

Pendant la période inter censitaire 1987/1998, le nombre de concessions a passé de **2221 à 2939** et le nombre de ménages de **3296 à 4340** soit **1,48** ménages par concession. Ce qui n'a pratiquement pas varié.

Quant au nombre de personnes par ménage, il est passé de **6,30 à 7,10**. Le nombre de personnes par concession est passé de **9,36 à 10,44** pendant la même période.

Il ressort de l'analyse des données ci-dessus que la population supplémentaire a contribué en partie au gonflement du nombre de personnes par concession.

**Tableau N°: 11**

**Population, ménages et concessions (Selon les différents recensements)**

N°	Année	Concession	Ménage	Population	Ménage par concession	Pers. par ménage	Pers. par concession
<b>I</b>	1976	1670	3117	16134	1,87	5,18	9,66
<b>II</b>	1987	2221	3296	20795	1,48	6,30	9,36
<b>III</b>	1998	2939	4340	30674	1,48	7,10	10,44

## 8.2 - Structure de la population

L'analyse de la structure de la population est effectuée à partir des résultats du dernier recensement général de la population et de l'habitat de 1998.

La structure de la population en 2001 n'a pas subi de modification en l'espace de 2 ans car il n'y a eu aucun phénomène de tendance à inverser le cours des événements.

### 8.2.1 - Population jeune.

La structure de la population telle que dégagée de la pyramide des âges confirme la jeunesse de la population.

La population de moins de vingt (20) ans représente 55% de la population totale de la Commune. La tranche d'âge de 5 à 19 ans qui constitue la population scolaire représente 42% de la population totale. La population féminine de 15 à 39 ans représente 41,30% du total représenté par ce sexe. Ce qui contribuera à prolonger la tendance de renouvellement des populations jeunes.

**8.2.2 - Sexe ratio:** la répartition entre les deux sexes est de 50,6% pour les femmes et 49,4% pour les hommes. Il était de l'ordre de 51,10% pour les femmes et 48,9% pour les hommes en 1987.

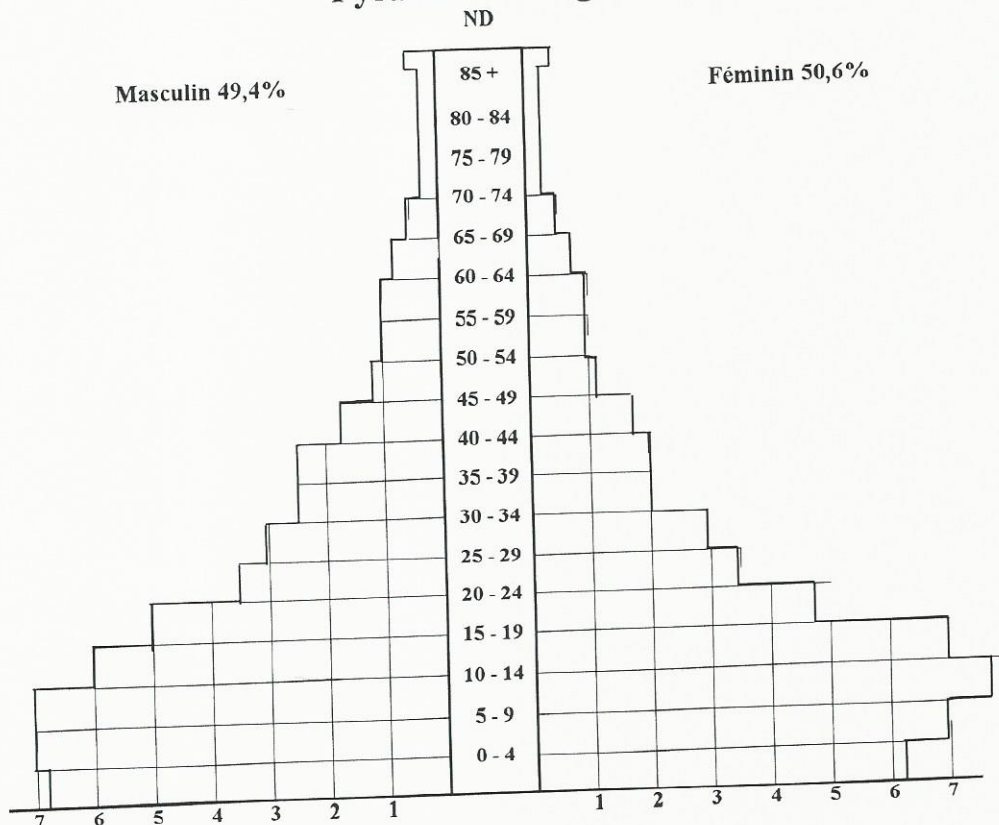
Dans la tranche d'âge de 60 ans et plus, la population féminine représente 53,5% et la population masculine 46,5%. Ce qui dénote une longévité plus poussée chez les femmes.

Tableau N°: 12

Structure de la population (Recensement de 1998)

Groupe d'âge	Effectif			Pourcentage
	Masculin	Féminin	Total	
00 - 04 ans	2046	1926	3972	13,00
05 - 09 ans	2150	2139	4289	14,00
10 - 14 ans	2184	2364	4548	15,00
15 - 19 ans	1837	2156	3993	13,00
20 - 24 ans	1499	1449	2948	9,50
25 - 29 ans	1083	1058	2141	7,00
30 - 34 ans	886	963	1849	6,00
35 - 39 ans	749	784	1533	5,00
40 - 44 ans	717	605	1322	4,30
45 - 49 ans	536	422	1018	3,30
50 - 54 ans	367	419	786	2,50
55 - 59 ans	323	306	629	2,00
60 - 64 ans	239	275	514	1,70
65 - 69 ans	167	180	347	1,10
70 - 74 ans	118	154	272	0,90
75 - 79 ans	69	77	146	0,50
80 - 84 ans	49	56	105	0,30
85 et plus	28	30	58	0,20
Nom déterminé	121	83	204	0,7
<b>Total par sexe</b>	<b>15168</b>	<b>15506</b>	<b>30674</b>	<b>100</b>
<b>% par sexe</b>	<b>49,4</b>	<b>50,6</b>		

## Pyramide des âges



### 8.3 - Accroissement de la population et tendance à l'urbanisation

Le taux de croissance de la population de la Commune de Koulikoro a atteint **2,3%** en 1987 et **3%** en 1998 soit un taux moyen de **2,65%** entre 1987 et 1998.

La population de la Commune en l'an 2000 est estimée à **32 600 habitants**.

Le taux de croissance observé à la hausse de 1987 (**2,3%**) en 1998 (**3%**) soit un taux moyen de **2,65%** continuera à accroître pour atteindre un taux de l'ordre de **4%** en 2020 soit un taux moyen **3,5%** pendant la période 2001 - 2020.

La population étant estimée actuellement à **32 600 habitants**, aurait presque doublé pour atteindre **64 900 habitants**.

Les quartiers de la Commune de Koulikoro ont été classifiés en trois catégories selon le type d'habitat et la morphologie du tissu. Le tableau ci-dessous nous donne l'état de densification au cours des vingt (20) dernières années.

**Tableau N°13**

N°	Type d'habitat	1976		1987		1998	
		Populat°	Densité	Populat°	Densité	Populat°	densité
I	Quartiers populaires anciens	8023	26,8	10548	35,2	15852	52,8
II	Quartiers tramés récents	5212	40	7164	55,10	12545	96,5
III	Quartiers tramés nouveaux	1148	3,5	1365	4,6	2277	16,6

La population des quartiers populaires anciens est passé de **8023 habitants** à **15852 habitants** soit une population supplémentaire de **7829 habitants** entre 1976 et 1998.

La population des quartiers tramés récents pendant la même période a été de **7333 habitants**.

Quant à la population supplémentaire des quartiers tramés nouveaux, elle a été de **1129 habitants**.

Il ressort de ces données que le tissu urbain existant continuera à se densifier pour recevoir une partie de la population supplémentaire durant les vingt (20) prochaines années.

## **IX - ECONOMIE**

L'Economie de la Commune est constituée de 3 secteurs qui sont: le primaire, le secondaire et le tertiaire.

## 9.1 – Secteur primaire

Ce secteur comprend l'agriculture, l'élevage et la pêche.

### 9.1.1– Agriculture

L'agriculture est surtout basée sur les cultures vivrières et industrielles:

#### a- Les cultures vivrières

Ces cultures (riz, sorgho, maïs, etc. ...) sont de moins en moins pratiquées dans la ville par suite de l'insuffisance notoire des espaces cultivables due à l'action combinée de l'urbanisation et du relief.

La ville reste tributaire de son arrière pays notamment les villages centres pour son approvisionnement en céréales.

#### b– les cultures industrielles

Il s'agit de l'arachide et du coton pour l'approvisionnement de l'usine de l'HUICOMA.

La culture du sésame destinée à l'exportation a fait son apparition. Le coton et le sésame ont tendance à remplacer l'arachide.

Elles sont pratiquées dans les périphéries de la Commune de Koulikoro: Massala, Sendo, Maféya et Gouni.

#### c– Les cultures maraîchères et plantations d'arbres fruitiers

Les potagers sont pratiqués tout au long du fleuve et les plantations d'arbres fruitiers (manguiers et agrumes) sont très présentes dans la Commune et constituent en partie l'armature verte.

#### d – Les produits de cueillette et de ramassage

Les amendes de karité sont ramassées pour l'approvisionnement de l'HUICOMA. Il faut noter une régression des espaces occupés par ces activités au profit de l'urbanisation.

### 9.1.2 - Pêche et chasse

En 1982 la pêche occupait une place importante dans le ravitaillement de la population locale d'une part et celle de la ville de Bamako d'autre part.

La production en baisse est insuffisante pour les besoins de la Commune. Cependant, le déplacement vers Bamako reste une constante.

On assiste à une installation timide de la pisciculture dans les étangs et cela le long du fleuve. La chasse est pratiquée aussi à l'intérieur du périmètre d'urbanisation mais en dehors de la ville.

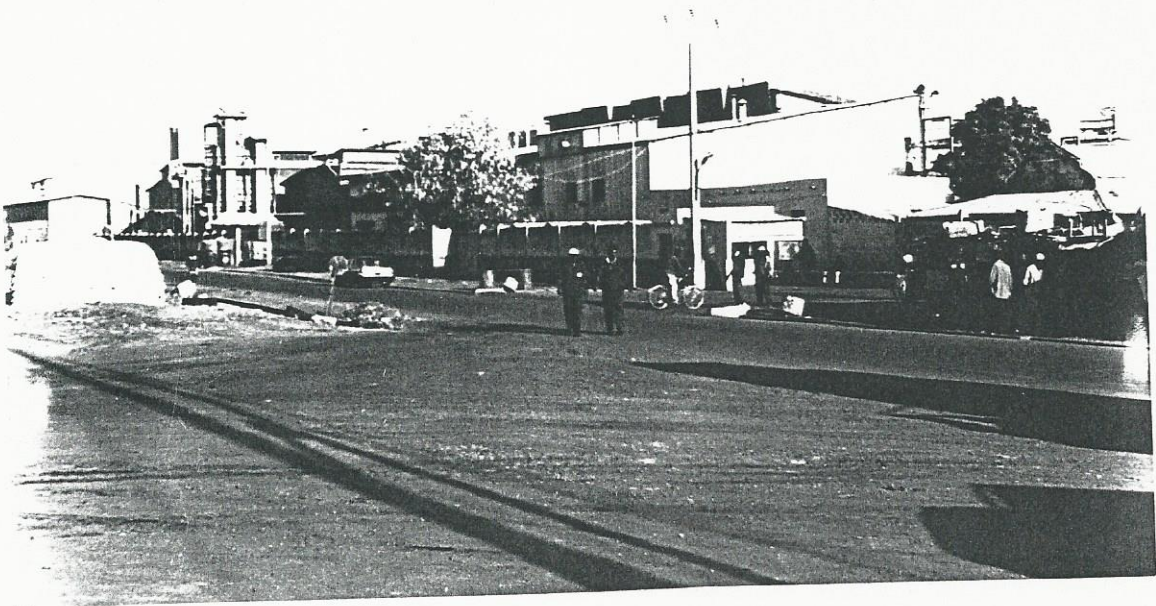
### 9.1.3 - Elevage

Au niveau des bovins, il s'est produit une diminution du nombre des têtes.

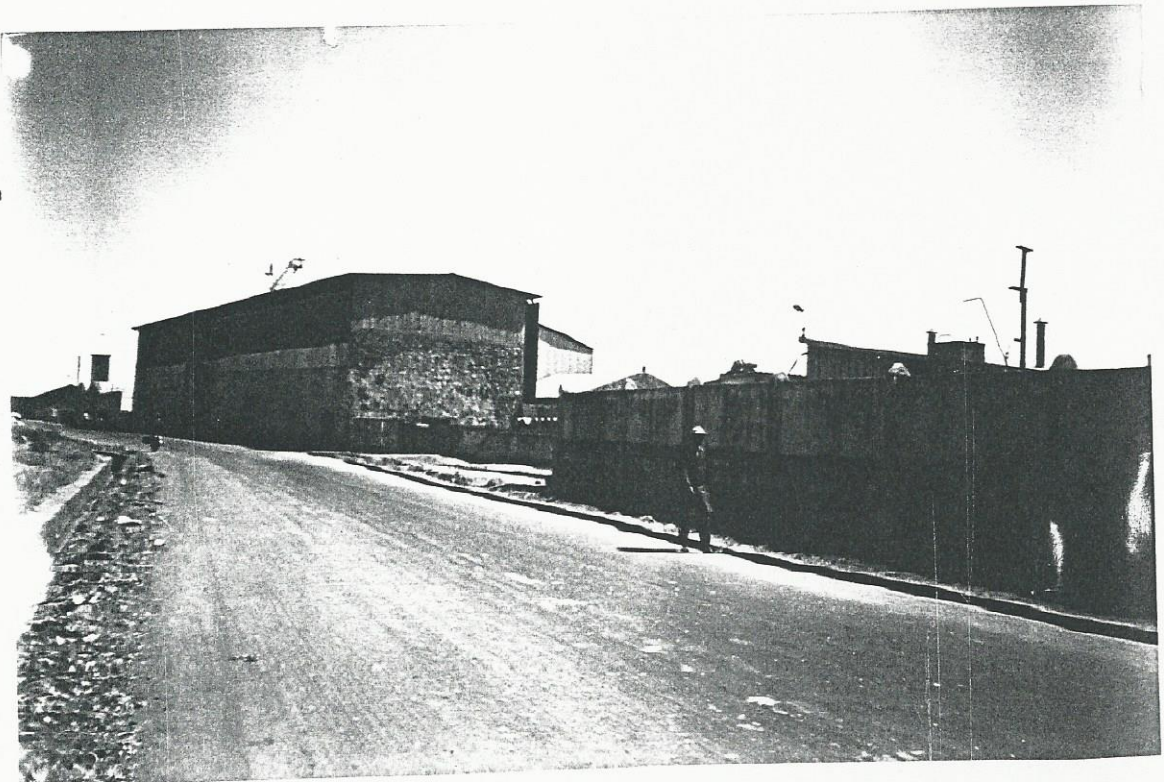
Cependant l'effort d'intensification par l'amélioration de la race et l'embouche bovine permet de maintenir les productions laitières et de viande à un niveau acceptable. L'élevage des ânes s'installe afin de faire face aux besoins des exploitants de sable et gravier.

L'élevage de la volaille connaît un certain essor avec la production de poulets de chair et d'œufs pour la consommation.

**SITE INDUSTRIEL**  
1 - Usine HUICOMA  
2 - Chantier naval



①



②

## 9.2 – Secteur secondaire

Il comprend l'industrie, les transports et l'artisanat. Le secteur présente de profonds changements:

### 9.2.1 – L'industrie

La SEPOM (Société d'Exploitation des Produits Oléagineux du Mali) était la seule et principale unité industrielle de la ville en 1982. La société s'appelle présentement HUICOMA.

#### 9.2.1.1 – Huilerie Cotonnière du Mali (HUICOMA)

La SEPOM, société d'Etat, a disparu au profit de l'HUICOMA (Société Mixte).

Contrairement à la SEPOM qui traitait principalement de l'arachide, l'HUICOMA a comme principale matière première le coton.

Elle a procédé à l'extension de la presserie et à la relance de l'unité karitéa (traitement des amandes de karité).

L'HUICOMA a racheté l'usine de fûts de la COMANAV. L'usine a augmenté et diversifié sa production, résultat de la variété des matières premières et du degré de raffinage de plus en plus élevé.

Les aliments bétails et volaille sont très prisés.

Le circuit de commercialisation est plus libre.

Le personnel de l'usine a connu une augmentation et le siège social de l'unité s'est installé à Bamako. Cette année l'usine connaît des difficultés à cause de la baisse de la production du coton. La Direction pense combler ce déficit en augmentant le traitement de l'arachide.

Les problèmes des chemins de fer et de la COMANAV ont des répercussions sur l'usine pour son circuit d'approvisionnement et de distribution.

Elle emploie 467 permanents et 131 saisonniers et possède une capacité de 35000 tonnes d'huile raffinée/an et de 14000 tonnes de savon/an.

L'HUICOMA constitue la clef de voûte de l'économie de la Commune.

En plus des emplois directs qu'elle crée, il faut signaler la présence d'un secteur informel utilisant les déchets de l'usine comme matières premières (savonnerie, teinture, etc...) et aussi son apport au secteur primaire à travers les engrais pour l'agriculture et les aliments bétails pour l'élevage.

Elle s'est équipée pour le traitement de ses différents rejets.

#### 9.2.1.2 – Industrie Navale et de Construction Métallique (INACOM MALI)

Créée en 1991 par suite du rachat du chantier naval de la COMANAV, ses activités sont les suivantes:

- construction et réparation des bateaux;
- construction métallique: cuves de stockage, châteaux d'eau.

Elle emploie 50 personnes (soudeurs, chaudronniers)

Sa capacité de production annuelle est de:

- 4 bateaux;
- 10 châteaux;
- divers travaux de construction métallique.

Nous constatons une croissance du chiffre d'affaires sur les cinq dernières années malgré une fluctuation résultant de la demande. L'usine ne semble pas avoir d'effets néfastes sur son environnement immédiat. Ses déchets solides sont récupérés par les forgerons.

#### 9.2.1.3 – Grands Moulins du Mali (GMM)

L'usine s'occupe de la transformation du blé en farine et du décorticage du riz. Elle emploie 70 ouvriers.

#### 9.2.1.4 – OMIUM SA

Installée sur le site du Grand Moulin, elle s'occupe de la fabrication des piles. Elle emploie 130 ouvriers.

#### 9.2.1.5 – Boulangeries

La ville possède deux boulangeries dont la capacité de production ne satisfait pas la demande.

### 9.2.2 – Transports

Nous avons le transport fluvial, ferroviaire et routier.

#### 9.2.2.1 – Transport fluvial

Il est assuré essentiellement par la **COMANAV (Compagnie Malienne de Navigation)**: créée en 1968 (présente depuis la période coloniale sous le nom de messageries africaines) société d'Etat.

Ses activités sont les suivantes:

- transport fluvial: passagers et pêcheurs;
- transit marchandises.

Elle emploie 122 permanents et 52 temporaires. Elle possède 3 bateaux courriers de 1241 passagers/voyage soit une moyenne de 440 passagers /voyage/bateau; 24 unités de transport de frêts d'une capacité de 6200 tonnes /voyage.

Elle traite plus ou moins 30000 tonnes de frêt par an.

On constate une progression du chiffre d'affaires durant les cinq dernières années malgré les difficultés de plusieurs bords:

- vétusté du matériel (flotte);
- inadéquation de la flotte par rapport à l'état du canal navigable et de l'environnement économique.
- ensablement du lit du fleuve;
- les problèmes résultant de la restructuration.

**Les Pinasses** assurent le transport fluvial des forains entre les différentes localités riveraines du fleuve notamment Niamina, Ténenkou, Koulikoro.

Contrairement à la COMANAV qui n'assure pas le transport pendant une période de l'année, les pinasses assurent le transport durant toute l'année.

#### 9.2.2.2 – Transport ferroviaire: C.F.M (Chemins de Fer du Mali):

L'exploitation du tronçon Bamako – Koulikoro en trains voyageurs est arrêtée depuis 1995. L'acheminement de Kita à Koulikoro des citernes d'huile brute pour HUICOMA (1 ou 2 fois/semaine) reste la principale activité.

Les raisons de cet arrêt sont de trois ordres:

- la non rentabilité commerciale du tronçon;
- l'état défectueux de la voie (ouvrages d'art);
- la réhabilitation récente de la RR. 14 qui supporte le gros du trafic.

### 9.2.2.3 – Transport routier

Secteur en plein épanouissement surtout après la réhabilitation du tronçon de la RR. 14 (Bamako – Koulikoro – Banamba).

Des acteurs nouveaux tels que les bennes (transport d'agrégats), les minibus (transport de personnel) et les gros porteurs, qui tendent à remplacer le chemin du fer, sont présents.

### 9.2.3 – Artisanat

L'artisanat est encouragé par les autorités et les artisans qui commencent à prendre leur destin en mains par des regroupements.

Les femmes fabriquent des savons à partir des résidus de l'HUICOMA et la ville possède des ateliers de menuiserie de construction métallique, de couture, des salons de coiffure et de bijouteries.

La Commune de Koulikoro est une mine de sable, de gravier et de moellon.

L'exploitation du sable dans le lit du fleuve est très intense et Koulikoro fournit Bamako et d'autres localités du Mali en sable.

Des projets existent pour l'exploitation industrielle du sable en se basant sur deux axes:

- lutter contre l'ensablement du fleuve afin de faciliter sa navigation;
- vente de sable;
- fabrication de briques et d'autres matériaux de construction.

## 9.3 – Secteur tertiaire

### 9.3.1 – Commerce

Il se divisait en 1982 en secteurs d'Etat et privé. De nos jours, le secteur d'Etat a disparu. Par rapport à 1982, il a connu de profondes mutations. En plus des deux marchés (Koulikoro-gare et Koulikoroba), des boutiques sont installées tout au long de la RR. 14.

Le secteur est marqué par une prolifération de l'informel (détaillants), par rapport au secteur organisé.

La ville n'a pratiquement pas de commerçant 'import – export en activité. Les ravitaillements se font pour la plupart à Bamako.

### 9.3.2 – Services

Les Services de la ville peuvent être classés en deux catégories: Services Publics et Privés.

#### 9.3.2.1 - Services Publics:

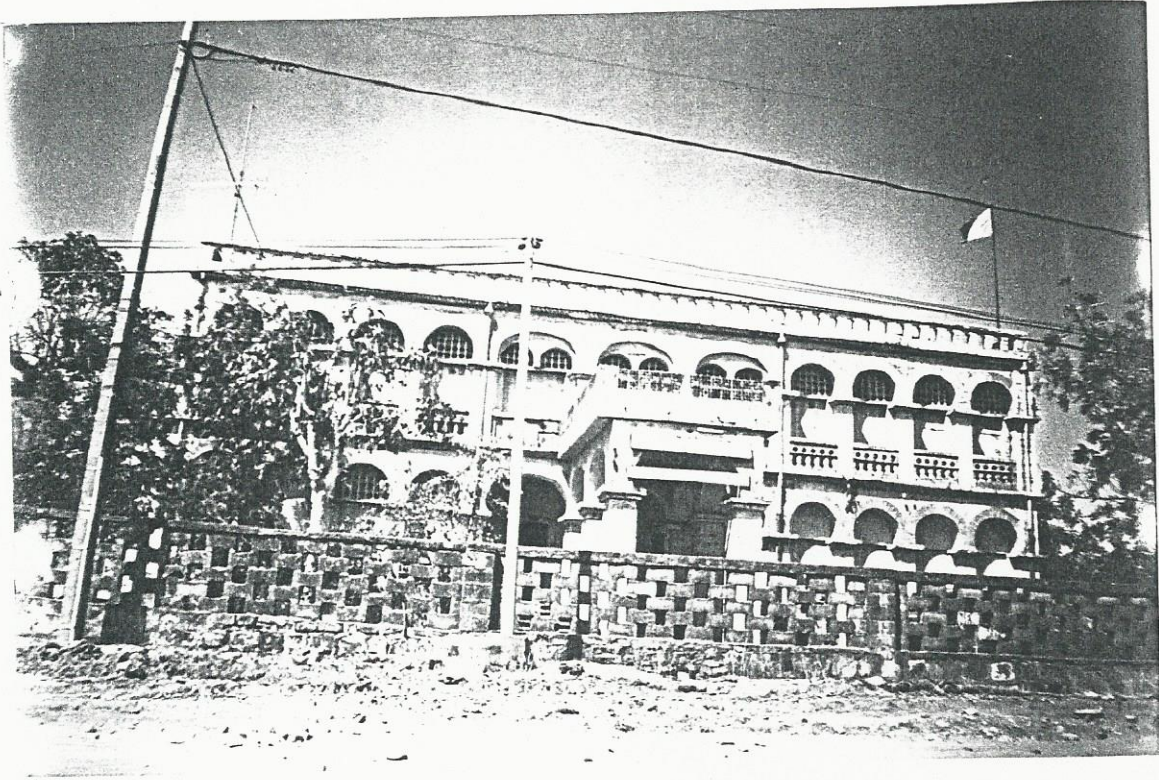
En 1982, la ville s'apprêtait à recevoir les services qui allaient confirmer sa position de capitale régionale.

A la date d'aujourd'hui, l'installation des services régionaux est effective à l'exception des services des douanes et des TP qui sont restés à Bamako. La ville possède aujourd'hui un lycée, un centre de santé de référence, deux CSCOM, deux nouvelles écoles militaires (EMA, EEM) à vocation sous-régionale (18 pays) et un centre de formation continue (CFC) à l'IPR de Katibougou.

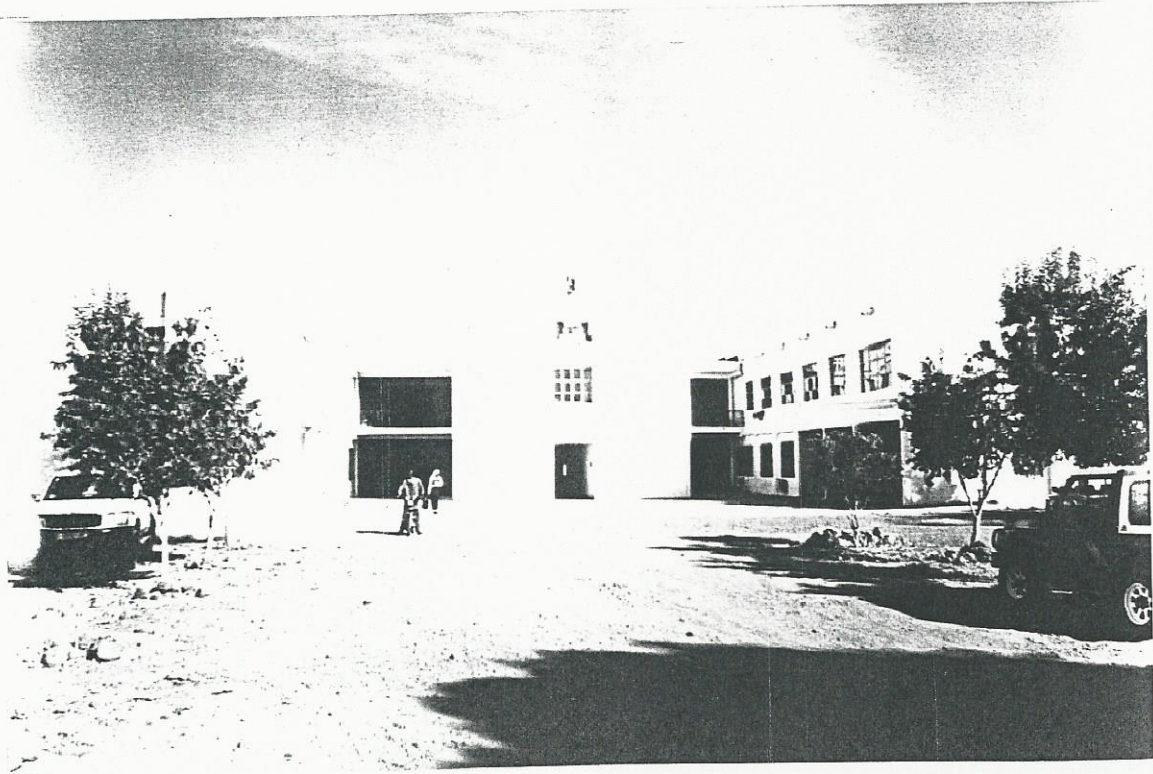
**EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS**

1 - Mairie de la Commune

2 - Haut Commissariat et services régionaux



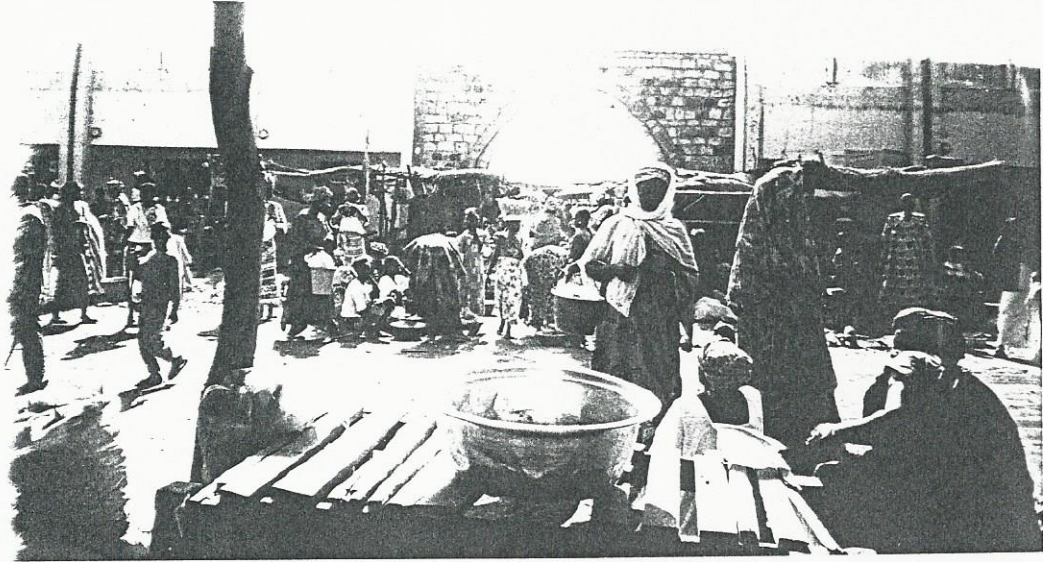
1



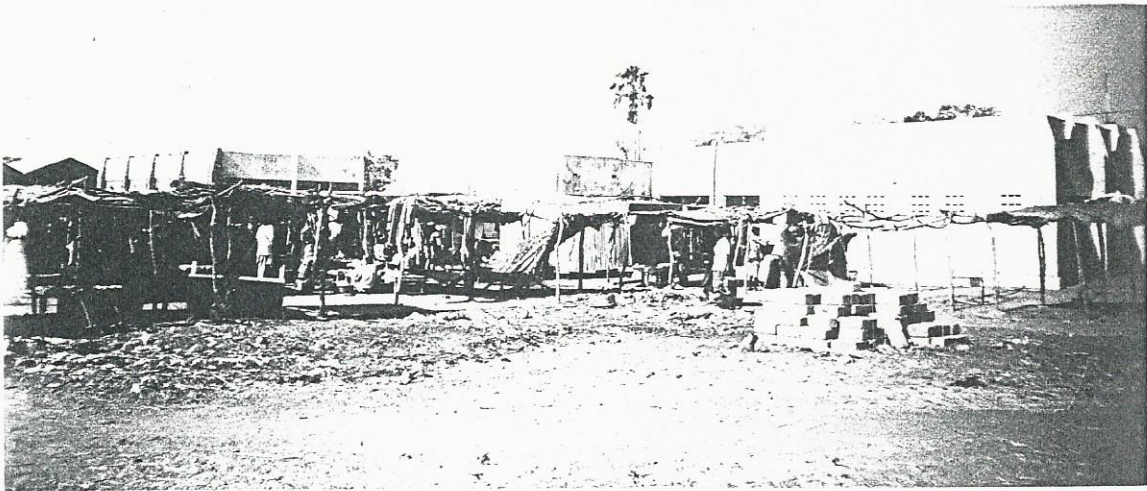
2

### EQUIPEMENTS COMMERCIAUX

- 1 - 2 - Nouveau marché de Koulikoro - Gare
- 3 - Nouveau de Koulikoroba



1



2



3

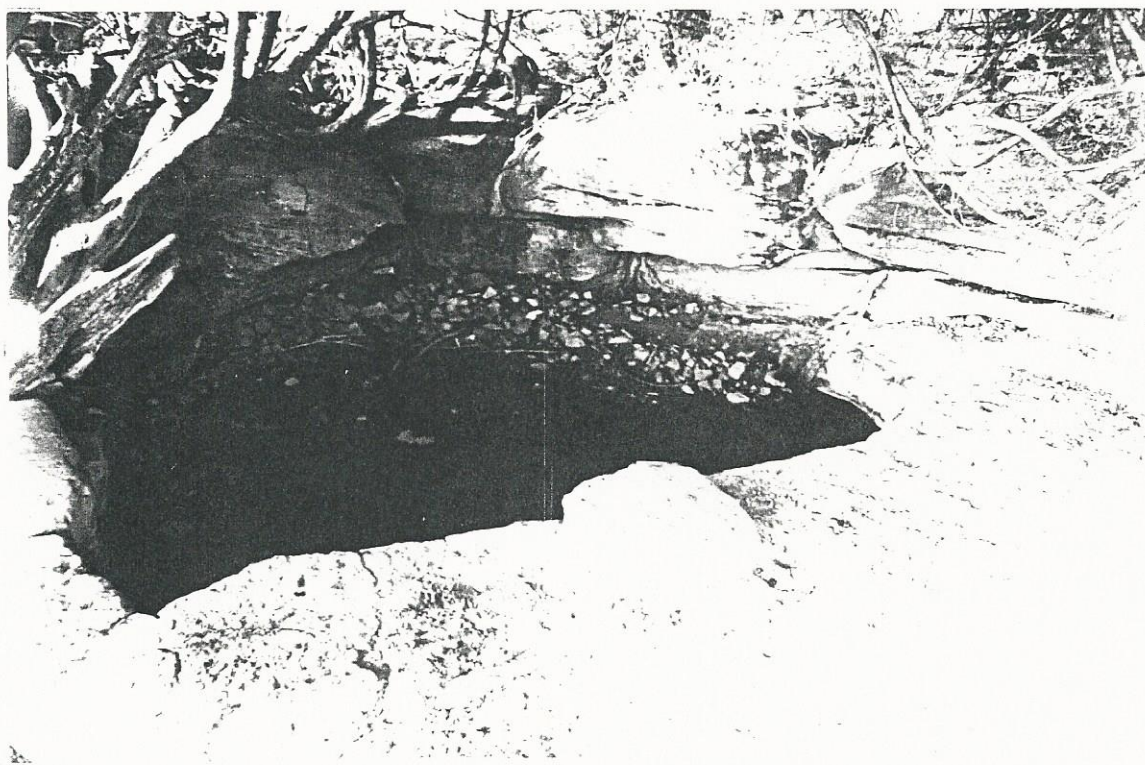
**SITES TOURISTIQUES**

1 – Site Commandant Nako

2 – Source d'eau Commandant Nako



①

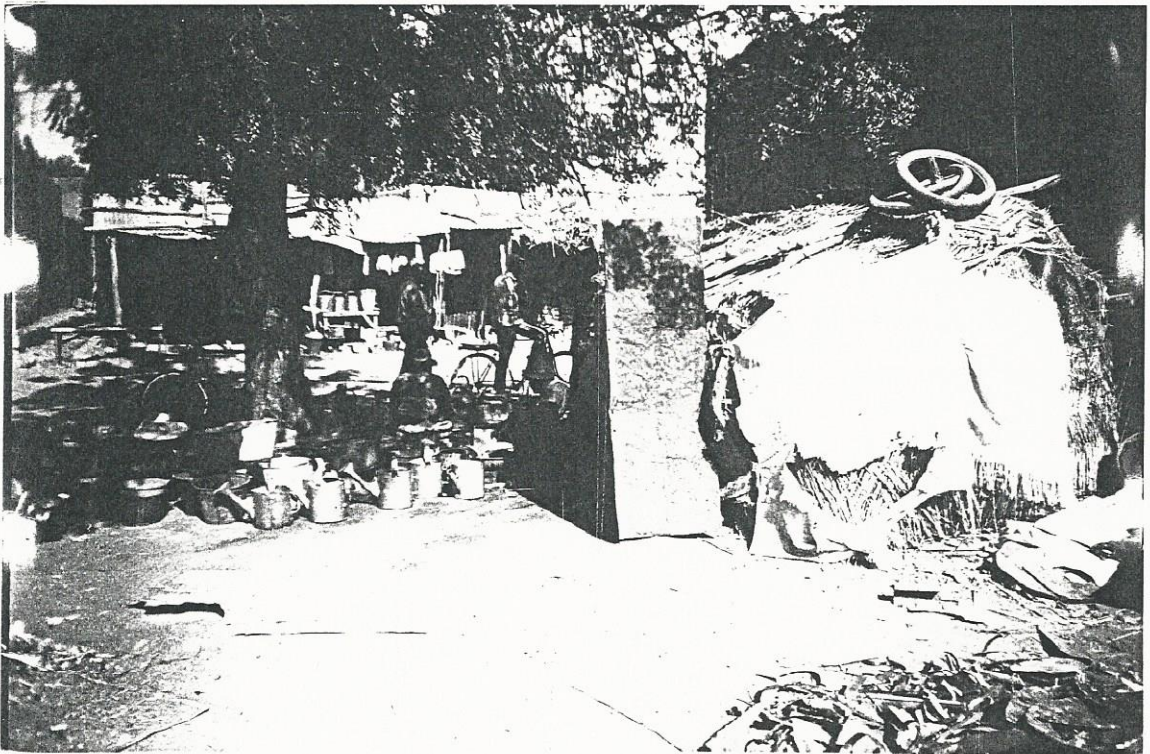
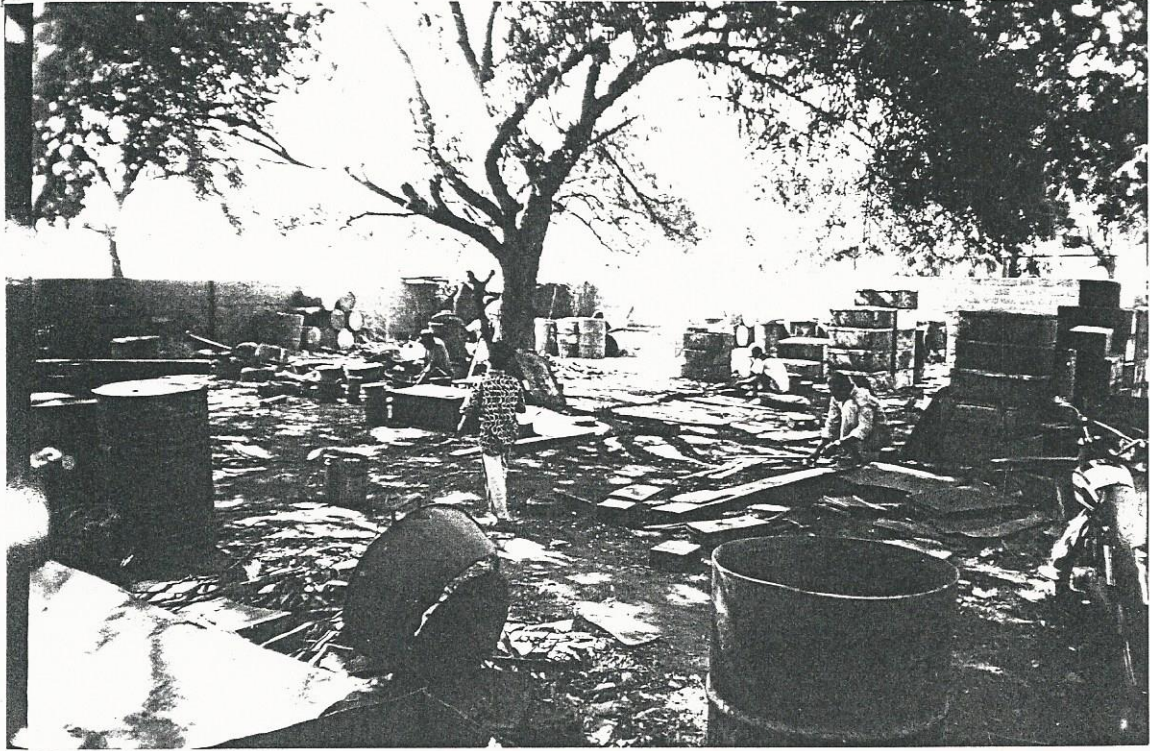


②

**ARTISANAT**

1 – Atelier de fabrication des cantines

2 – Atelier de fabrication de matériels divers



### 9.3.2.2 – Services Privés

De 1982 à nos jours, le secteur des services privés a connu une grande floraison dans tous les domaines:

- des écoles de base, des jardins d'enfants et des écoles de formation professionnelles: INSA et IFTK;
- la ville possède aujourd'hui trois pharmacies privées, un magasin de stockage des produits DCI, trois pharmacies vétérinaires et un cabinet de soins;
- des caisses d'épargne au nombre de trois et des assurances (CNAR, Sabu Nuyma) sont installées;
- la ville possède deux cabinets d'huissier, des cabinets vétérinaires, des entreprises du BTP, trois radios de proximité et un centre de services juridiques);
- les ONGs sont très nombreuses et très actives.

### 9.4 – Conclusion

De 1982 à nos jours, l'économie de la ville a subi de grandes modifications.

D'une façon globale et au niveau macro-économique, il faut signaler le passage d'une économie dirigiste et étatique à une économie tournée vers le secteur privé et les collectivités.

En 1982 l'Etat était acteur principal de l'économie et cela à tous les niveaux. Aujourd'hui, il s'occupe beaucoup plus de l'environnement économique en termes d'orientation, de réglementation et d'appui.

Le secteur primaire a subi une pression due à la consommation spatiale de l'urbanisation. Pour faire face à ce phénomène, le secteur s'est tourné vers une intensification de ses activités voir une professionnalisation (magasin de stockage, unités de transformation).

Le secteur secondaire et surtout au niveau des industries a connu une expansion et une consolidation.

Koulikoro avait une importance stratégique nationale au niveau des transports: terminus du chemin de fer et début de la navigation fluviale vers le Nord.

Les deux éléments de cette dynamique à savoir les chemins de fer et la COMANAV connaissent de sérieux problèmes. Le transport routier par contre s'épanouie.

Le secteur tertiaire, au niveau du commerce, a connu le désengagement de l'Etat et la prolifération du petit commerce au détriment des grossistes. La présence administrative de l'Etat a été renforcée. De 1982 à nos jours, la vocation industrielle de la ville de Koulikoro s'est confirmée. L'avenir des unités industrielles de la ville dépendra de la façon dont elles vont faire face à l'intégration sous-régionale.

## **Deuxième Partie**

# **RAPPORT PROGRAMME**

## **X - ZONAGE**

## 10.1 - PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA VILLE

Avec un taux de croissance moyen de **3%** l'an, la population de la Commune de Koulikoro atteindra dans les vingt (20) prochaines années (2020) **64 900 habitants** soit le double de la population actuelle qui est de l'ordre de **32 600 habitants**.

La population supplémentaire de **32 300 personnes** contribuera d'une part à densifier le tissu urbain existant et d'autre part à occuper petit à petit de nouveaux terrains qui vont s'ouvrir à l'habitation.

Afin de mesurer ces phénomènes, on procédera à partir des tendances récentes constatées, à l'évaluation de la capacité d'absorption des nouveaux terrains tout en tenant compte des possibilités offertes par le tissu existant.

Pour évaluer le processus de densification, l'ensemble des quartiers a été classé en trois (3) catégories selon leur date de création, la morphologie du tissu et le type d'habitat. Ce sont:

- les quartiers anciens;
- les quartiers tramés anciens;
- les quartiers tramés nouveaux.

### 10.1.1. - Quartiers anciens

Ils regroupent les quartiers de Koulikoroba, Koulikoro-gare, Katibougou, Kolébougou et Kayo.

Avec une superficie de **300 ha** leur densification s'est effectuée petit à petit jusqu'en 1987 pour ensuite s'accélérer.

De part la configuration du tissu urbain, de l'existence du commerce, de bureaux et d'industries, la densification se poursuivra pour passer de **51 hab/ha** en 1998 à **85 hab/ha** en 2020. Ils absorberont près de **9600 habitants** supplémentaires.

### 10.1.2 - Quartiers tramés anciens

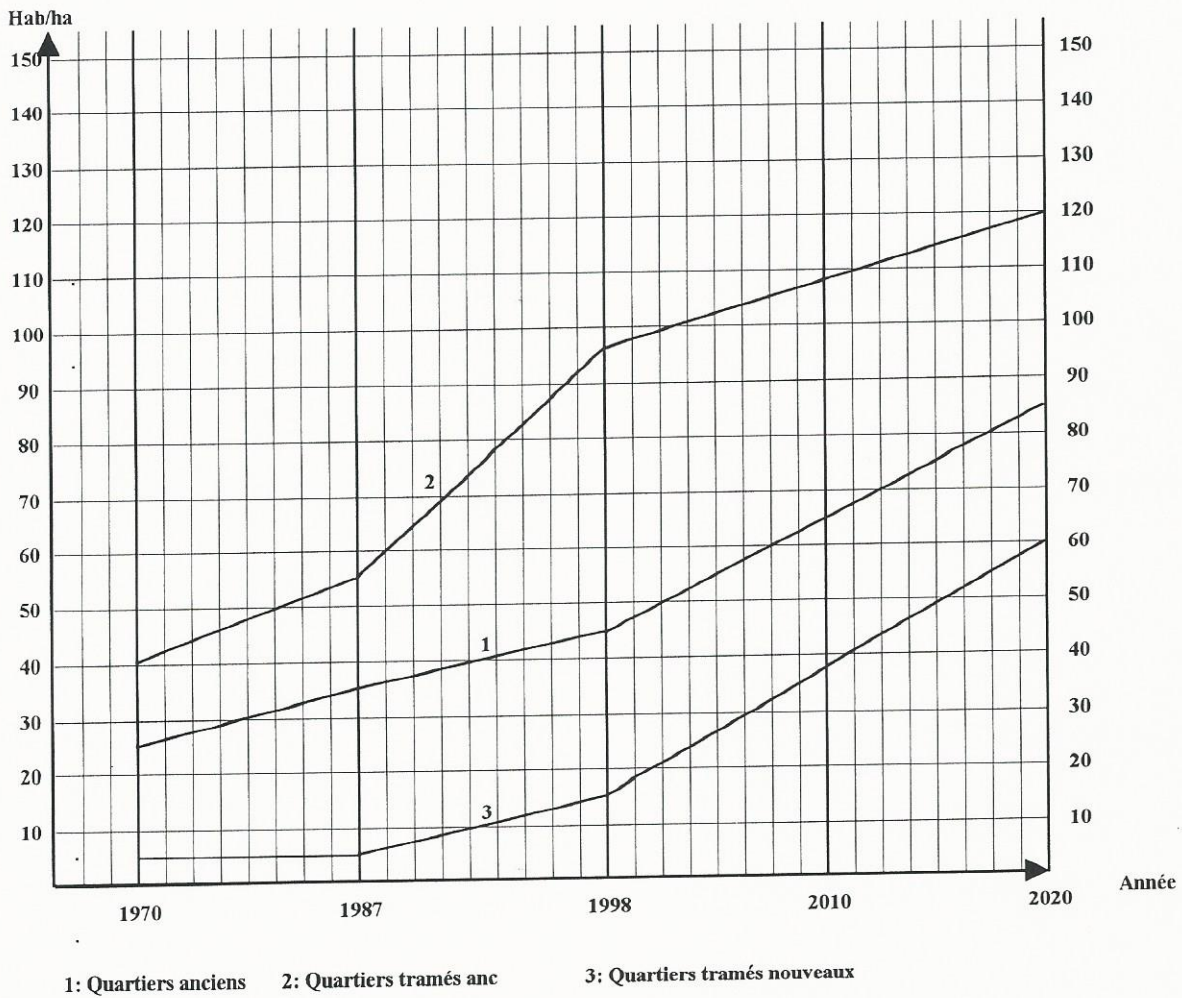
Ils regroupent les quartiers des Plateaux I et II. Avec une superficie de **130 ha**, ils constituent le prototype de quartiers à usage d'habitation. Leur densification a pris un envol entre 1987 et 1998 pour passer de **33 hab/ha** à **95 hab/ha**. Ce phénomène va se poursuivre avec moins d'intensité pour atteindre **120hab/ha** en 2020.

Ces quartiers se rapprocheraient alors de leur seuil de capacité d'absorption. Avec **120 hab/ha** en 2020, ils absorberont **3000 habitants** supplémentaires.

### 10.1.3 - Quartiers tramés nouveaux:

Ils regroupent les quartiers de Souban et de Plateau III. Avec une superficie de **137,5 ha**, ils se sont faiblement densifiés entre 1976 et 1987 passant de **9 hab/ha** à **11 hab/ha**. Mais à partir de 1987, la densification s'est accélérée pour atteindre **15 hab/ha**. Ce phénomène va se poursuivre pour atteindre un taux de **40 hab/ha** en 2020. Ces quartiers absorberont alors près de **6000 habitants** supplémentaires

## Courbe de densification des quartiers existants à l'an 2020



## 10.2 - Estimation des surfaces a urbaniser pour l'habitat

De l'analyse précédente, il ressort que **18 600 habitants** supplémentaires de la Commune soit près de **58%** de l'excédent de population entre 2001 et 2020 contribueront à densifier les quartiers existants. C'est donc pour une population de **13 600 habitants** que s'ouvriront de nouveaux terrains à urbaniser d'ici 2020.

Les 13 600 habitants sur nouveaux terrains (**environ 680 par an**), entraîneront l'urbanisation de surfaces qui se densifieront lentement, au fur et à mesure de leur création. Celles qui démarrent en l'an 2001, n'atteignent en 2020 qu'un taux encore loin du plafond. La courbe de densification estimée sera approchée à celle des dernières extensions qui est de l'ordre d'une moyenne de **75 hab/ha** en 20 ans.

En observant cette tendance, les lotissements exécutés en 2001, atteindront une densité de **75 hab/ha** en 2020. Les opérations démarrant après, suivront presque la même évolution.

La surface à urbaniser entre 2001 et 2020 s'obtient comme suit:

**SxSomme X/20 = 13 600 habitants**

**S**: Surface à urbaniser,

**20**: nombre d'années,

**Somme X**: Somme des densités cumulées (se référer au diagramme de densification).

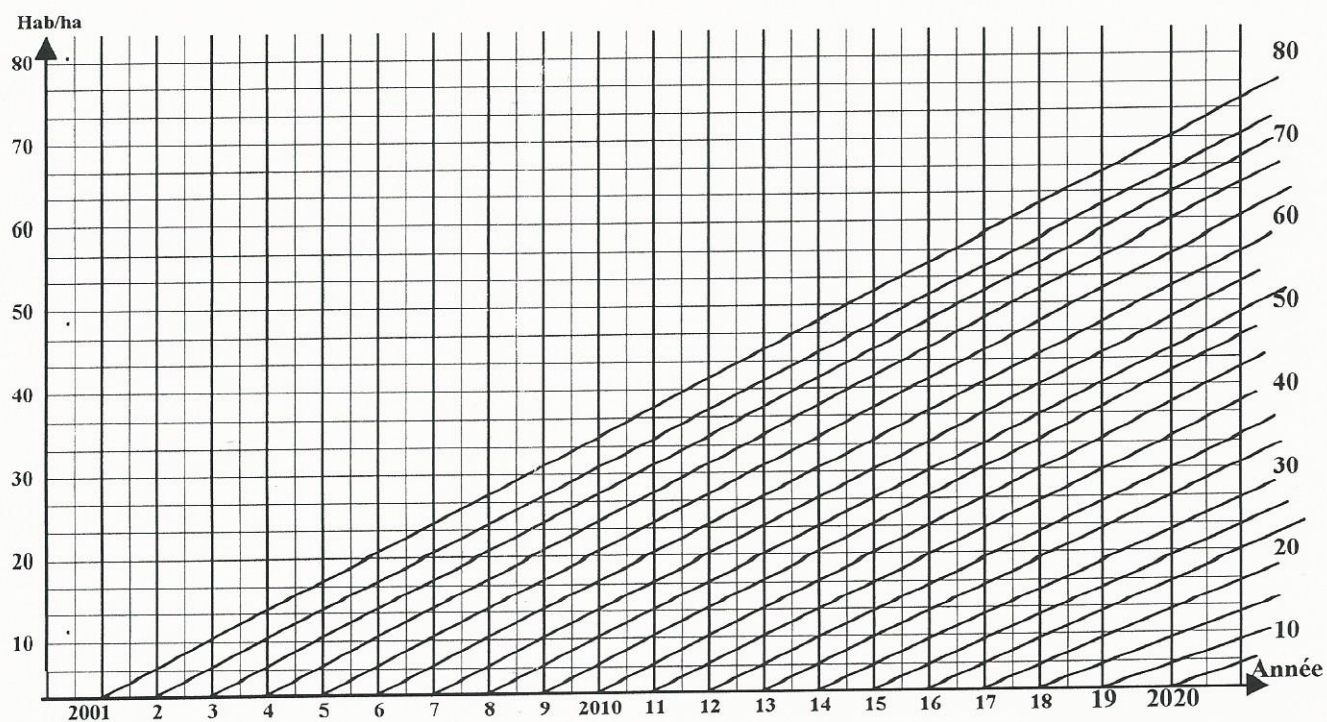
13 600 habitants à loger:

Somme X = (75 + 71.25 + 67.5 + 63.75 + 60 + 56.25 + 52.5 + 48.75 + 45 + 41.25 + 37.5 + 33.75 + 30 + 26.25 + 22.5 + 18.75 + 15 + 11.25 + 7.5 + 3.75) = **787.5**

**S/20 x 787.5 = 13 600 => S = 13 600x20/787.5 = 345,40 ha arrondi à 350 ha.**

La surface à urbaniser pour l'habitat entre 2001 et 2020 serait de l'ordre de **350 hectares** soit près de **17,5 ha/an**.

## Diagramme de densification des nouveaux quartiers



### 10.3 - Description du zonage

La description du zonage porte sur les grandes zones prévues pour l'habitat et les activités. Le volet équipement traitera des autres équipements non moins importants.

Coincée entre le fleuve Niger situé à l'Est de la ville et les collines à l'Ouest, la ville de Koulikoro s'est développée de façon linéaire de Kayo à Katibougou sur près de 13 Km.

Le manque de terrain propice à l'habitat a fait que les plateaux ne constituent plus un handicap pour l'extension de la ville. Le développement dans ces dernières années s'est effectué surtout vers les plateaux.

Compte tenu de l'existence du fleuve Niger qui constitue une contrainte naturelle, la ville va se développer dans un premier temps vers le village de Kayo, ensuite vers Koulikoroba aux environs de la cité administrative et sur les plateaux dans les zones du lycée et de Bakaribougou.

Le zonage ainsi retenu donnera à la ville une forme linéaire compacte.

#### 10.3.1 Zone d'habitat

La surface prévue pour l'habitat entre 2001 et 2020 est estimée à **350 ha**. L'occupation des zones d'habitat se fera en deux phases de 10 années chacune, qui sont:

##### 10.3.1.1 - Première phase (2001 – 2010)

Elle porte sur **150 ha** et concerne:

- **zone de Kayo: 50 hectares** ont été retenus du côté de Kayo dont **25 ha** du même côté que le village lui-même et **25 ha** de l'autre côté de la RR 14. Ces surfaces serviront en partie au recasement des éventuels déguerpis à la suite de la réhabilitation du village de Kayo et à la régularisation des populations ayant payé de l'argent pour acquérir des parcelles à Kayo depuis le projet de construction de la cité administrative de Koulikoro.
- **extension de Koulikoroba (zone TP):** Elle porte sur une surface d'environ de **2 ha** située au Nord de la cité administrative .
- **extension de Katibougou:** Elle porte sur une surface de près de **8 ha** située entre Koulikoroba et Katibougou. Il s'agit d'une partie devant intégrer le tissu urbain.
- **extension du Plateau III (zone "Commandant Nako"):** Elle porte sur une surface de **30 ha** constituant le prolongement du quartier sur le plateau. Le site du "Commandant Nako" qui est un site touristique doit être préservé.
- **extension Diamérabougou – Plateau II:** Communément appelé zone Bakaribougou, elle porte sur une surface de **60 ha**.

**10.3.1.2 - Deuxième phase (2011 – 2020):** Les terrains destinés à l'habitat au cours de cette phase couvrent environ **200 ha** repartis comme suit:

- **zone du lycée:** Il s'agit d'un terrain plat de **160 ha** son occupation permettra d'intégrer le lycée régional à l'ensemble du tissu urbain;
- **extension Plateau III:** Elle porte sur une surface de **40 ha** constituant le prolongement de la zone du lycée.

Le niveau d'aménagement des zones d'habitation serait sommaire avec l'ouverture et le latéritage des grandes voies ainsi que la réalisation des caniveaux le long de ces voies. Les volets eau et électricité feront l'objet de raccordement par la Société Energie du Mali (EDM) qui, jusqu'à présent a suivi l'évolution de la ville.

La taille des parcelles sera maintenue à l'ordre de 300 à 450 m<sup>2</sup>.

**Tableau: No 14**

**Nouvelles zones d'habitation**

No	Désignation des sites	Quartier	Première Phase (2001 – 2010)	Deuxième Phase 2011 – 2020)
1	Zone de Kayo	Village de Kayo	50 ha	
2	Zone des Travaux Publics (T.P)	Koulikoroba	2 ha	
3	Zone de Katibougou	Katibougou	8 ha	
4	Zone de "Commandant Nako"	Plateau III	30 ha	
5	Zone de Bakaribougou	Plateau II	60 ha	
6	Zone Est du lycée	Plateau III		160 ha
7	Zone Sud du lycée	Plateau III		40 ha
	<b>Total</b>		<b>150 ha</b>	<b>200 ha</b>

- **la voie des plateaux:** Longue d'environ **1,38 km** avec une emprise de **20 m**, elle part du carrefour du Cercle en traversant les Plateaux I et II, parallèlement à la RR. 14 qu'elle rejoint au carrefour de la Maison du Peuple. Son bitumage permettra de drainer une partie du trafic sans passer par le Centre ville, donc de décongestionner la RR. 14.
- **la voie de berge** (Corniche): sa longueur est estimée à **1,45 km** avec une emprise de **20 m**. Elle va de l'INACOM, longe le fleuve parallèlement à la RR. 14, qu'elle rejoint au niveau du tournant de l'Elevage. Son bitumage permettra de la rendre praticable en toute saison et contribuera à désengorger la RR. 14;
- **la voie du lycée:** Elle commence au Rond point de l'Eglise, passe devant le Camp des gardes, traverse le Plateau III, en passant près du premier château d'eau et rejoint le lycée. Son bitumage permettra une bonne desserte des Plateaux II et III avec la RR. 14 donc avec le Centre ville et augmentera le confort du parcours des usagers et en particulier les lycéens. Sa longueur est de 2 km avec une emprise de 15 m.

#### 11.1.2.2 - Voies à revêtir en latérite:

Il s'agit de deux voies situées dans la zone du Haut Commissariat et qui sont impraticables pendant la saison des pluies. Ce sont:

- la voie qui part de la route de Banamba et qui rejoint le fleuve en traversant le Cité administrative entre la cour des TP et le lotissement de Fombabougou. Elle a une emprise de 15 m et sa longueur est de **1,3 km**;
- la voie qui va de la route de Banamba, longe le lotissement de Katibougou Extension, passant entre les TF 1946, 1947 et 1948 pour rejoindre le fleuve. Sa longueur est de 1,2 km et son emprise est de 15 m.

#### 11.1.2.3 - Voies à créer

Il s'agit de créer la seconde composante de la structure primaire compte tenu de l'évolution du tissu urbain avec l'apparition de nouvelles zones d'activités à l'Ouest d'une part et d'autre part à l'Est le long du fleuve. Les voies concernées sont:

- **la voie de ceinture:** Elle part de la route de Banamba en passant à l'Ouest du Lycée, bordant les zones d'extension pour rejoindre la RR. 14 au niveau de Kayo. Sa longueur est estimée à 12,55 km. Son emprise est de 30 m. Sa création a pour objet de drainer le trafic des gros porteurs en contournant le Centre ville d'une part et d'autre part de relier la RR. 14 aux nouvelles zones d'activités;
- **la voie de berge:** cette voie est composée de deux (2) tronçons:
  - tronçon 1:** D'une longueur estimée à **6,1 km** et de **20 m** d'emprise, va de la RR.14 au niveau de la station de pompage et longe les zones d'hôtels et bureaux pour rejoindre de nouveau la RR. 14 dans la zone de Kayo;
  - tronçon 2:** D'une longueur de **4,4 km** environ et une emprise de **20 m**, ce tronçon va de l'intersection de la route de Katibougou et de Banamba, longe la berge derrière le Haut Commissariat pour rejoindre la route de Niamina au niveau de l'IPR.

## **11.2– Traversée du fleuve**

La traversée du fleuve est actuellement assurée par un bac au droit du village de Gouni. De plus en plus, il est demandé par les autorités communales et les populations de réaliser un pont sur le fleuve afin de décentraliser la ville.

Cependant compte tenu du coût d'un tel ouvrage, le Schéma recommande une étude de faisabilité pour permettre la prise de décision dans ce domaine.

Deux sites ont été envisagés. Ce sont:

- le site de Kayo;
- le site de Gouni.

L'étude de faisabilité permettra d'arrêter le choix.

## **11.3 –Aires de stationnement**

### **11.3.1 – Aire de stationnement Kayo**

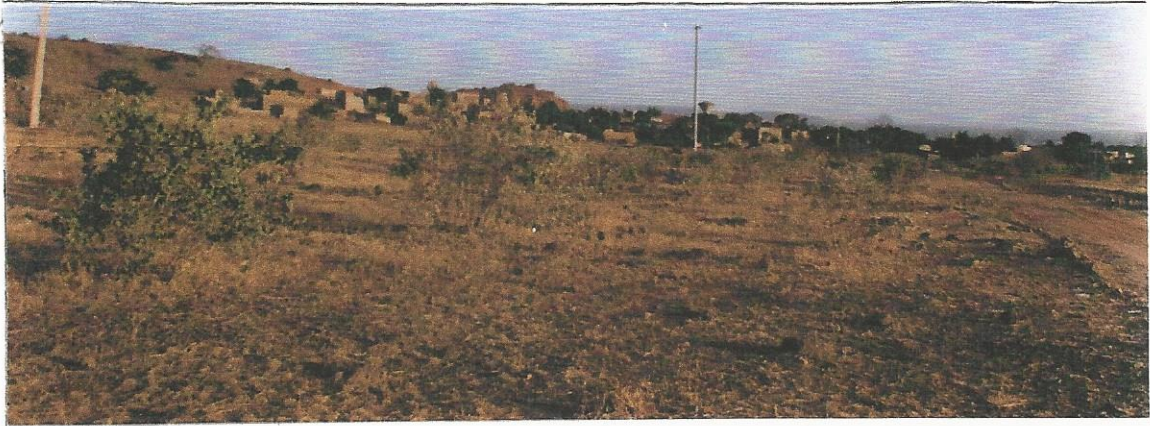
D'une superficie de 0,5 ha, elle servira de terminus pour le futur réseau de transport urbain.

### **11.3.2 – Aire de stationnement – Route de Banamba**

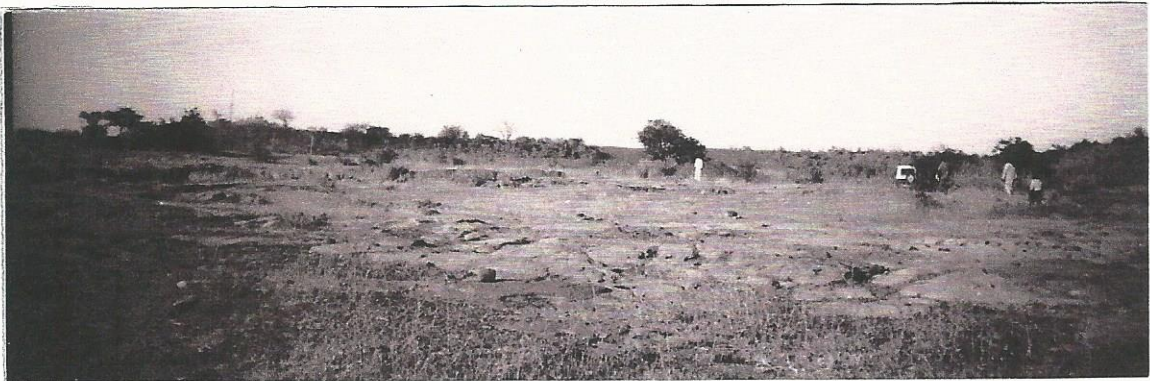
D'une superficie de 0,5 ha, elle servira de terminus pour les réseaux de transport urbain de la ville et inter-urbain en direction de Banamba.

**ZONES D'EXTENSION DE L'HABITAT**

- 1 – Zone Commandant Nako
- 2 – Zone du lycée
- 3 – Zone de Kayo



①



②



③

### **10.3..2 - Zones des grandes activités:**

#### **10.3.2.1 - Zone industrielle**

Le premier SDAU de la ville de Koulikoro avait prévu la réalisation d'une zone industrielle dans le village de **Shô** situé à 7 km de Koulikoro. Le site n'avait été matérialisé sur aucun plan. De part sa position, l'accès est très difficile et le site envisagé fait l'objet présentement d'un titre foncier privé.

A la suite des différentes analyses et de prospections de terrains, il a été retenu de réserver un espace pour zone industrielle à la sortie de la ville le long de la route de Banamba. Compte tenu de l'état d'avancement des études de la zone industrielle de Dialakorobougou, sur la route de Ségou, à 20 km de Bamako, et de la proximité de Koulikoro et de Bamako, le site de la zone industrielle de Koulikoro a été retenu en terme de réserve pour zone industrielle.

La surface retenue est de **60 ha**. L'éventualité de création d'une zone industrielle devra faire l'objet d'une étude de faisabilité.

#### **10.3.2.2 - Zone de bureaux**

La zone de bureaux retenue en face de la nouvelle gare routière a été maintenue pour les besoins futurs de l'administration. Le site de la cité administrative de Koulikoroba qui n'est pas encore saturé, doit être prioritaire en terme de bureaux de l'administration pour regrouper l'ensemble des services. La surface retenue est de **22,5 ha**.

#### **10.3.2.3 - Domaine scolaire**

En prévision de l'extension de la ville, il a été retenu un domaine de **25 ha** comme réserve pour la réalisation future d'écoles secondaires et supérieures pouvant être financées par l'Etat et les privés. Le site actuel du lycée peut faire également l'objet de nouvelles constructions. Il s'y prête à cet effet.

Le domaine scolaire a été prévu à l'Ouest de la nouvelle gare routière.

#### **10.3.2.4 - Domaine de la gare routière et entrepôt**

En prévision de l'évolution des activités de la ville et du transport, il a été prévu un domaine de **5 ha** du côté droit de la RR 14 à la sortie de la ville vers Bamako.

Les gros porteurs pourront stationner sur cet espace en attendant les périodes indiquées pour desservir les usines et après les livraisons.

Compte tenu de l'existence d'une zone d'hydrocarbure entre Koulikoro et Bamako, il n'a pas été prévu la réalisation d'une telle zone pour la Commune.

#### **10.3.2.5 - Zone boisée**

Les espaces verts et zones boisées (mangueraies, espace verts de Kolébougou) ont été maintenus. Il a été prévu en plus la réalisation d'une zone boisée servant d'écran entre la réserve pour zone industrielle et la zone d'habitat.

## **XI – RESEAU GENERAL DE VOIRIE**

## 12.1 – Evacuation des eaux pluviales

La Commune de Koulikoro, de part sa situation géographique, coincée entre la colline et le fleuve dans la vallée, est un terrain propice à la création de chemins d'écoulement naturel des eaux pluviales. Ces collecteurs naturels prennent naissance au pied de la colline et finissent dans le fleuve. Compte tenu des pentes raides du terrain, les phénomènes d'érosion du sol s'accroissent d'année en année, surtout aux exutoires avec le fleuve. Les conséquences d'une telle situation peuvent être désastreuses à terme pour le tissu urbain ainsi que la sécurité des populations.

Ainsi pour prévenir les risques d'inondation et protéger l'érosion du tissu urbain et ses infrastructures, il est nécessaire de procéder à l'aménagement de ces collecteurs.

Par ailleurs pour permettre la création d'un système intégré et fonctionnel d'évacuation des eaux pluviales garantissant des conditions optimales de sécurité et de santé, le curage des caniveaux existants obstrués et bouchés par les ordures, s'impose de façon urgente.

Enfin la création de nouveaux caniveaux compte tenu de l'extension des zones d'activités s'avère nécessaire. Les activités programmées se répartissent comme suit:

### 12.1.1 - Caniveaux à Curer

Ils sont d'une longueur totale de **8,260 km**.

- le caniveau situé le long de la Corniche: **3,86 km**;
- le caniveau situé le long de la Rue El Hadj Moussa Diarra: **2,8 km**
- le caniveau le long de la Rue reliant la rue El Hadj Moussa Diarra à la RR. 14: **1,6 km**.

**Tableau: No 15**

### Récapitulation des caniveaux a curer

No	Désignation	Longueur (Km)	Localisation
1	Caniveau le long de la Corniche	3,86	Brege Koulikoro - gare
2	Caniveau le long de la rue El Hadj Moussa DIARRA	2,8	Koulikoroba
3	Caniveau le long de la Rue reliant la rue El Hadj Moussa DIARRA et la RR 14	1,6	Koulikoroba
	Total	8,26	

### 12.1.2 - Aménagement des marigots en collecteurs

L'ensemble des marigots qui constituent déjà des collecteurs a été proposé à un aménagement afin d'assurer la fluidité et éviter l'érosion des berges.

Ils sont au nombre de sept (7) et sont numérotés **C1, C2** etc.... La longueur totale est d'environ **17.5 km..**

#### - Collecteur "C1":

Longueur **L=2,9 km**;

Situation: Il part de la colline, passe par le pont de Katibougou pour se jeter dans le fleuve.

#### - Collecteur "C2":

**L = 2,05 km**

Situation: Il quitte la colline en longeant le lotissement de Koulikoroba Extension pour rejoindre le fleuve;

- **Collecteur "C3":**

**L = 2,8 km**

Situation: De la colline, il se jette dans le fleuve en passant par le pont du Camp militaire;

- **Collecteur "C4":**

**L = 1,1 km**

Situation: de la colline, il rejoint le fleuve en passant entre l'école du Centre et le Centre de Santé;

- **Collecteur "C5":**

**L = 1,05 km**

Situation: Il part de la zone des parcs au pied de la colline, passe par le pont de l'inspection pour se jeter dans le fleuve;

- **Collecteur "C6":**

**L = 4,97 km**

Situation: il part de la zone du lycée sur la colline et se jette dans le fleuve en passant par le pont de Kolébougou;

- **Collecteur "C7":**

**L = 2,57 km**

Situation: il va de la colline et se jette dans le fleuve en passant par le pont de Souban près de la station d'essence SODIES;

**Tableau: No 16**

**Récapitulatif des collecteurs naturels à aménager**

No	Désignation	Longueur (Km)	Localisation
1	Collecteur "C1"	2,9	Pont de Katibougou
2	Collecteur "C2"	2,05	Lotissement Koulikoroba - Extension
3	Collecteur "C3"	2,8	Pont Camp militaire
4	Collecteur "C4"	1,1	Entre l'école centre et le centre de santé
5	Collecteur "C5"	1,05	Pont de l'inspection
6	Collecteur "C6"	4,97	Zone du lycée – pont de Kolébougou
7	Collecteur "C7"	2,57	Pont du Souban – Station SODIES

**12.1.3 - Caniveaux à créer**

Des caniveaux doivent être créés le long de certaines voies afin d'assurer une meilleure évacuation des eaux pluviales. Ce sont:

- le long de la rue centrale de Souban et allant du parc au fleuve, longueur: **2,4 km**;
- le long de la rue allant du nouveau Cimetière pour rejoindre le Collecteur naturel, longueur: **1,4 km**;

- le long des deux rues transversales de Koulikoroba pour relier les Collecteurs "C2" et "C3", longueur : **2,2 km**;
- le long de la rue allant de la route de Katibougou dans la Cité administrative, pour rejoindre le fleuve, longueur **1,2 km**;
- le long de la rue allant de la route de Katibougou, dans le lotissement de Mambibougou, pour se jeter dans le fleuve, longueur: **1,2 km**.

## 12.2 - Aménagement des berges du fleuve

Une étude comparée de l'état des berges du fleuve en 1982 et en 2000 met en évidence une avancée du fleuve d'au moins 20 m sur le rivage. Ce phénomène très inquiétant pour les quartiers riverains du fleuve doit être arrêté le plutôt possible.

A cet effet deux tronçons de berge sur la rive gauche sont proposés à l'aménagement. Ce sont:

- **tronçon 1**: il va de la COMANAV à Kayo, sa longueur est estimée à **6,1 km**;
- **tronçon 2**: il va de la COMANAV à Katibougou, sa longueur est de **11,35 km**.

## 12.3 - Evacuation des ordures

La mise en place d'un système de gestion des ordures selon le Schéma: **production => conditionnement (mise en poubelle) => pré collecte (dépôt de transit) => Collecte (décharge final)**, serait indispensable pour la résolution des problèmes d'insalubrité de la Commune.

Pour y parvenir, il faut l'action coordonnée des principaux acteurs, responsables de la salubrité, à savoir:

- les foyers: il leur incombe la charge de conditionnement et de la pré-collecte. Une Campagne de sensibilisation s'avère nécessaire pour susciter leur adhésion et leur motivation. La vulgarisation de poubelles types à la portée financière des ménages serait aussi un facteur favorable;
- la municipalité: elle est responsable des problèmes de salubrité et de l'amélioration du cadre de vie dans la Commune. Ainsi, il lui faut acquérir la logistique adéquate pour faire face à la collecte et à l'évacuation des ordures vers les dépôts finaux;
- les GIE: ils peuvent intervenir comme ils le font actuellement au niveau des ménages, pour collecter les ordures et les évacuer vers les dépôts de transit. Cependant, compte tenu du relief accidenté de la ville, la charrette tractée par âne n'est pas le moyen adéquat. Des camionnettes d'occasion seront souhaitables.

Afin de procéder à un démarrage rapide du système de gestion des ordures, il a été identifié des dépôts de transit, judicieusement repartis à travers la ville et un dépôt final a été proposé sur la route de Banamba.

Les dépôts sont matérialisés sur le plan d'assainissement par les sigles **D1**, **D2**, etc. et **DF** pour dépôt final.

### Localisation et aménagement des dépôts

- **dépôt 1 "D1"**: il est situé au Sud – Ouest de Souban et doit desservir le quartier de Souban;
- **dépôt "D2"**: il dessert les quartiers de Kolébougou, Plateau II et Diamérabougou. Il est situé à l'endroit de l'ancienne décharge de l'HUICOMA qui sera remblayé ;
- **dépôt "D3"**: ce dépôt va desservir les quartiers des Plateau I et Plateau III, il est situé dans la zone du CAP au Sud – Ouest de l'école du Centre;
- **dépôt "D4"**: il est situé près du terrain de basket sur la voie de berge et va desservir les quartiers de Koulikoro-gare et le Centre ville;

- **dépôt "D5"**: il se situe entre le lotissement de Koulikoroba – Extension et le Camp militaire, il va desservir le quartier de Koulikoroba et son extension;
- **dépôt "D6"**: il va desservir la Cité administrative du Haut Commissariat et se situe dans le lotissement du site d'extension prévu;
- **dépôt "D7"**: il va desservir le quartier administratif de Katibougou. Il est matérialisé par le ravin, une ancienne carrière d'extraction de latérite située au bord de la route de Katibougou, au niveau de la Cité des enseignants;
- **dépôt "D8"**: il est situé à Kayo entre les rails et la colline et est destiné à desservir Kayo et ses extensions futures;
- **décharge final "DF"**: il a été identifié sur la route de Banamba après le poste de contrôle routier. Il s'agit d'un site initialement choisi par la Commune et le service régional chargé de l'assainissement.

#### **12.4 - Déchets industriels**

La municipalité et le service d'assainissement ont identifié un site à Maféya à 17 km sur la route de Banamba pour le dépôt des déchets industriels, constitués surtout par les déchets de l'usine HUICOMA.

## **XIII – EQUIPEMENTS PROPOSES**

En plus des zones d'activités, prévues dans le zonage, il a été proposé un certain nombre d'équipements de nature à palier aux carences constatées. Ce sont:

### **13.1 – Equipements scolaires**

#### **13.1.1 – Enseignement pré-scolaire**

Un jardin d'enfants est prévu à la place de l'ancienne prison à côté du Camp des Gardes. Sa réalisation sera une réponse aux doléances exprimées par la Garde Nationale d'une part et d'autre part une solution au déficit qui existe au niveau du quartier.

#### **13.1.2 - Enseignement fondamental – second cycle**

Il a été prévu de doter d'un second cycle les quartiers de Katibougou et Kayo, qui disposent déjà d'un premier cycle. Les enfants de ces deux quartiers font actuellement de longues distances pour se rendre au second cycle.

#### **13.1.3 – Enseignement secondaire**

Une Ecole professionnelle et technique est prévue dans le domaine scolaire. Cette programmation est dirigée vers le privé pour lui permettre de mieux occuper un secteur qui semble l'intéresser.

La ville compte déjà deux écoles professionnelles privées.

Des classes seront réalisées également dans la cour du lycée.

#### **13.1.4 – Bibliothèque régionale**

Les écoles étant dépourvues de bibliothèques, elle jouera sûrement un grand rôle au niveau de l'éducation pour toute la région et encore plus pour la Commune de Koulikoro. La bibliothèque sera réalisée à côté du musée régional (site actuel de l'abattoir).

### **13.2 - Equipements médicaux**

Ils sont programmés pour assurer une meilleure répartition spatiale des services de santé au niveau de la ville et palier au déficit au niveau de la région.

#### **13.2.1 Hôpital régional**

Compte tenu de l'évolution de la population au niveau de la Commune et de la région dans les 20 ans à venir, il paraît indispensable de doter la région d'un hôpital pour assurer une couverture sanitaire suffisante et de qualité.

L'hôpital régional est prévu sur les plateaux à la lisière de la voie de ceinture délimitant les nouvelles zones d'habitat.

#### **13.2.2 – Centre de Santé de Kayo**

Kayo vient d'intégrer la Commune et vu la distance qui la sépare des autres centres de santé, il paraît judicieux d'y créer un Centre de Santé.

#### **13.2.3 – Centre de Santé des Plateaux**

Ces deux centres de santé situés dans les nouvelles zones d'habitat pallient au déficit des Plateaux en équipement sanitaire.

#### **13.2.4 – Centre de Santé Privé**

Un centre de santé est prévu aux Plateaux et à la charge du secteur privé afin de lui permettre d'être présent au niveau de la ville.

### **13.3 - Equipements de sécurité et de protection civile**

#### **13.3.1 – Gendarmerie**

Des sites ont été choisis à Koulikoroba et dans la zone de bureaux de Souban pour y édifier des infrastructures pouvant abriter la caserne et la Brigade de Gendarmerie.

#### **13.3.2 – Protection Civile (Sapeurs pompiers)**

Vue la taille de la population et la présence des unités industrielles, il est impératif de doter Koulikoro d'un centre de protection civile. Un site a été choisi dans la zone de bureaux de Souban et à proximité du fleuve afin d'abriter le dit centre.

#### **13.3.2 – Police**

Il est prévu deux postes secondaires aux deux extrémités de la ville et le transfert du Commissariat actuel (se trouvant sur le domaine d'autrui) aux Plateaux (nouvelle zone d'habitat).

Ces mouvements permettront d'assurer une couverture sécuritaire plus large et dans des conditions meilleures à celles d'aujourd'hui.

### **13.4 – Equipements culturels, touristiques et de loisirs**

#### **13.4.1 – Musée régional**

Un musée régional est prévu à la place de l'actuel abattoir qui doit déménager à Katibougou dans les locaux déjà construits. L'emplacement de ce musée à côté du Nianan Koulou (touristique, historique et culturel) n'est pas le fruit d'un hasard.

Il est également prévu la réhabilitation des sites historiques (Nianan Koulou, Fara missiri, Source naturelle d'eau, Samba Koulou, etc...) après des études plus détaillées.

#### **13.4.2 – Salle de Spectacle régionale**

Koulikoro ne dispose pas de salle de spectacle, elle sera édifiée à la place de l'ancienne maison des jeunes et tout près du site du site prévu pour le musée régional.

#### **13.4.3 – Musée de la famille**

La réalisation d'un tel musée est prévue et la gestion sera assurée par la Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

#### **13.4.4 – Equipements hôteliers**

Deux sites ont été choisis (Koulikoroba et Koulikoro-gare) au bord du fleuve afin d'y édifier des hôtels et d'autres équipements complémentaires de l'hôtellerie.

La ville a un réel potentiel touristique et de loisirs mais ne possède aucune infrastructure d'hébergement digne de ce nom.

#### **13.4.5 - Maison des jeunes**

Trois maisons des jeunes doivent être réalisés dans différents quartiers. La mairie est responsable de ce volet.

#### **13.4.6 – Aménagement des sites touristiques**

La ville doit mener une véritable politique de promotion touristique.

L'aménagement des sites touristiques retenus dans le cadre de ce Schéma doit constituer la pierre de base de cette politique.

Les sites doivent faire l'objet des actions qui suivent:

- installation des panneaux permettant le repérage des sites à partir de la ville;
- création et aménagement des voies conduisant à ces sites;

- aménagement propre des sites (clôture, eau – électricité – téléphone et un local pour le conservateur)

### **13.5 – Equipements commerciaux**

#### **13.5.1 – Zone d'exposition et d'Artisanat**

Une zone de 3 ha doit être aménagée à Kayo par la Mairie afin de permettre aux différents acteurs économiques d'y tenir des foires et des expositions temporaires. Elle accueillera également le centre des artisans.

#### **13.5.2 – Marché à bétail – Parc d'attente**

Ces réalisations prévues à Katibougou auront pour objectif de dynamiser la nouvelle zone d'abattoir.

La concentration de l'abattoir, du marché à bétail, des Parcs, des Parcs d'attente et d'une piste pour animaux leur permettant d'accéder au fleuve, constituera sûrement un pôle de développement harmonieux pour l'élevage dans la Commune et ses environs.

#### **13.5.3 – Centres de conditionnement**

Ils sont prévus dans la zone industrielle sur la route de Banamba. Au nombre de trois (fruits, légumes, poissons et viande), ils permettront de stocker les productions du secteur primaire pour les mettre à l'abri des conditions climatiques.

Ils pourront être le départ d'une chaîne commerciale entre les producteurs et les consommateurs.

Ces centres à la charge des Privés sont aussi perçus comme l'anti-chambre de futures unités de transformation.

### **13.6 – Equipements sportifs**

Un stade omnisports est prévu à Kayo. D'une capacité de 20000 places, sa réalisation est prévue en plusieurs phases.

La phase qui concerne la période du Schéma devra l'amener à une capacité de 5000 places extensible et être opérationnel au moins pour 3 disciplines sportives.

### **13.7 – Autres Equipements**

Il est prévu la construction d'un cimetière musulman de **3 ha** à Kolébougou et la clôture du cimetière catholique de Koulikoroba.

## **XIV – STRATEGIES D'APPLICATION**

Les orientations fondamentales du développement de la Commune de Koulikoro pendant les vingt (20) prochaines années ont été clairement définies. Du respect de l'esprit de ces orientations dépendra l'avenir du développement urbain de la Cité.

Afin que cela puisse se réaliser, des stratégies d'application sont formulées ci-dessous. Elles portent sur:

- les stratégies foncières;
- les stratégies sectorielles;
- les stratégies financières;
- et les stratégies institutionnelles.

#### **14.1 – Stratégies foncières**

L'ampleur et la diversité des tâches à accomplir pour mettre en œuvre les objectifs du Schéma sont très grandes. Il est fondamental que la puissance publique aille rapidement à l'essentiel. Les urgences sont nettement identifiées: la première préalable à toutes les autres, concerne la clarification du cadre foncier conformément au Code Foncier et Foncier.

En matière d'aménagement physique, il s'agit d'interventions au niveau de la délimitation des différentes zones.

En effet la redéfinition et la délimitation des limites réelles de la Commune sont une nécessité impérieuse afin d'éviter des problèmes éventuels avec les Communes rurales qui l'entourent. La délimitation et le bornage des zones réservées à l'habitat et aux activités devront être effectués en vue de les sauvegarder. Les projets de réhabilitation et de lotissement devront faire l'objet de dossiers techniques approuvés conformément à la réglementation en vigueur.

La taille des parcelles d'habitation doit être ramenée à 300 – 450 m<sup>2</sup> pour éviter des gâchis d'espace et limiter le coût de l'investissement à répercuter sur les bénéficiaires.

Les futures projets de lotissement doivent prévoir des espaces à réserver pour les opérations immobilières et les équipements indispensables.

#### **14.2 – Stratégies sectorielles**

L'ensemble de l'espace couvert par le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Koulikoro a été divisé en trois (3) parties appelées **secteurs** et qui sont:

- secteur 1 ou Koulikoro – Est;
- secteur 2 ou Koulikoro – Centre;
- secteur 3 ou Koulikoro – Ouest.

Chaque secteur devra faire l'objet d'une étude de plan détaillé appelé **Plan d'Urbanisme Sectoriel**.

Les caractéristiques particulières et les problèmes spécifiques à chacun de ces secteurs seront mis en relief afin d'en tenir compte lors de l'élaboration des Plans d'Urbanisme Sectoriel.

##### **14.2.1 Secteur 1 ou Koulikoro – Est**

D'une superficie de **1240 ha**, il regroupe le domaine de Katibougou, le quartier de Koulikoroba, le domaine militaire et la zone du lycée. L'étude du secteur devra porter sur les problèmes suivants:

- la préservation du domaine scolaire de l'IPR, notamment les zones vertes;

- la cohabitation des zones d'habitat avec le site de la réserve pour zone industrielle;
- l'intégration des nouveaux espaces pour l'habitat au tissu urbain;
- la préservation et la réhabilitation des sites touristiques;
- l'aménagement des berges du fleuve et des marigots en collecteurs;
- l'aménagement des voies urbaines.

#### **14.2.2 – Secteur 2 ou Koulikoro - Centre**

Avec une superficie de **374 ha**, il regroupe les quartiers de Koulikoro –gare, des Plateaux I, II, III et leurs extensions futures.

L'étude du secteur devra porter sur les problèmes suivants:

- l'intégration des zones futures d'habitat au tissu existant;
- l'aménagement des voies urbaines, notamment le décongestionnement de la RR. 14;
- la cohabitation des zones d'habitat, de commerce et de bureaux;
- l'aménagement des berges du fleuve et des marigots en collecteurs;
- le problème d'assainissement de façon générale, notamment l'évacuation des ordures.

#### **14.2.3 – Secteur 3 ou Koulikoro – Ouest**

D'une superficie de 590 ha, le secteur regroupe les quartiers de Kayo, Souban, Kolébougou et l'extension de l'habitat vers le village de Bakaribougou.

Les problèmes à résoudre sont:

- la réhabilitation du village de Kayo;
- la proximité des unités industrielles (Grands Moulins du Mali, HUICOMA, INACOM) et la pollution de l'environnement;
- l'intégration des zones futures d'habitat et d'activités (gare routière et entrepôt, bureaux, domaine scolaire etc..) au tissu urbain;
- la préservation des mangroves et autres espaces boisés;
- l'assainissement du milieu, notamment l'aménagement des berges et des marigots en collecteurs ainsi que la collecte et l'évacuation des ordures.

14.3 - Stratégie financière

Tableau: N° 17

COÛT ESTIMATIF DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE KOULIKORO

N°	Action programmée	Objectif recherché	Quantité	Coût unitaire (million Fcfa)	Structure responsable du financement et montant			
					Etat	Commune (million Fcfa)	Privé	Populations
1	Délimitation et bornage des limites de la Commune et des nouvelles zones d'habitat et d'activités	Eviter les conflits intercommunaux et préserver les espaces	FF 15,00	15,00				
2	Elaboration de plans d'Urbanisme Sectoriel	Préciser d'avantage le contenu du Schéma par zone	3	40,00	120,00			
	<b>Sous total 1 et 2</b>				135,00	0,00	0,00	0,00
3	<b>Habitat</b>							
3.1	Réhabilitation du village de Kayo	Améliorer le cadre de vie des populations	FF	2,00	0,00	2,00		
3.2	Viabilisation des zones d'habitat	Créer des parcelles à usage d'habitation	350 ha	2,50	0,00	875,00	0,00	0,00
	<b>Sous total 3</b>			4,50	0,00	877,00	0,00	0,00
4	<b>Aménagement zones d'activités</b>							
4.1	Etudes de faisabilité d'une zone industrielle de 60 ha	Mesurer la nécessité d'une zone industrielle	FF	15,00	15,00			
4.2	Aménagement zones de bureaux	Créer les conditions propices à l'extension des activités	22,5 ha	15,00	337,50			
4.3	Aménagement d'une zone scolaire	Prévoir de l'espace pour le développement futur de l'éducation	25 ha	10,00	250,00			
4.4	Aménagement d'une gare routière et entrepôt	Mieux organiser le trafic de gros porteurs	5 ha	15,00	0,00	75,00		
4.5	Aménagement d'espaces verts	Améliorer le cadre de vie des populations	88 ha	0,50	0,00	44,00		
	<b>Sous total 4</b>			55,50	602,50	119,00	0,00	0,00
5	<b>Equipements scolaires et universitaires</b>							
5.1	Construction de second cycle	Améliorer le niveau de l'éducation	2	30,00	60,00			
5.2	Construction de 2 blocs de 3 classes au lycée	Améliorer le niveau de l'éducation	6 classes	7,00	42,00			
5.3	Construction d'une école professionnelle	Améliorer le niveau de l'éducation	1	800,00	0,00	0,00		800,00
5.4	Construction d'un jardin d'enfants au Camp des Gardes	Assurer l'épanouissement des enfants	1	30,00	30,00			
	<b>Sous total 5</b>			867,00	132,00	0,00	800,00	0,00
6	<b>Equipements de santé</b>							
6.1	Construction et équipement de centre de santé communautaire	Améliorer la santé de la population	3	50,00	142,50	0,00	0,00	7,50
6.2	Construction d'un hôpital régional	Améliorer la santé de la population	1	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	
	<b>Sous total 6</b>				1 142,50	0,00	0,00	7,50

## COUT ESTIMATIF DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE KOULIKORO

N°	Action programmée	Objectif recherché	Quantité	Coût unitaire (million Fcfa)	Structure responsable du financement et montant			
					Etat	Commune (million Fcfa)	Privé	Populations
<b>7</b>	<b>Equipements commerciaux</b>							
7.1	Aménagement d'une zone d'exposition et d'artisanat	Promouvoir les produits locaux	3 ha	4,00	0,00	12,00		
7.2	Construction et équipement d'un abattoir moderne	Améliorer la couverture sanitaire et le cadre de vie des populations	1	200,00	0,00	200,00		
7.3	Aménagement de marché à bétail	Promouvoir le commerce	0,5 ha	1,00	0,00	1,00		
7.4	Aménagement de parc d'animaux	Promouvoir le commerce	1 ha	2,00	0,00	2,00		
7.5	Aménagement de couloir de passage d'animaux	Améliorer la sécurité dans le transport	0,5 ha	4,00	0,00	2,00		
7.6	Construction de centre de conditionnement de fruits et légumes	Améliorer le cadre de vie des populations	1	60,00	0,00	0,00	60,00	
	<b>Sous total 7</b>			<b>271,00</b>	<b>0,00</b>	<b>217,00</b>	<b>60,00</b>	<b>0,00</b>
<b>8</b>	<b>Equipements touristiques</b>							
8.1	Réhabilitation de sites historiques	Promouvoir le tourisme	FF	100,00	100,00	0,00	1 000,00	
8.2	Construction d'hôtels	Promouvoir le tourisme	2	500,00	0,00	0,00	1 000,00	
	<b>Sous total 8</b>			<b>600,00</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>9</b>	<b>Construction d'un Stade Omnisport de 15000 pla</b>	<b>Promouvoir le sport</b>	<b>1 ha</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>			
<b>10</b>	<b>Equipements culturels</b>							
10.1	Construction de salle de spectacle régional	Promouvoir la culture	1	500,00	500,00			
10.2	Construction d'un musée régional	Promouvoir la culture	1	50,00	50,00			
10.3	Construction de bibliothèque régional	Promouvoir la culture et l'éducation	1	40,00	40,00			
10.4	Construction de musée de la femme	Promouvoir la famille et l'enfant	1	30,00	24,00	6,00		
	<b>Sous total 10</b>			<b>620,00</b>	<b>614,00</b>	<b>6,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>11</b>	<b>Equipements de Sécurité</b>							
11.1	Construction de Commissariat de Police principal	Assurer la Protection Civile	1	60,00	60,00			
11.2	Construction de Postes de police secondaires	Assurer la Protection Civile	2	30,00	60,00			
11.3	Construction de Brigade de Gendarmerie	Assurer la Protection Civile	1	50,00	50,00			
11.4	Construction de caserne de gendarmerie	Assurer la Protection Civile	1	100,00	100,00			
11.5	Construction et équipement de caserne de Sapeurs pompiers	Assurer la Protection Civile	1	100,00	100,00			
	<b>Sous total 11</b>			<b>340,00</b>	<b>370,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>12</b>	<b>Cimetières</b>							
12.1	Aménagement du cimetière musulman à Kolébougou		1	50,00		50,00		
12.2	Cloûre du cimetière catholique à Koulikoroba		1	20,00		20,00		
	<b>Sous total 12</b>			<b>70,00</b>	<b>0,00</b>	<b>70,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## COUT ESTIMATIF DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE KOULIKORO

N°	Action programmée	Objectif recherché	Quantité	Cout unitaire (million Fcfa)	Structure responsable du financement et montant (million Fcfa)			
					Etat	Commune	Privé	Populations
13	Voirie							
13.1	Adressage des voies et numérotage des portes	Faciliter l'orientation dans la commune	FF	30,00	0,00	30,00		
13.2	Voies existantes							
13.2.1	Bitumage de la voie des Plateaux	Désengorger la RR. 14 et le Centre - ville	1,3 km	200,00	0,00	260,00		
13.2.2	Bitumage de la voie de berge	Désengorger la RR. 14 et le Centre - ville	1,45 km	200,00	0,00	290,00		
13.2.3	Bitumage de la voie du lycée	Désenclaver le lycée et les quartiers du Plateau	2 km	200,00	0,00	400,00		
13.2.4	Latérisage de la voie; route de Banamba - fleuve à travers la cité administrative	Rendre la voie praticable en toute saison	1,3 km	60,00	0,00	78,00		
13.2.5	Latérisage de la voie; route de Banamba - fleuve à travers le lotissement de Katibougou - Extension	Rendre la voie praticable en toute saison	1,2 km	60,00	0,00	72,00		
13.3	Nouvelles voies							
13.3.1	Aménagement de la voie de ceinture (Rocade)	Drainer le trafic Gros Porteurs de la ville	12,5 km	60,00	0,00	750,00		
13.3.2	Amélioration de la voie de berge	Désenclaver les nouvelles zones d'activités	10,5 km	10,00	0,00	105,00		
13.3.3	Etudes de faisabilité d'un Pont sur le Niger	Justifier la rentabilité économique et choix du site	FF	50,00	50,00			
13.3.4	Aménagement d'aire de stationnement de transport collectif	Assurer le transport des populations	2	12,50	0,00	25,00		
13.3.5	Sous total 13			882,50	50,00	2 010,00	0,00	0,00
14	Assainissement							
14.1	Curage e régulier des caniveaux existants	Rendre fonctionnel le système d'évacuation existant	8,26 km	1,50	0,00	12,39		
14.2	Aménagement de 7 marigois collecteurs	Lutter contre l'érosion et améliorer le drainage des eaux pluviales	17,47	14,70	0,00	256,81		
14.3	Construction de nouveaux caniveaux	Renforcer la capacité du système existant	8,4 km	15,00	0,00	126,00		
14.4	Aménagement des berges du fleuve	Politique de sauvegarde du fleuve Niger	17,5 km	625,00	10 937,50			
14.5	Aménagement du dépôt d'ordures	Lutter contre l'insalubrité	8 km	0,80	0,00	6,40		
	Sous total 14				10 937,50	401,60	0,00	0,00

**COUT ESTIMATIF DU SHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE KOULIKORO**  
**RECAPITULATIF DES COUTS**

N°	Action programmée	Cout unitaire (million) Fcfa	Structure responsable du financement et montant (million Fcfa)			
			Etat	Commune	Privé	Populations
1	Délimitation et bornage des limites de la Commune et des nouvelles zones d'habitat et d'activités	15,00	15,00	0,00	0,00	0,00
2	Elaboration de plans d'Urbanisme Sectoriel	40,00	120,00	0,00	0,00	0,00
3	Habitat	4,50	0,00	877,00	0,00	0,00
4	Aménagement zones d'activités	55,50	602,50	119,00	0,00	0,00
5	Equipements scolaires et universitaires	867,00	132,00	0,00	800,00	0,00
6	Equipements de santé	0,00	1 142,50	0,00	0,00	7,50
7	Equipements commerciaux	271,00	0,00	217,00	60,00	0,00
8	Equipements touristiques	600,00	100,00	0,00	1 000,00	0,00
9	Construction d'un Stade Omnisport de 15000 places	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
10	Equipements culturels	620,00	614,00	6,00	0,00	0,00
11	Equipements de Sécurité	340,00	370,00	0,00	0,00	0,00
12	Cimétière	0,00	0,00	70,00	0,00	0,00
13	Voie	882,50	50,00	2 010,00	0,00	0,00
14	Assainement	0,00	10 937,50	401,60	0,00	0,00
	<b>TOTAUX</b>		16 083,50	3 700,60	1 860,00	7,50
	<b>TOTAL GENERAL</b>			21 651,60		
	<b>POURCENTAGE</b>		74,28%	17,09%	8,59%	0,03%

Le coût des actions programmées dans le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Koulikoro est estimé à: Vingt Un Milliards Six Cent Cinquante Un Millions Six Cents Mille (21. 651.600. 000) Francs CFA.

L'ensemble des aménagements prévus dans le SDAU de Koulikoro a fait l'objet d'une évaluation financière qui s'élève à **Vingt Un Milliards Six Cent Cinquante Un millions Six Cents Mille (21 651 600 000) Francs CFA** repartis entre les différents acteurs comme suit:

- l'Etat malien: **16 083 500 000 FCFA** soit **74,28%**;
- la Commune de Koulikoro: **3 700 600 000 FCFA** soit **17,09%**;
- les privés: **1 860 000 000 FCFA** soit **8,6%**;
- les populations: **7 500 000 FCFA** soit **0,03%**

#### 14.3.1 – Etat malien

Il a la plus grande charge financière de l'ensemble du coût du Schéma. Les charges prévues au compte de l'Etat malien sont surtout des domaines de l'aménagement des grandes zones d'activités, de la santé (Hôpital régional) et surtout de la sauvegarde du fleuve Niger avec l'aménagement des berges qui à lui seul constitue près de 70% des charges de l'Etat et 50% du coût total du projet.

Les charges de l'Etat se trouvent également élevées à cause de la construction d'un stade omnisports qui à lui seul constitue 12,5% des charges de l'Etat et 9,20% du coût total du projet.

#### 14.3.2 – Commune de Koulikoro

Avec une charge financière de **3 700 600 000 FCFA** soit près de **185 000 000 FCFA par an**, elle vient en deuxième position après l'Etat malien

Tableau: N°18

#### Exécution du budget de la Commune pendant les 4 dernières années.

N°	Année	Dépense de Fonctionnement		Dépenses D'investissement		Total dépenses Fcfa
		Montant (Fcfa)	%	Montant (Fcfa)	%	
1	1996	99.547.509	86	15.627.087	14	115.174.596
2	1997	88.619.340	85	15.621.190	15	104.237.530
3	1998	104.099.048	91	10.431.312	9	114.530.360
4	1999	105.314.522	84	19.484.774	16	124.799.296
	<b>Total</b>	<b>397.577.419</b>	<b>87</b>	<b>61.164.363</b>	<b>13</b>	<b>458.741.782</b>

N.B: L'état d'exécution du budget de l'année 2000 n'était pas disponible au moment de la présente étude.

De l'analyse du budget de la Commune, il ressort qu'une moyenne de 87% des dépenses est destinée au fonctionnement et seulement 13% aux investissements qui ont un rapport avec les aménagements prévus dans le Schéma.

Le programme d'investissement esquissé impose de changer d'échelle par rapport aux investissements. En principe la part de l'investissement doit être plus grande que celle du fonctionnement qui ne doit pas dépasser les 30%, si la Commune tient à doter sa ville d'un cadre de vie plus harmonieux. Il est souhaitable que les autorités de la Commune fassent un effort dans ce sens dans les années à venir.

Indépendamment de cela, il apparaît que les moyens de la Commune sont réduits pour faire face à une telle charge financière. Mais si l'on tient compte du fait que les dépenses à effectuer par la municipalité portent surtout sur l'aménagement des terrains destinés à l'habitat et aux activités commerciales dont les coûts sont répercutés sur les bénéficiaires, la charge paraît supportable.

Il reste maintenant à la Commune de pouvoir disposer de moyens pour la réalisation de ces infrastructures.

A cet effet, elle pourra solliciter le concours de l'ACI pour l'aménagement et la vente de certaines parcelles, le concours de la B.H.M.

Quant aux travaux de voirie, la municipalité pourra solliciter le concours des villes jumelées, des ONGs et des opérateurs économiques installés sur place.

La Mairie devra sensibiliser les bailleurs de fonds potentiels en vue de leur proposer d'apporter leur concours à des actions cohérentes en complémentarité des projets engagés.

#### **14.3.3. – Privés**

Ils interviennent dans la réalisation des hôtels et d'autres équipements telles que les écoles de formation professionnelle.

#### **14.3.4 – Populations**

Elles interviennent pour le financement des Centres de Santé Communautaires (CSCOM).

Il reste alors, sur la base du programme envisagé à sensibiliser les populations afin qu'elles adhèrent aux actions de développement.

### **14.4 – Stratégies institutionnelles**

Pour atteindre les objectifs du SDAU de Koulikoro, les rôles de l'Etat et de la Commune devront croître tout en restant complémentaires. Ceci permettra une meilleure harmonisation des investissements et un meilleur suivi.

Il est recommandé l'institution d'un Comité de suivi et d'évaluation du Schéma, composé comme suit:

- le Haut Commissaire de la 2<sup>ème</sup> Région ou son représentant – Président;
- le Délégué du Cercle, membre;
- le représentant du Conseil de Cercle, membre;
- les Conseillers municipaux, au nombre de cinq (5) désignés par le Conseil municipal, membres;
- le Directeur Régional de l'Urbanisme et de la Construction, Rapporteur;
- les représentants des services techniques chargés des travaux publics, de la topographie et de l'assainissement, membres;
- le représentant de la Chambre de Commerce, membre;
- le représentant des ONGs et GIE, membre;
- toute autre structure ou personne morale impliquée dans l'amélioration du cadre de vie des populations.

#### **14.5 - Recommandations**

Dans le but d'atteindre les objectifs du SDAU, les recommandations ci-après sont faites à l'endroit des différents acteurs. Ce sont:

- la municipalité et le syndicat des transporteurs ainsi que le syndicat des bouchers doivent se concerter pour trouver une solution afin que la nouvelle gare routière et le nouvel abattoir soient fonctionnels. Il en est de même pour le nouveau marché de Koulikoroba;
- le Haut Commissariat de la région et la municipalité doivent associer l'ensemble des acteurs concernés à la réalisation des investissements afin de s'assurer de leur fonctionnalité et éviter les cas précédents. Il n'est souhaitable de voir des équipements réalisés à coût de millions et non occupés;
- l'adressage des rues;
- un plan de circulation urbaine devra être approfondi par la municipalité en rapport avec le syndicat des transporteurs et la Chambre de Commerce et d'industrie afin de désengorger urgemment la RR. 14;
- la mise en œuvre des hypothèses contenues dans le Schéma en ce qui concerne l'assainissement de la Commune;
- la municipalité devra sensibiliser les populations afin qu'elles adhèrent aux actions des GIE chargés de la collecte et l'évacuation des ordures;
- des copies du SDAU approuvé doivent être mises à la disposition de tous les acteurs concernés et s'il y a lieu, tenir un séminaire d'information en vue de la sensibilisation.

## **XV – BIBLIOGRAPHIE**

- Grandes Orientations de la Politique Nationale du Mali en matière d'urbanisme et d'Aménagement du Territoire;
- Décret N° 186/PG – RM du 26 Juillet 1985 portant réglementation des Schémas Directeurs et Schémas Sommaires D'Aménagement et d'Urbanisme;
- Schéma Directeur d'Aménagement et d'urbanisme de Koulikoro, approuvé en 1986;
- Autres Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (Bamako, Ségou, Sikasso, Diré etc...);
- Etudes socio-économiques de la Commune de Koulikoro;
- Mémoire de fin d'Etudes IPR/IFRA de Monsieur Bréhima Dembélé, dirigé par Monsieur Tiéoulé W. Koné (Directeur du Plan de la région de Koulikoro);
- Recensements généraux de la population et de l'habitat du Mali (1976, 1987, 1998);
- Programme de Développement Sanitaire et Social – Outils de suivi et de planification du PRODESS. Niveau cercle de Koulikoro (année 2000);
- Dossier de candidature de la Commune de Koulikoro à la C.A.N 2002;
- Rapport de synthèse de quatre études sectorielles sur la ville régionale de Koulikoro au Mali – (D.N.U.C – Université libre d'Amsterdam – 1980);
- Carte de Bamako – Est au 200 000ème;
- Budgets de la Commune de Koulikoro des années 1996, 1997, 1998 et 1999.

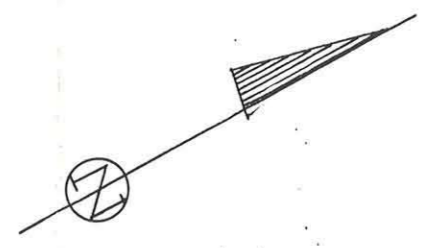
## **XVI – LISTE DES PARTICIPANTS**

Ont participé à la réalisation de la présente étude, les organismes et Services ci-après;

- le Haut Commissariat de la Région de Koulikoro;
- le Conseil de Cercle de la région de Koulikoro;
- le Cercle de Koulikoro;
- la Mairie de la Commune de Koulikoro;
- les Chefs de quartiers de la Commune de Koulikoro;
- les services techniques de la région de Koulikoro (urbanisme, TP, Impôts, Education, jeunesse, santé, Plan, Equipement Rural, Assainissement, SOTELMA, EDM, Transports, Conservation de la Nature, promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille, hydraulique, etc...);
- le Syndicat des transporteurs;
- la Coordination des ONGs;
- les G.I.E d'assainissement;
- la COMANAV;
- l'HUICOMA;
- l'INACOM
- les radios libres;
- etc.....

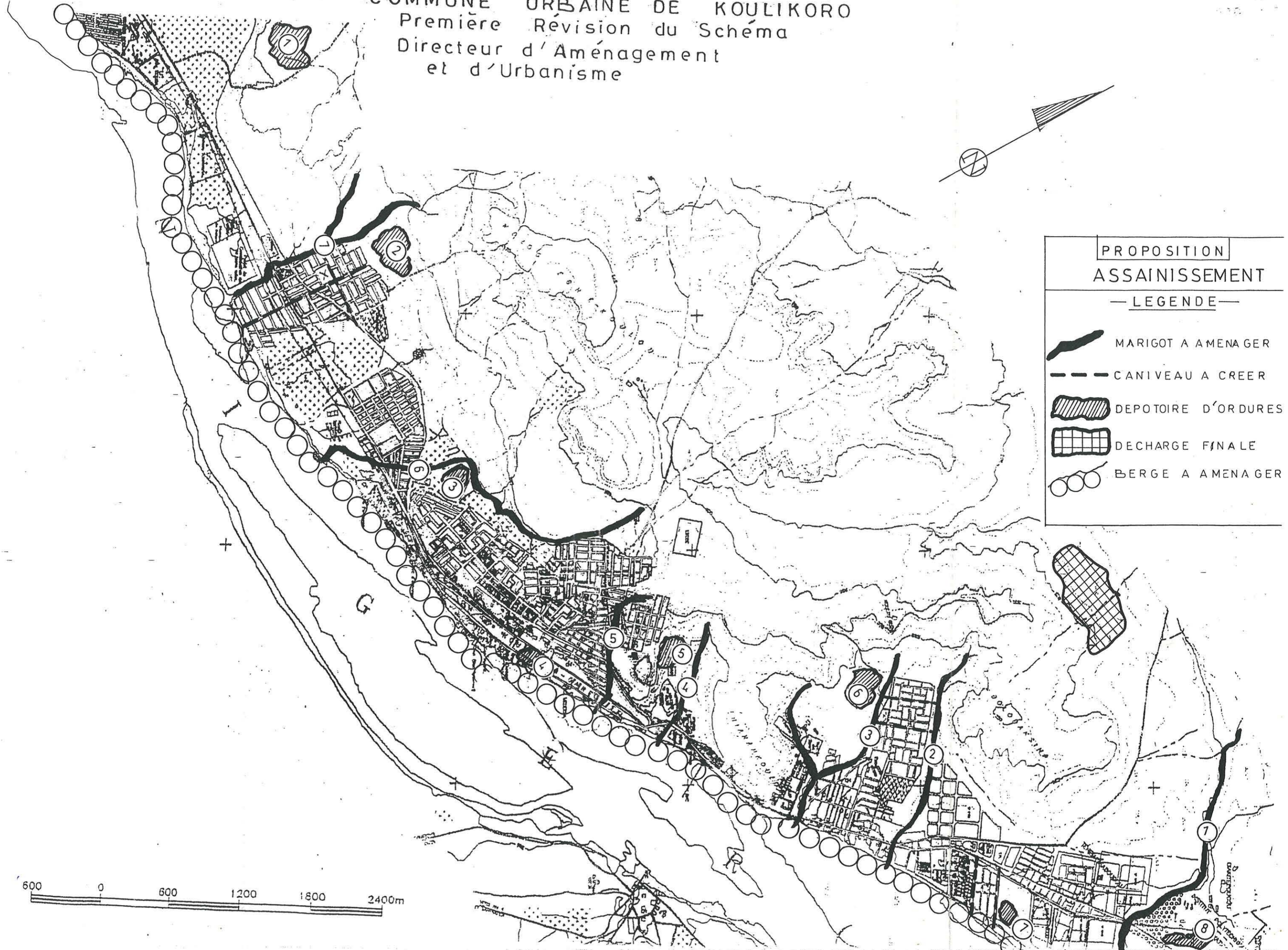
# COMMUNE URBAINE DE KOULIKORO

Première Révision du Schéma  
Directeur d'Aménagement  
et d'Urbanisme

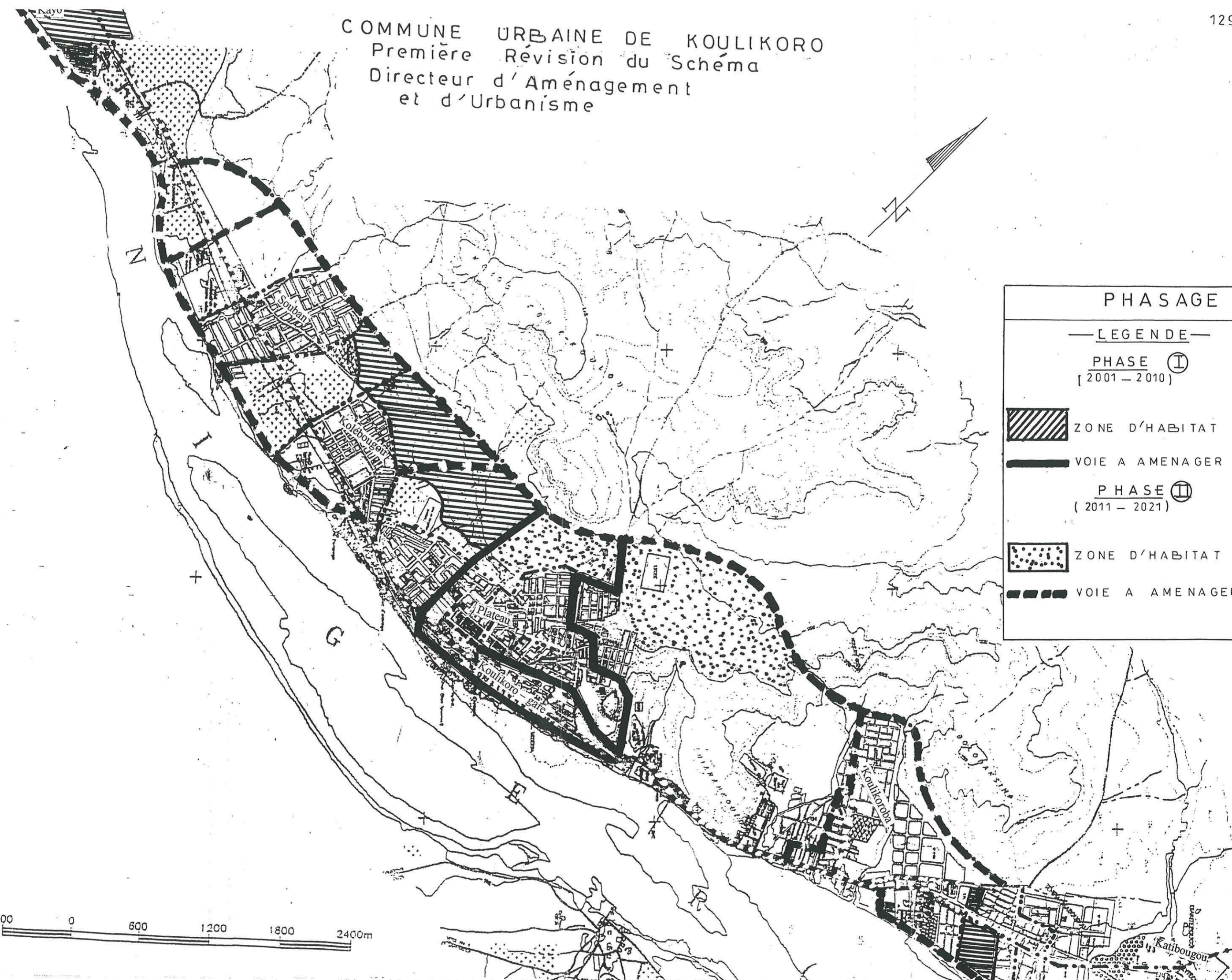


**PROPOSITION ASSAINISSEMENT**  
— LEGENDE —

-  MARIGOT A AMENAGER
-  CANIVEAU A CREER
-  DEPOTOIRE D'ORDURES
-  DECHARGE FINALE
-  BERGE A AMENAGER



COMMUNE URBAINE DE KOULIKORO  
Première Révision du Schéma  
Directeur d'Aménagement  
et d'Urbanisme





**PHASAGE**

---

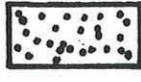
— **LEGENDE** —


**PHASE I** (I)  
( 2001 – 2010 )

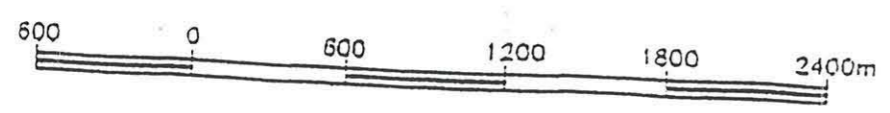
 ZONE D'HABITAT

 VOIE A AMENAGER

**PHASE II** (II)  
( 2011 – 2021 )

 ZONE D'HABITAT

 VOIE A AMENAGER








COMMUNE URBAINE DE KOULIKORO  
 Première Révision du Schéma  
 Directeur d'Aménagement  
 et d'Urbanisme

PROPOSITION

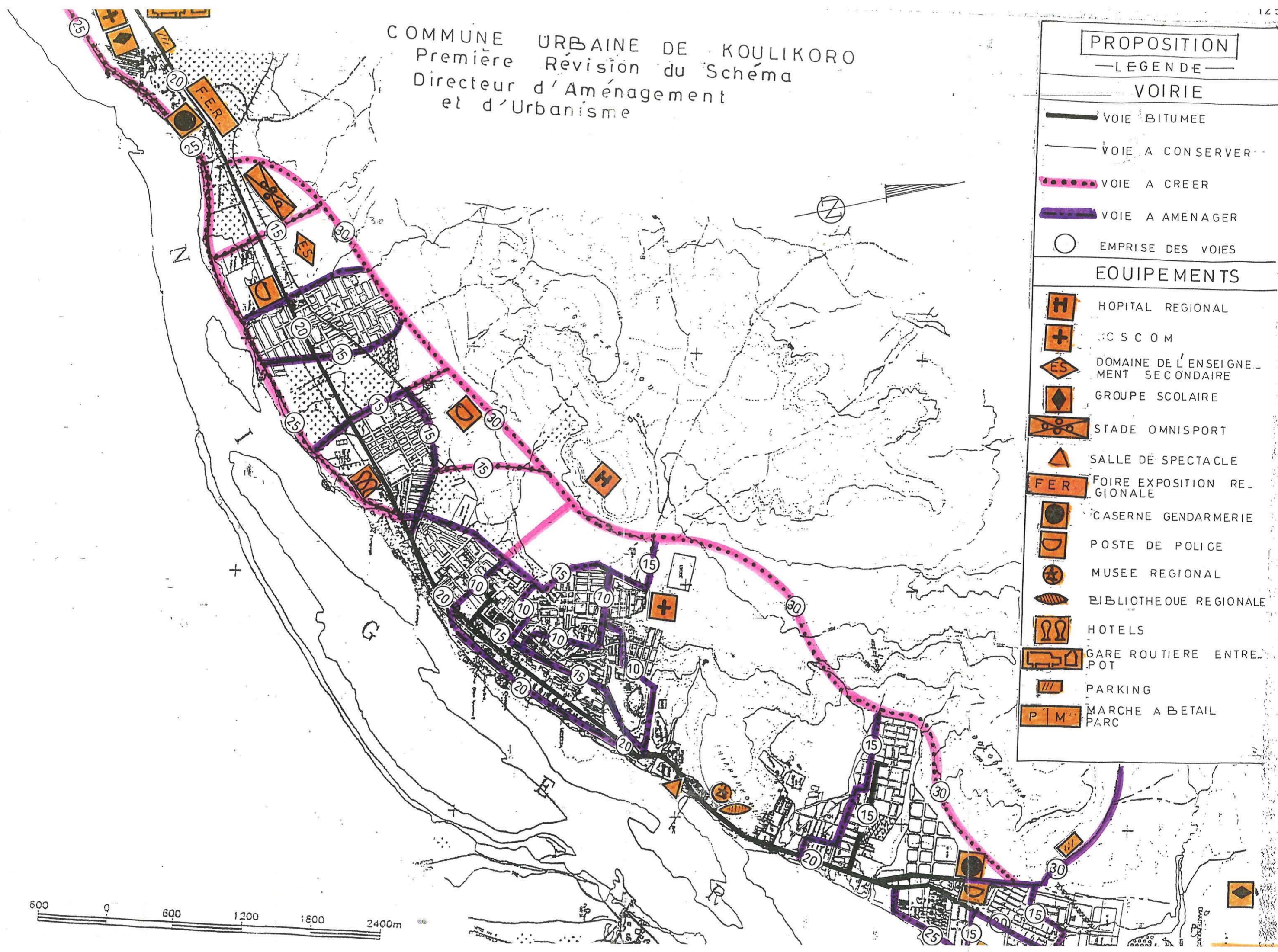
—LEGENDE—

VOIRIE

-  VOIE BITUMEE
-  VOIE A CONSERVER
-  VOIE A CREER
-  VOIE A AMENAGER
-  EMPRISE DES VOIES

EQUIPEMENTS

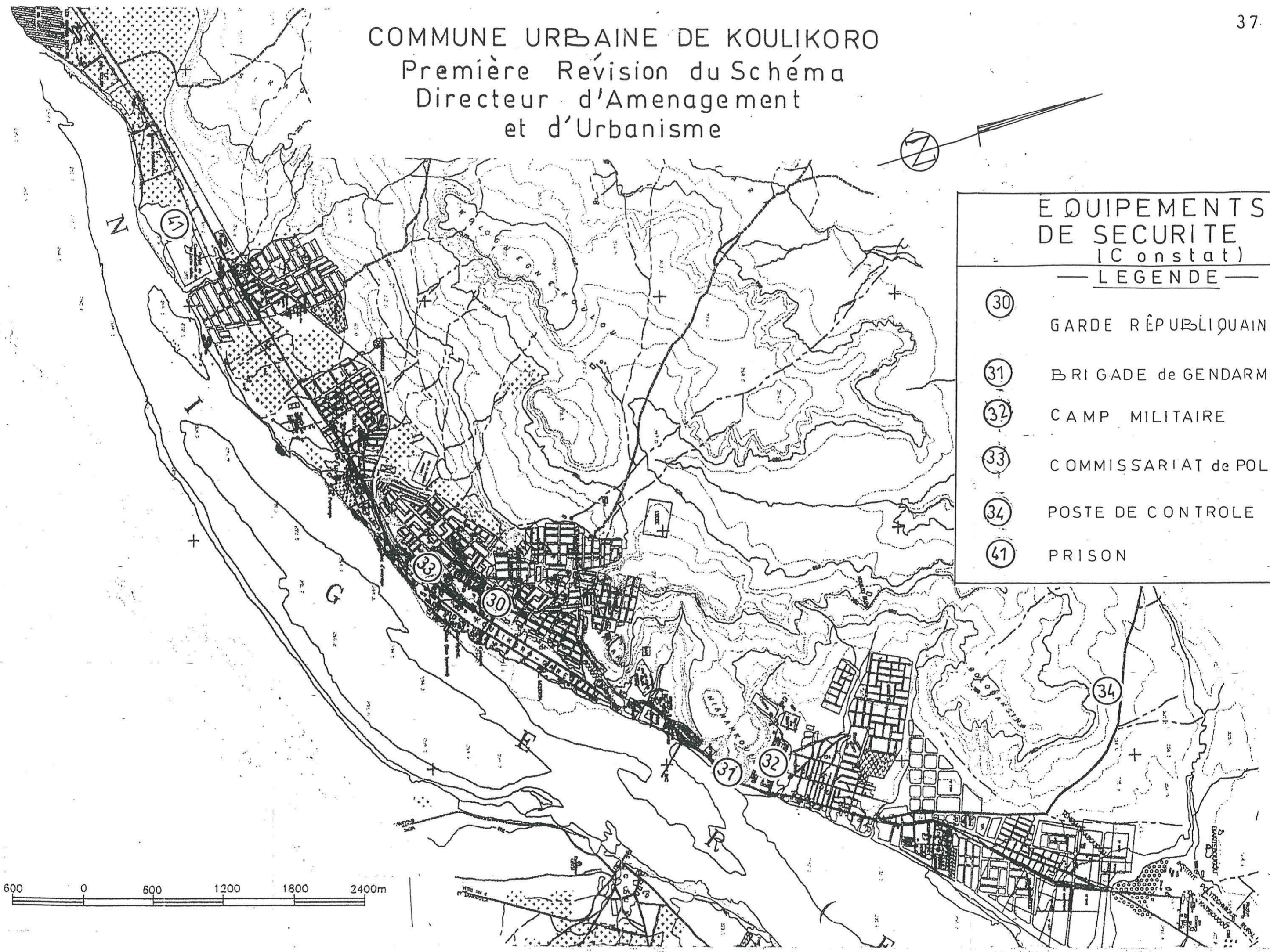
-  HOPITAL REGIONAL
-  C S C O M
-  DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
-  GROUPE SCOLAIRE
-  STADE OMNISPORT
-  SALLE DE SPECTACLE
-  FOIRE EXPOSITION REGIONALE
-  CASERNE GENDARMERIE
-  POSTE DE POLICE
-  MUSEE REGIONAL
-  BIBLIOTHEQUE REGIONALE
-  HOTELS
-  GARE ROUTIERE ENTRE-POIT
-  PARKING
-  MARCHE A BETAIL PARC



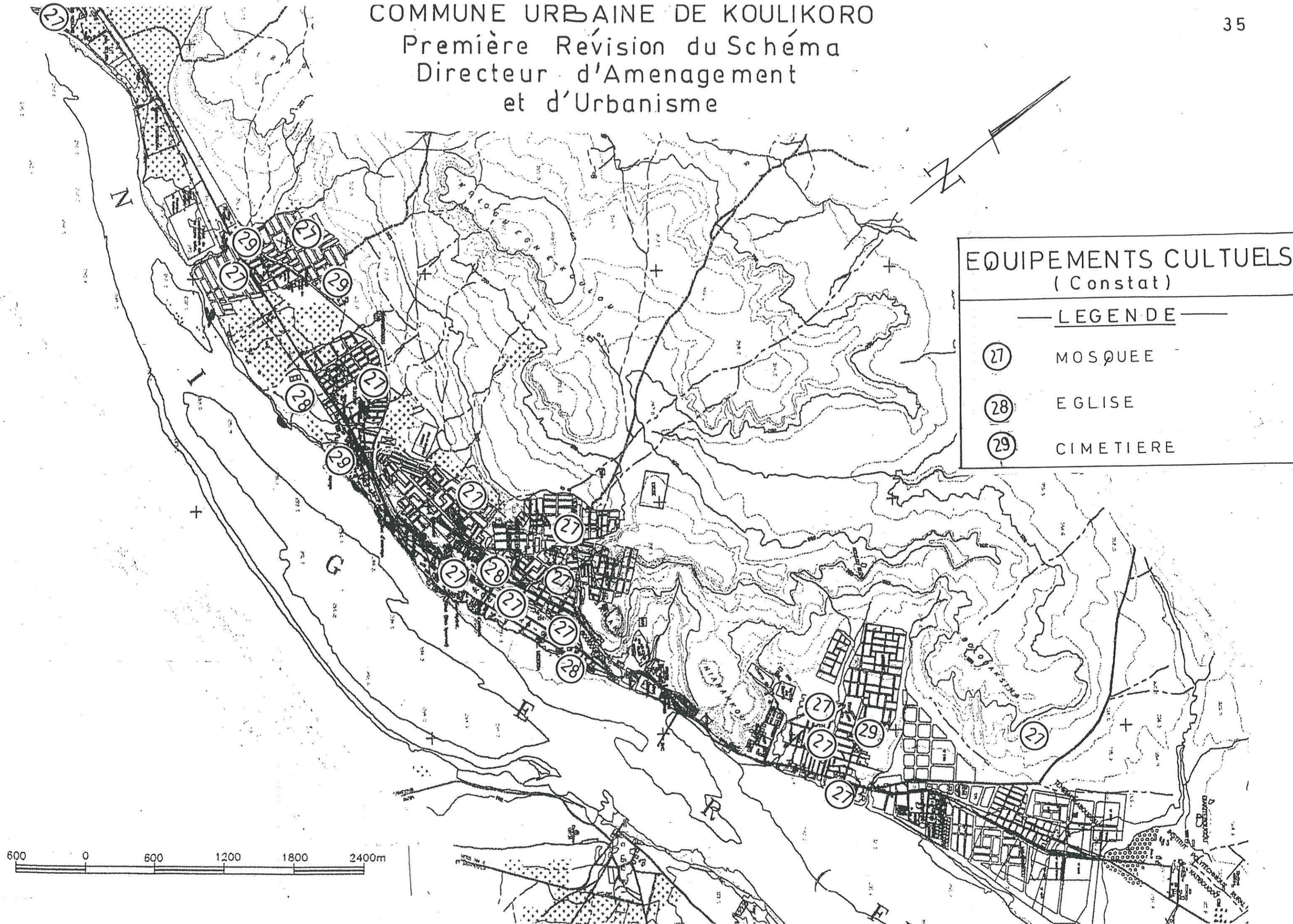
COMMUNE URBAINE DE KOULIKORO  
 Première Révision du Schéma  
 Directeur d'Aménagement  
 et d'Urbanisme



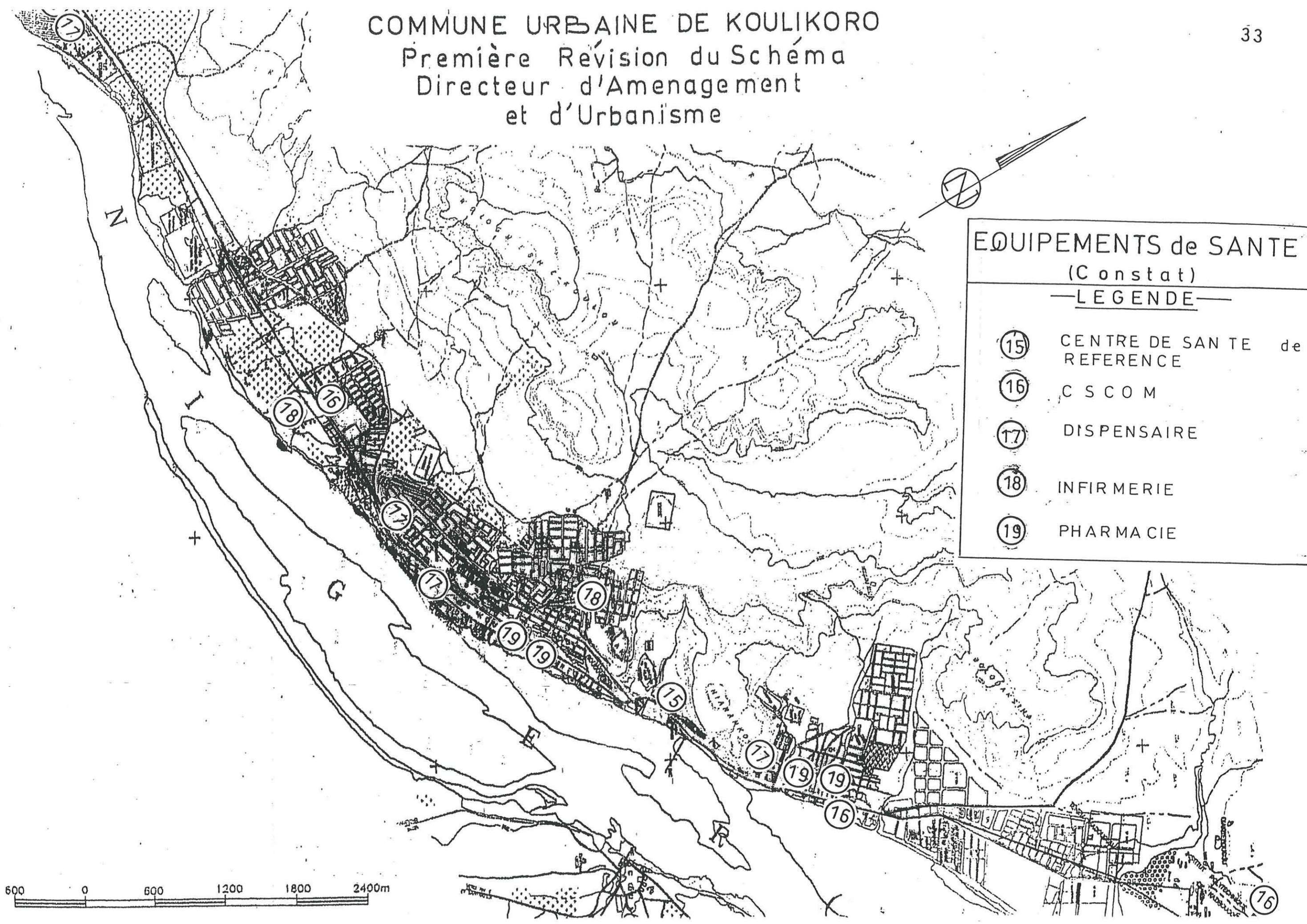
EQUIPEMENTS DE SECURITE (C onstat)	
— LEGENDE —	
30	GARDE RÉPUBLICAINE
31	BRI GADE de GENDARMERIE
32	CAMP MILITAIRE
33	COMMISSARIAT de POLICE
34	POSTE DE CONTROLE
41	PRISON



COMMUNE URBAINE DE KOULIKORO  
Première Révision du Schéma  
Directeur d'Aménagement  
et d'Urbanisme



COMMUNE URBAINE DE KOULIKORO  
 Première Révision du Schéma  
 Directeur d'Aménagement  
 et d'Urbanisme



**EQUIPEMENTS de SANTE**  
 (C onstat)

—LEGENDE—

⑮	CENTRE DE SANTE de REFERENCE
⑯	C S C O M
⑰	DISPENSAIRE
⑱	INFIRMERIE
⑲	PHARMACIE



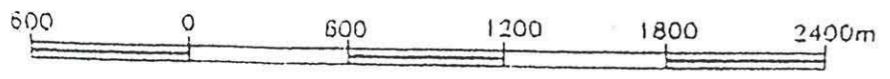
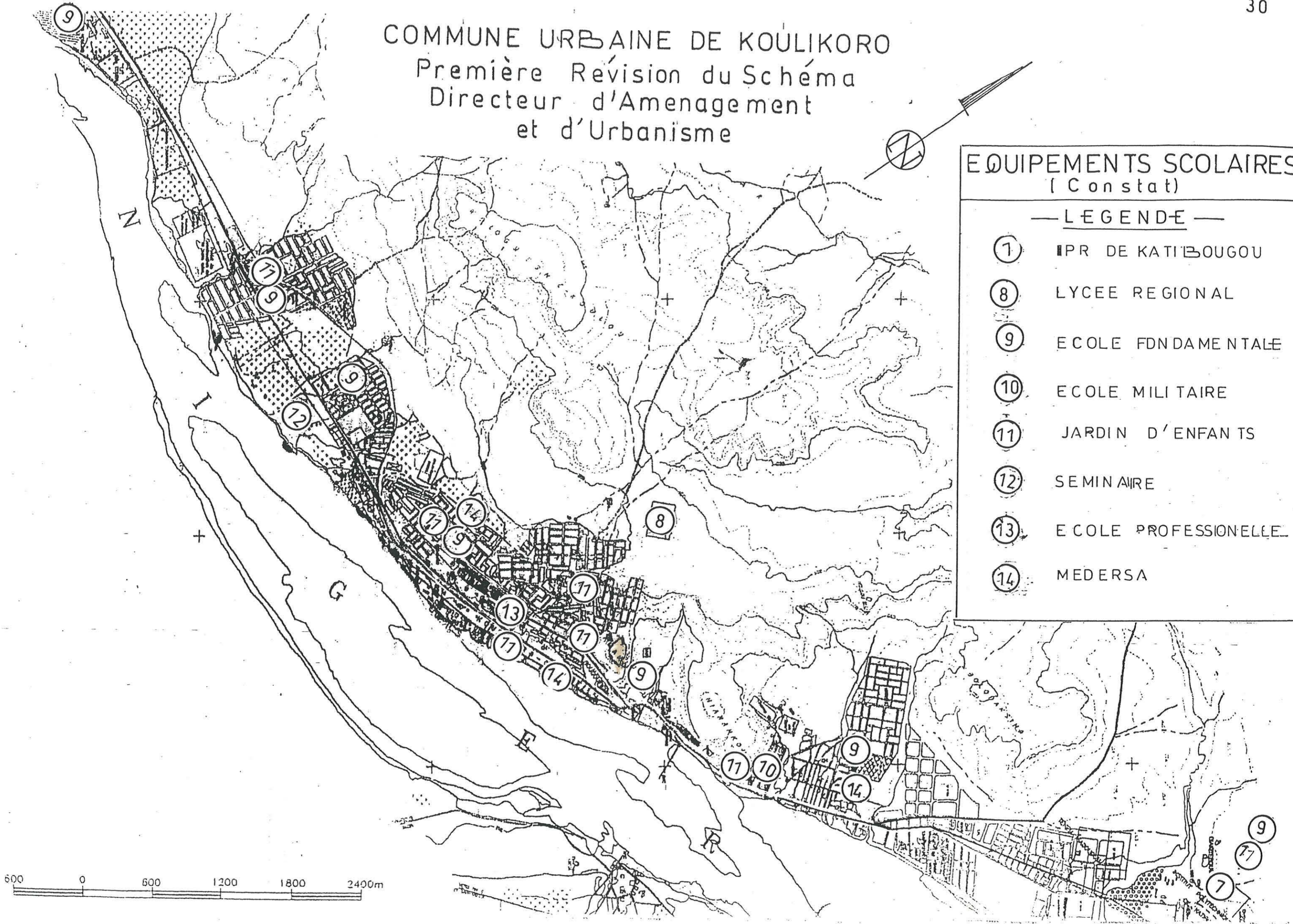
# COMMUNE URBAINE DE KOULIKORO

Première Révision du Schéma  
Directeur d'Aménagement  
et d'Urbanisme

## EQUIPEMENTS SCOLAIRES ( Constat )

— LEGENDE —

- ① IPR DE KATI BOUGOU
- ⑧ LYCEE REGIONAL
- ⑨ ECOLE FONDAMENTALE
- ⑩ ECOLE MILITAIRE
- ⑪ JARDIN D'ENFANTS
- ⑫ SEMINAIRE
- ⑬ ECOLE PROFESSIONNELLE
- ⑭ MEDERSA

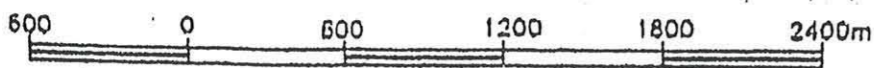
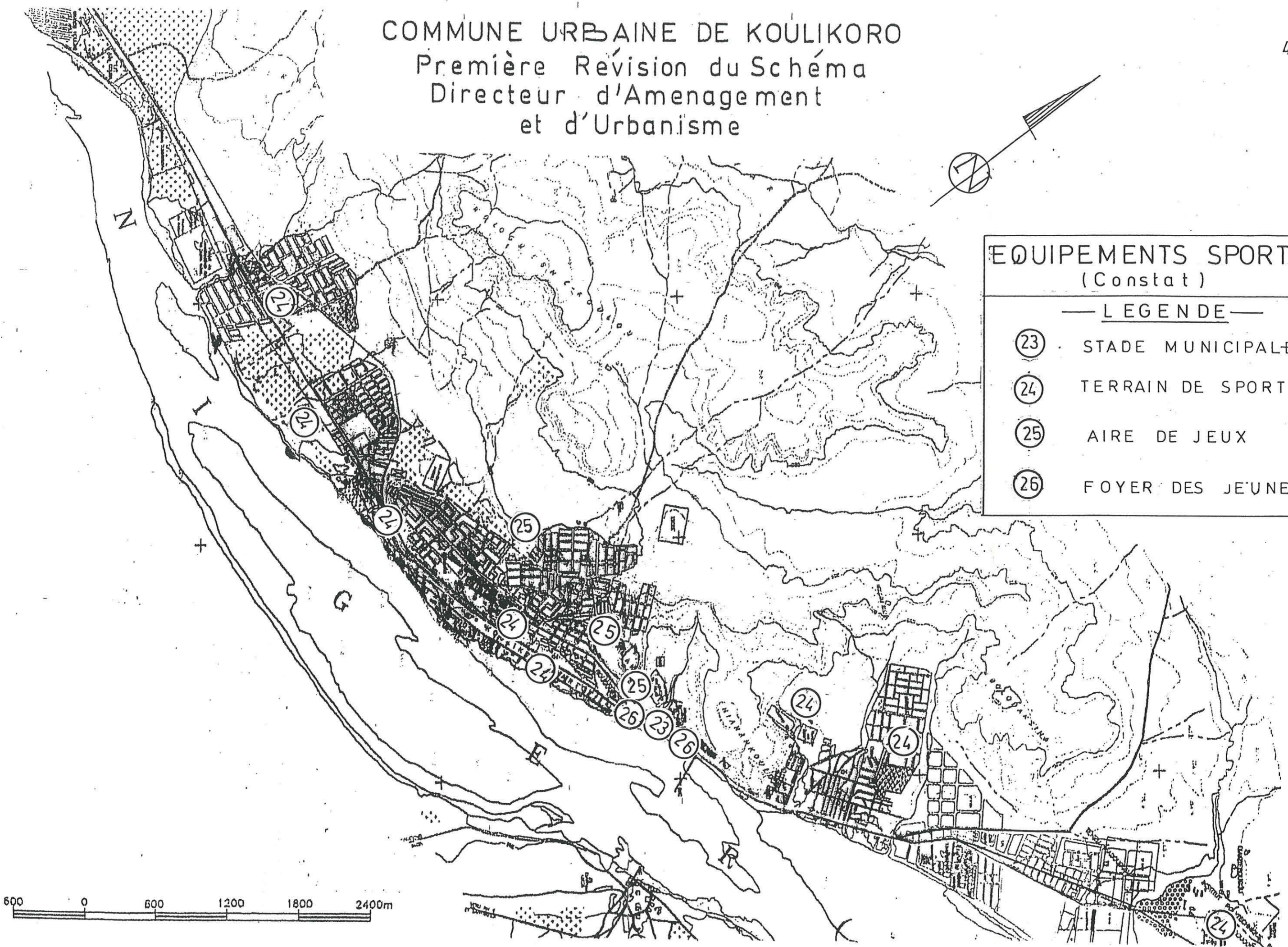


COMMUNE URBAINE DE KOULIKORO  
Première Révision du Schéma  
Directeur d'Aménagement  
et d'Urbanisme

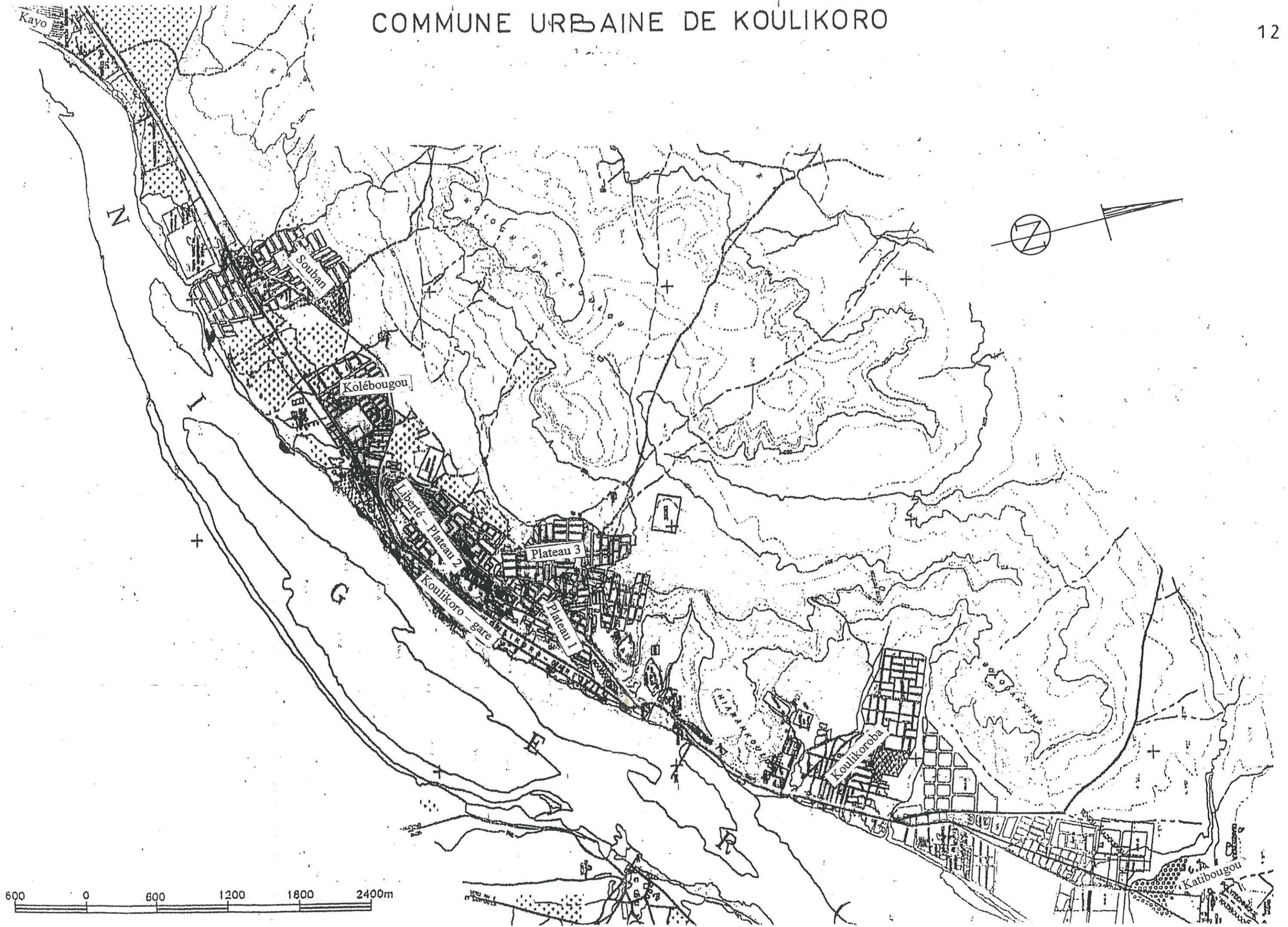
EQUIPEMENTS SPORTIFS  
(Constat)

— LEGENDE —

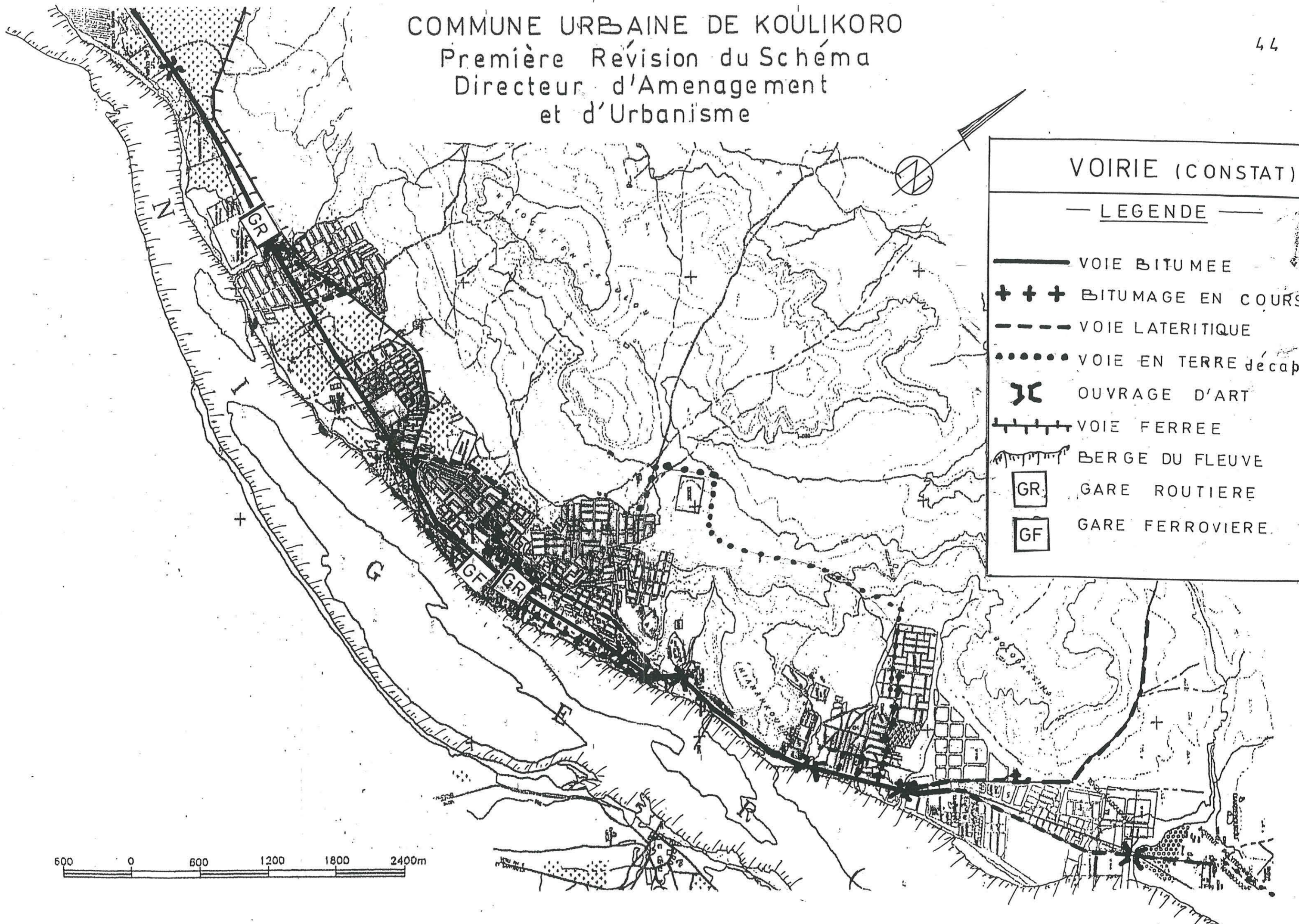
23	STADE MUNICIPALE
24	TERRAIN DE SPORT
25	AIRE DE JEUX
26	FOYER DES JEUNES



# COMMUNE URBAINE DE KOULIKORO



COMMUNE URBAINE DE KOULIKORO  
 Première Révision du Schéma  
 Directeur d'Aménagement  
 et d'Urbanisme



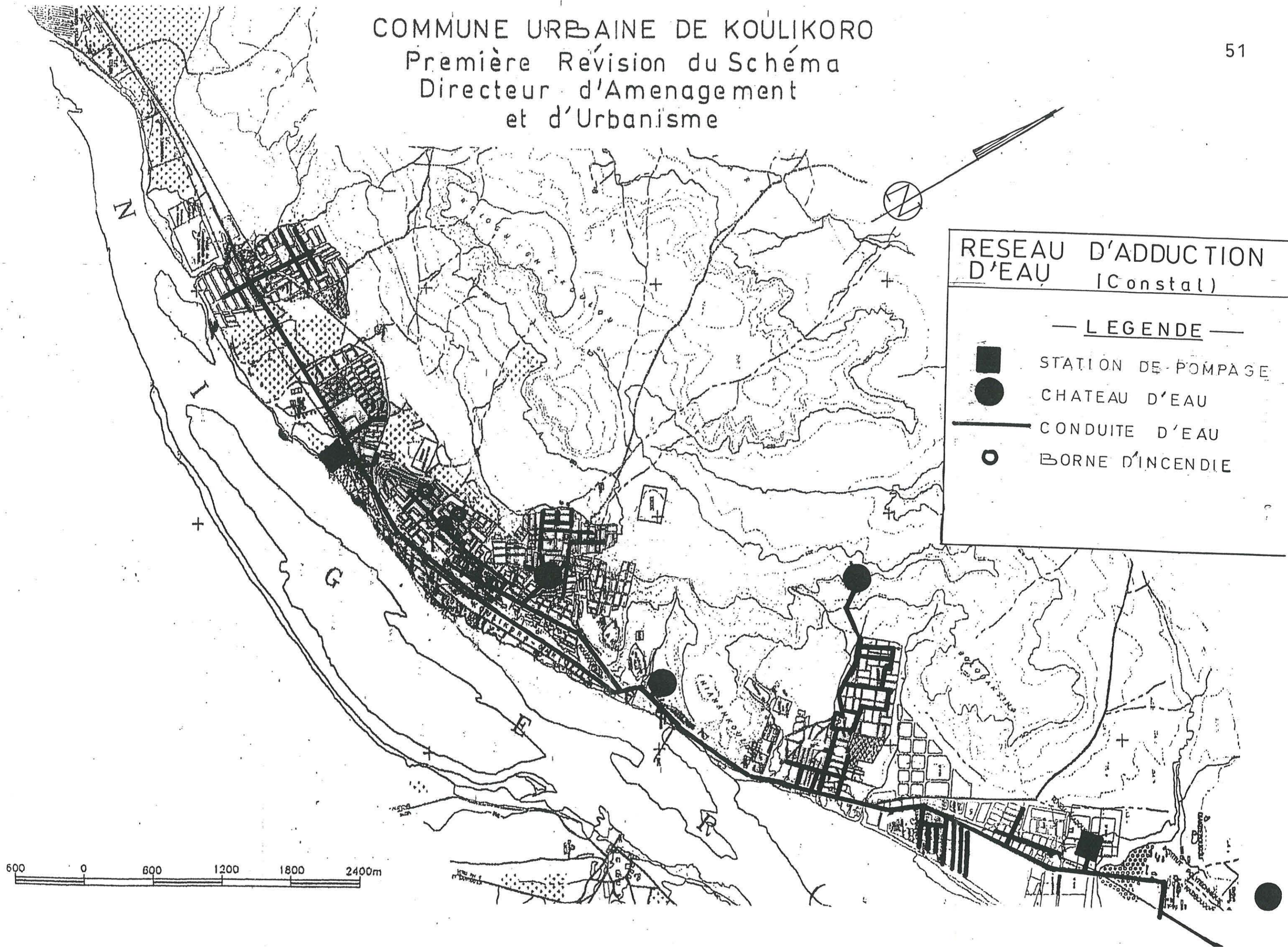
VOIRIE (CONSTAT)

— LEGENDE —

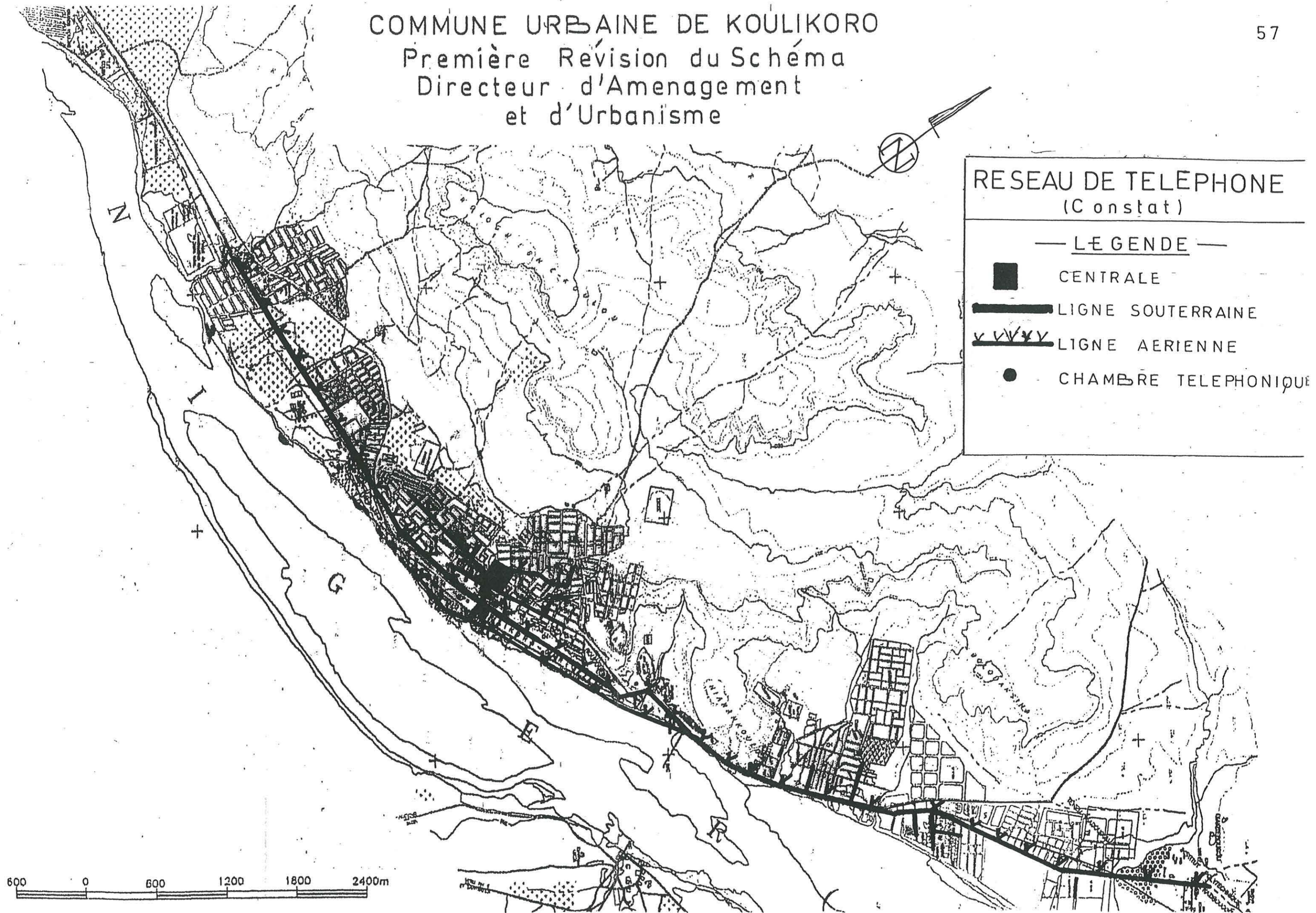
- VOIE BITUMEE
- +++ BITUMAGE EN COURS
- VOIE LATERITIQUE
- ..... VOIE EN TERRE décapée
- ⌋⌋ OUVRAGE D'ART
- ++++ VOIE FERREE
- ⌋⌋⌋ BERGE DU FLEUVE
- GR GARE ROUTIERE
- GF GARE FERROVIERE



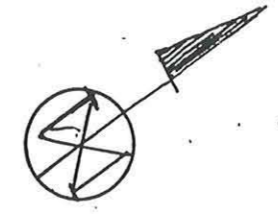
COMMUNE URBAINE DE KOULIKORO  
Première Révision du Schéma  
Directeur d'Aménagement  
et d'Urbanisme



COMMUNE URBAINE DE KOULIKORO  
Première Révision du Schéma  
Directeur d'Aménagement  
et d'Urbanisme








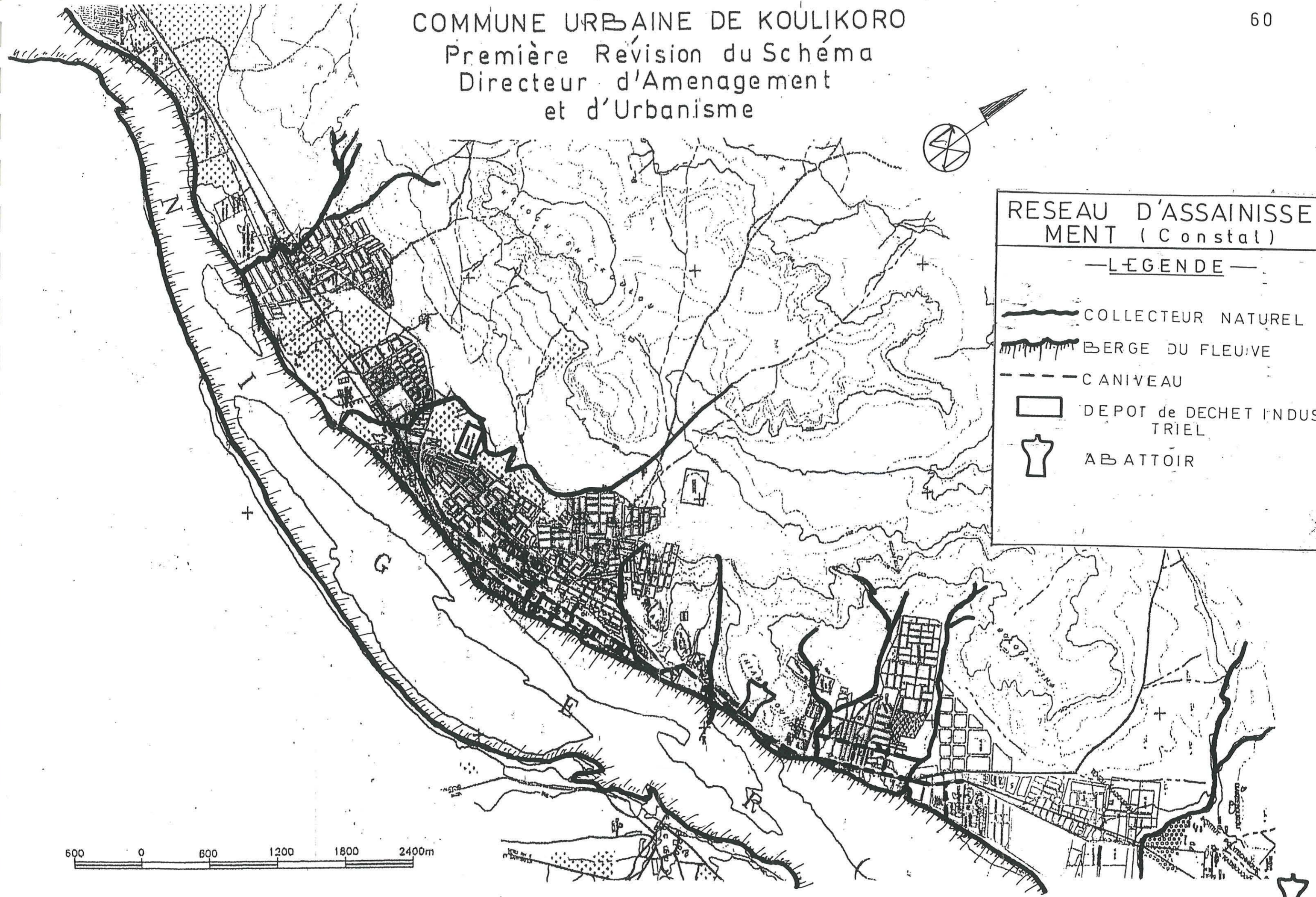
COMMUNE URBAINE DE KOULIKORO  
 Première Révision du Schéma  
 Directeur d'Aménagement  
 et d'Urbanisme



**RESEAU D'ASSAINISSEMENT (Constat)**

—LEGENDE—


-  COLLECTEUR NATUREL
-  BERGE DU FLEUVE
-  CANIVEAU
-  DEPOT de DECHET INDUSTRIEL
-  ABATTOIR

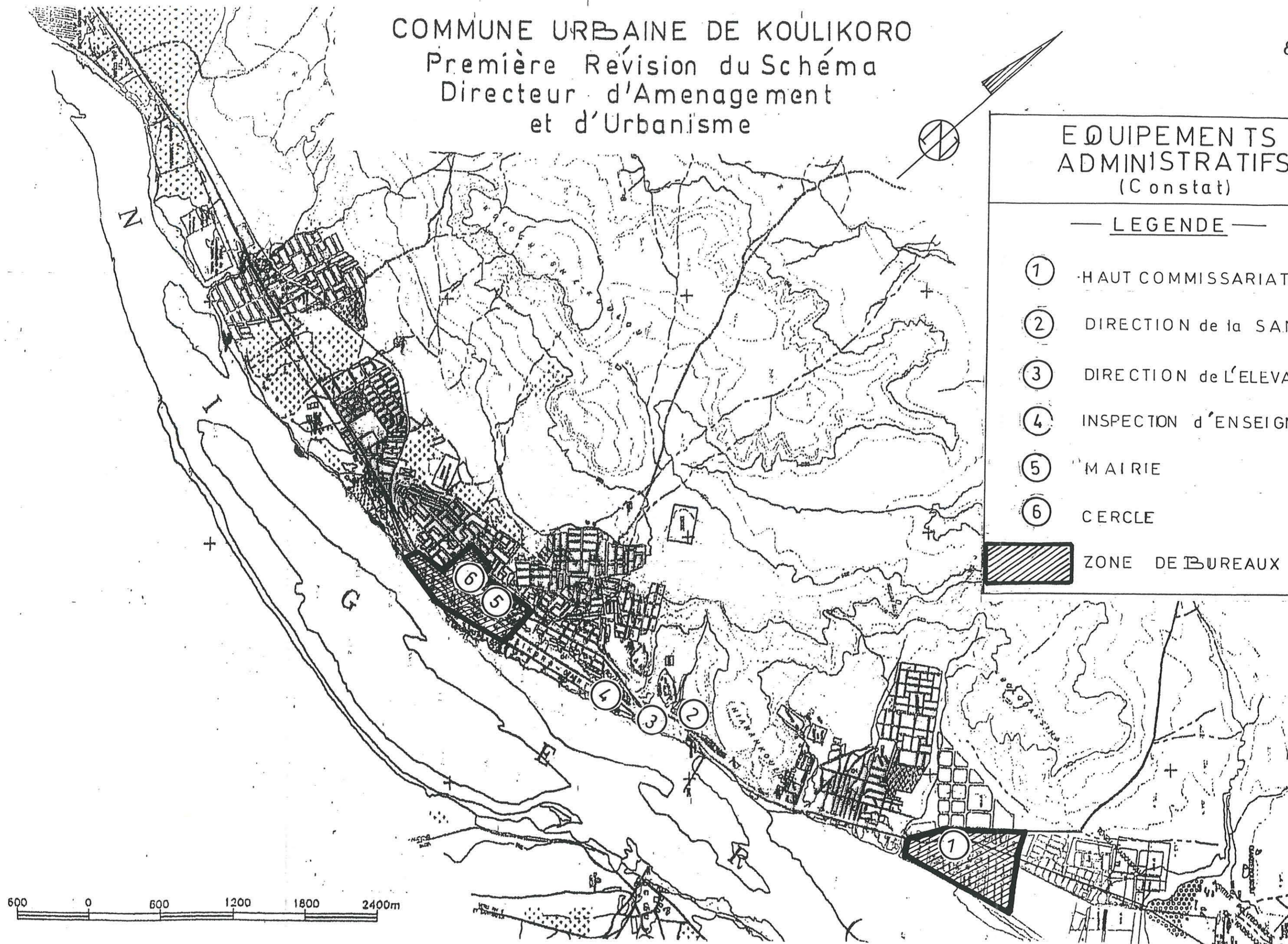


COMMUNE URBAINE DE KOULIKORO  
Première Révision du Schéma  
Directeur d'Aménagement  
et d'Urbanisme

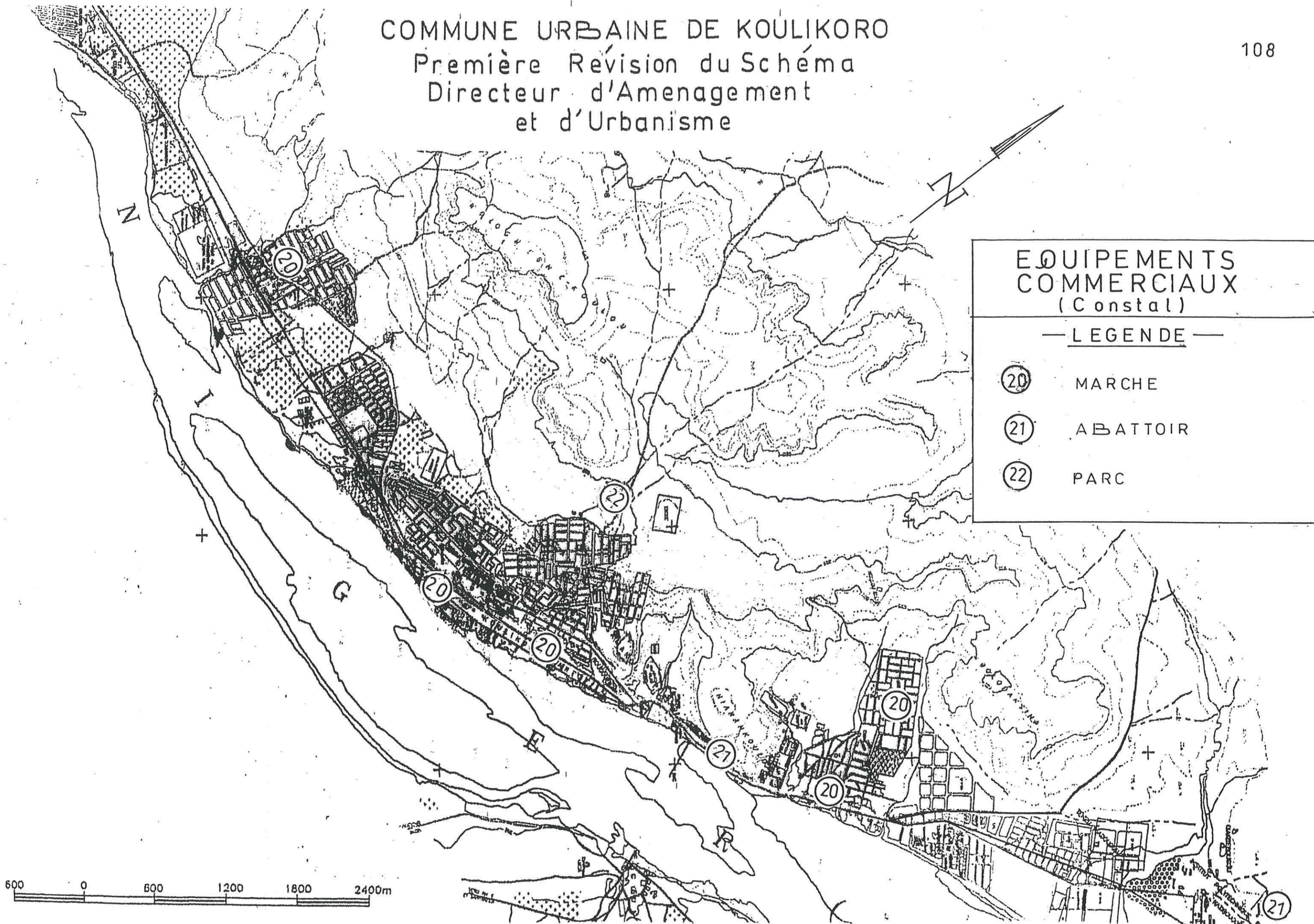
EQUIPEMENTS  
ADMINISTRATIFS  
(Constat)

— LEGENDE —

- ① HAUT COMMISSARIAT
- ② DIRECTION de la SANTE
- ③ DIRECTION de L'ELEVAGE
- ④ INSPECTION d'ENSEIGNEMENT
- ⑤ MAIRIE
- ⑥ CERCLE
-  ZONE DE BUREAUX

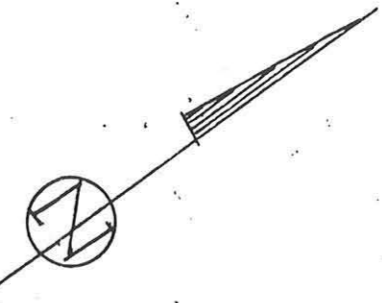


COMMUNE URBAINE DE KOULIKORO  
Première Révision du Schéma  
Directeur d'Aménagement  
et d'Urbanisme



# COMMUNE URBAINE DE KOULIKORO

Première Révision du Schéma  
Directeur d'Aménagement  
et d'Urbanisme

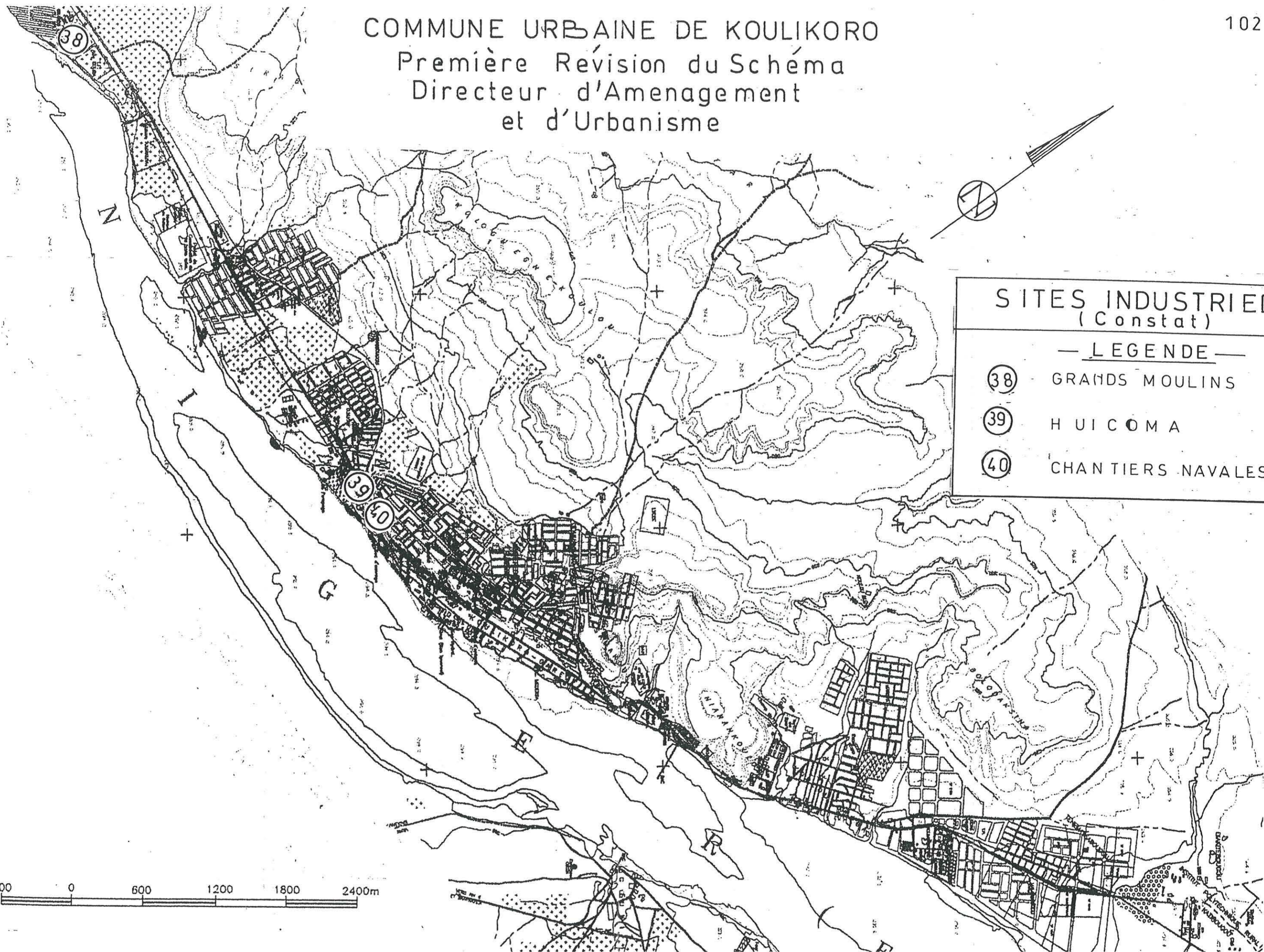


**SITES INDUSTRIELS**  
(Constat)

---

— LEGENDE —

- ③⑧ GRANDS MOULINS
- ③⑨ H U I C O M A
- ④⑩ CHANTIERS NAVALES



COMMUNE URBAINE DE KOULIKORO  
 Première Révision du Schéma  
 Directeur d'Aménagement  
 et d'Urbanisme

